

Rapport La pleine participation



The Full Participation Project
NO CEILINGS



BILL & MELINDA
GATES *foundation*

En tant que femmes et filles, nous devons pouvoir mener la vie que nous voulons, où que nous soyons nées et où que nous vivions. Cette idée simple est la raison de notre collaboration à ce rapport. Nous espérons que les données qu'il contient pourront être utilisées pour nous aider à y parvenir.

Les données c'est la connaissance, et la connaissance c'est le pouvoir ; dans ce cas, celui d'aider les femmes et les filles à construire un avenir meilleur. Les données peuvent nous indiquer les domaines dans lesquels les progrès sont les plus importants et nous pouvons utiliser ces informations pour accomplir davantage encore dans les années à venir. Les données peuvent également identifier les domaines dans lesquels les progrès sont insuffisants. Il est frustrant de constater, à travers les pages de ce rapport, à quel point ces domaines sont nombreux ; cependant, l'identification des lacunes les plus importantes nous permet d'obtenir l'équivalent d'un plan d'action. Il est temps d'agir, de nous appuyer sur les progrès accomplis pour terminer le travail. Après avoir lu ce rapport, j'espère que vous aurez une idée plus claire de ce que vous pouvez faire pour changer les choses lors des 20 prochaines années.

Melinda Gates

Il y a vingt ans, à l'occasion de la quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes à Pékin, j'ai été fière de me joindre aux dirigeants des 189 nations présentes et aux représentants des organisations de la société civile pour déclarer d'une seule voix que « les droits de la Femme sont les droits de l'Homme ». Deux décennies plus tard, nous faisons le point sur les gains des femmes et des filles et sur les lacunes qui demeurent. Ce rapport prouve que le progrès est possible, mais qu'il y a encore du travail. J'espère qu'il constituera un avertissement, mais également un appel à l'action pour nous tous. Nous sommes encore plus convaincus désormais que la progression de la pleine participation des femmes et des filles développe la prospérité et la stabilité des sociétés tout entières. Par conséquent, il faut libérer le potentiel des femmes et des filles à travers le monde : c'est une action à la fois indiquée et judicieuse. Il est temps de renouveler nos efforts pour nous consacrer au grand chantier inachevé du 21^e siècle. En avant !

Hillary Rodham Clinton

En réalité, ce rapport parle d'avenir. Les données relatives aux 20 dernières années sont essentielles : elles nous permettent de comprendre ce qui a stimulé ou freiné le progrès pour les femmes et les filles, et cela nous aidera considérablement à mieux orienter nos efforts dans les années à venir pour veiller à ce que davantage de femmes et de filles soient en mesure de mener leur propre vie. Nous espérons que la présentation de ce rapport et de ces données motiveront les dirigeants actuels à travers le monde, et qu'ils seront une source d'inspiration pour la prochaine génération de dirigeants. Nous avons besoin de toute la créativité, de toute l'ingéniosité et de tout le courage possibles pour nous aider à imaginer des solutions innovantes, afin de terminer ce travail. Voix, idées et leadership jeunes sont essentiels pour faire de la pleine participation des femmes et des filles une réalité au 21^e siècle.

Chelsea Clinton

| | |
|---|-----|
| Remerciements | iii |
| À propos de ce rapport | iv |
| Introduction | 1 |
| Chapitre un Libérer le potentiel | 6 |
| Chapitre deux Assurer la sécurité | 18 |
| Chapitre trois Créer des opportunités | 26 |
| Conclusion | 41 |
| Annexe A Données relatives aux résultats | 42 |
| Annexe B Données relatives aux lois et politiques | 44 |
| Annexe C Couverture géographique | 46 |
| Annexe D Écarts de données hommes/femmes | 47 |

Image de couverture :
Barb Kinney/Fondation Clinton
Argonne National Library



BILL & MELINDA
GATES foundation

Recherche et analyse menées par l'EIU (Economist
Intelligence Unit) et le WORLD Policy Analysis Center

The
Economist

Intelligence
Unit

WORLD Policy
Analysis Center

Remerciements

Ce rapport est né de l'engagement mutuel de Melinda Gates et d'Hillary et Chelsea Clinton pour les droits et opportunités des femmes et des filles. Il est le produit des organisations ci-dessous, et regroupe le travail de milliers d'experts et de militants qui ont montré la voie vers une pleine participation des femmes et des filles. Nous remercions en particulier les membres du personnel des deux fondations, notamment Jennifer Klein et Rachel Vogelstein de la Fondation Clinton, et Haven Ley et Jenny Lah de la Fondation Bill & Melinda Gates, pour leur leadership sur ce rapport.

Economist Intelligence Unit

Équipe de direction du projet Leo Abruzzese, Lucy Hurst, Atefa Shah

Équipe principale du projet Alice Nawfal, Jimena Serrano, Katherine Stewart

Groupe de conseil sur les données James Love, Alex Selby-Boothroyd
Gestion des données East West Systems Inc., Ivy Research Council, Carolina Fonseca, Marcus Krackowizer, Mara Roberts, Meredith Stricker
Soutien éditorial Janet Sullivan

Mise en page et conception Mike Kenny, Jennifer Kiamzon

Rédacteurs et chercheurs-collaborateurs Leila Butt, Snigdha Dewal, Jenny Drezin, Marie O'Reilly, Lisa Stewart, Attiya Zaidi

WORLD Policy Analysis Center

Équipe de direction du projet Jody Heymann, Amy Raub

Soutien éditorial Aleta R. Sprague

Équipe principale du projet Megan Arthur, Tina-Marie Assi, Adele Cassola, Nicolas de Guzman Chorny, Alison Earle, Isabel K. Latz, Jessica Looze, Nicholas Perry, Kristen Savage, Parama Sigurdson, Willetta Waisath, Elise Vaughan Winfrey

Maternal and Child Health Equity Research Program

Équipe de recherche Efe Atabay, Magda Barrera, Gabriella Kranz, José M. Mendoza Rodríguez, Gonzalo Moreno, Arijit Nandi, Ilona Vincent

Fondation Bill & Melinda Gates

Équipe de direction du projet Jenny Lah, Haven Ley, Katelyn Sabochik, Catherine St. Laurent

Équipe principale du projet Allison Branham, Katy Button, Becky Clifford, Susi Collins, Gargee Ghosh, Heather Hirschy, Teresa Lin, Renee Lueck, Sheila Miller, Jena Raysbrook, Carol Welch

Fondation Bill, Hillary & Chelsea Clinton

Directeur No Ceilings (Pas de plafond) Terri McCullough

Équipe de direction du projet Jennifer Klein, Rachel Tulchin (conseillère principale en matière de données et de recherche), Rachel Vogelstein

Équipe No Ceilings (Pas de plafond) Kamyll Bazbaz, Katie Dowd, Francesca Ernst, Jane Farrell, Nicole Grunwald, Sarah Henning, Kate Kunzman, Bari Lurie, Capricia Marshall, Terri McCullough, Thomas Moran, Maura Pally, Eleanor Peters, Rosa Po, Emily Young

Groupe d'experts et réviseurs pairs supplémentaires

Conseillère spéciale Ambassadrice Melanne Verwee (Université de Georgetown)

Participants du groupe d'experts et groupe de conseil technique
Data2X Mayesha Alam (Université de Georgetown), Shaïda Badiee (Open Data Watch), Judith Bruce (Conseil démographique), Victoria Budson (Université Harvard), Mayra Buvinic (Fondation des Nations Unies), Kathy Calvin (Fondation des Nations Unies), Beatrice Duncan (ONU Femmes), Gaelle Ferrant (Organisation de coopération et de développement économiques), Louise Fox (Université de Californie - Berkeley), Katherine Fritz (International Center for Research on Women), Rebecca Furst-Nichols (Fondation des Nations Unies), Amanda Glassman (Centre pour le développement mondial), Caren Grown (Banque mondiale), Masako Hiraga (Banque mondiale), Valerie Hudson (Université Texas A&M), Sarah Kambou (International Center for Research on Women), Jeni Klugman (Université Harvard), Ruth Levine (Fondation Hewlett), Claudia Garcia Moreno (Organisation mondiale de la Santé), Keiko Nowacka (Organisation de coopération et de développement économiques), Sonia Palmieri (ONU Femmes), Mario Piacentini (Organisation de coopération et de développement économiques), Emily Courey Pryor (Fondation des Nations Unies), Stephanie Psaki (Conseil démographique), Joann Vanek (Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing), Angelic Young (Institute for Inclusive Security), Saadia Zahidi (Forum économique mondial)

Consultations de pairs Sanam Anderlini

(International Civil Society Action Network), Iris Bohnet (Université Harvard), Ann Mei Chang (USAID), Martha Chen (Université Harvard), Riet Groenen (ONU Femmes), Alessandra Guedes (Organisation panaméricaine de la santé), Kristiina Kangaspunta (ONU DC), Sunita Kishor (Enquêtes démographiques et de santé), Carla Koppell (USAID), Zsuzsanna Lippai (Institute for Inclusive Security), Joan Lombardi (Bernard van Leer Foundation), Sarah Macharia (Global Media Monitoring Group), Anju Malhotra (UNICEF), Shobha Ramprasad (Fondation Nike), Papa Seck (ONU Femmes), Alex de Shirbinin (Earth Institute), Rebecca Winthrop (Brookings Institution), Renee Wittemyer (Intel)

Réviseurs pairs Catherine Bertini (Université de Syracuse), Mayra Buvinic (Fondation des Nations Unies), Caren Grown (Banque mondiale), Jeni Klugman (Université Harvard), Ruth Levine (Fondation Hewlett)

Collaborateurs pour la recherche de l'Université de Washington, Département de la santé mondiale, Programme START
 Emily Deichsel, Pam Kohler, Erica Lokken, Lisa Manhart, Jonathan Muir

Rédaction et révision Kate Childs Graham, Molly Shapiro

À propos de ce rapport

Pour en savoir plus, veuillez contacter :

Fondation Clinton

Francesca Ernst, Responsable de la communication
fernst@clintonfoundation.org

Fondation Bill & Melinda Gates

Katelyn Sabochik, Responsable de la communication
katelyn.sabochik@gatesfoundation.org

Economist Intelligence Unit

Atefa Shah, Chef de projet
atefashah@eiu.com
Matthew Hanratty, Attaché de presse
matthewhanratty@economist.com / +44 (0)20 7676 8546

WORLD Policy Analysis Center

Amy Raub, Analyste principale de la recherche
araub@ph.ucla.edu
Carla Denly, Directrice de la communication
cdenly@support.ucla.edu / +1 310-825-6738

Publication : mars 2015

Introduction

Les temps n'ont jamais été meilleurs pour naître femme. Aujourd'hui, les femmes et les filles ont bien plus de chances de vivre en bonne santé et en sécurité. En outre, leurs droits fondamentaux sont désormais légalement assurés dans de nombreux pays du monde. Les femmes et les filles ont accès à des niveaux d'éducation et des postes qui étaient inimaginables auparavant. De plus en plus, leurs besoins et leurs contributions sont pris en compte et évalués ; elles ont de plus en plus voix au chapitre et interviennent en tant que membre à part entière dans les décisions qui déterminent notre futur collectif.

L'événement historique qu'a été la Quatrième conférence mondiale des Nations Unies (ONU) sur les femmes à Pékin en 1995 a été un tournant crucial dans cette évolution.¹ À Pékin des délégués des 189 nations présentes ont adopté un programme d'action appelant à la « participation pleine et égale des femmes dans la vie politique, civile, économique, sociale et culturelle ».² Les dirigeants se sont mis d'accord sur un plan d'action ambitieux dans 12 domaines, notamment la santé, l'éducation, la violence, l'économie et l'environnement. Lors de cet événement, le monde a déclaré unanimement que : « les droits de la Femme et les droits de l'Homme sont les mêmes ».

Nous avons réalisé des gains importants, mais de sérieuses lacunes demeurent

À l'occasion du 20e anniversaire de cet événement historique et à la veille de l'adoption d'un nouvel ensemble d'objectifs de développement mondiaux, il est temps d'évaluer les gains pour les femmes et les filles ainsi que les lacunes dans les progrès réalisés au cours des deux dernières décennies.

Nous avons constaté des gains majeurs depuis 1995. Des avancées ont été faites en matière de droits légaux, par le biais d'accords internationaux, de résolutions révolutionnaires des Nations Unies, et de changements aux niveaux constitutionnel et législatif. La santé et l'éducation des femmes et des filles se sont

considérablement améliorées. Le taux de mortalité maternelle a presque diminué de moitié. L'écart mondial entre les sexes en ce qui concerne l'inscription à l'école primaire a pratiquement disparu. Ces avancées prouvent que le progrès est possible.

Dans d'autres domaines, le progrès avance beaucoup trop lentement. La sécurité est précaire pour les femmes et les filles, même au sein de leurs propres foyers. Des obstacles cruciaux, y compris des restrictions légales et un accès limité aux ressources, compromettent les opportunités économiques des femmes. En outre, leur voix est toujours sous-représentée aux postes de direction, des corps législatifs aux conseils d'administration, des négociations de paix aux médias.

Même dans les domaines où nous avons constaté des progrès, trop d'obstacles limitent la pleine participation des femmes et des filles. De nombreux pays manquent encore de lois pour protéger les droits des femmes ; même dans les pays où des lois strictes existent, leur mise en œuvre et leur application sont souvent faibles. Les normes sociales, influence tout aussi importante en matière d'égalité des sexes, sont difficiles à changer. En outre, les gains récents ne sont pas partagés par toutes les femmes et les filles : l'emplacement géographique, le revenu, l'âge, la race, l'appartenance ethnique, l'existence d'un handicap, l'orientation sexuelle et les normes culturelles, entre autres facteurs, affectent grandement les chances qu'une femme peut avoir d'accéder à l'égalité des droits et des chances. Par exemple, une fille née en Amérique latine a bien plus de chances de terminer son enseignement secondaire qu'une fille née en Afrique subsaharienne. Aux États-Unis, une femme peut avoir du mal à s'occuper de son nouveau-né et à garder son travail alors qu'en Europe, les femmes ont droit à un congé maternité payé. Les femmes et les filles qui font face à des défis combinés, comme la pauvreté et l'isolement, sont les plus en danger : elles sont susceptibles d'abandonner l'école, de se marier jeunes et de vivre dans la peur de la violence. Toutes les femmes et les filles n'ont pas profité des progrès réalisés au cours des 20 dernières années dans leurs propres vies et il y a encore beaucoup à faire.

1 The stage was set 20 years earlier in 1975, at the World Conference on Women in Mexico, where the United Nations (UN) Decade for Women was launched and a Plan of Action was adopted by 133 nations; this was followed by the 1979 adoption of the UN Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women, the 1980 World Conference on Women in Copenhagen, and the 1985 World Conference on Women in Nairobi. <http://www.unwomen.org/en/how-we-work/intergovernmental-support/world-conferences-on-women>

2 Beijing Declaration and Platform for Action, 1995. <http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/platform/>

L'instant est stratégique

L'année 2015 marque le 20^e anniversaire de la Conférence et du Programme d'action de Pékin, ainsi que le 15^e anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'impact de la guerre sur les femmes et leur rôle dans la résolution du conflit. De plus, c'est également en 2015 que les états membres de l'ONU adopteront un nouvel ensemble d'objectifs communs en matière de développement durable. L'expérience des objectifs du Millénaire pour le développement (MDG) suggère que la définition des priorités, l'identification des objectifs et la mesure des résultats revêtent une grande importance. Nous avons réalisé des progrès importants dans divers domaines comme la mortalité maternelle, le VIH/sida et la scolarisation des jeunes enfants. Toutes ces questions ont fait l'objet d'une évaluation et d'un suivi par les MDG. Ces avancées nous indiquent que des progrès sont possibles dès lors qu'ils bénéficient d'un engagement, de ressources, d'une volonté politique et d'une prise de responsabilité.

Les opportunités d'accélération des progrès n'ont jamais été aussi importantes

Les mouvements de défense de l'égalité des sexes (du niveau local au niveau mondial) sont actifs dans le monde entier. Une société civile dynamique préconise le changement et tient les gouvernements responsables. Dans de nombreux pays, les dirigeants prennent des mesures en s'exprimant, en adoptant des politiques et des lois, et en augmentant l'investissement financier alloué à la lutte pour l'égalité des sexes. Des institutions veillent à soutenir ces progrès comme l'ONU, la Banque mondiale, le Fonds Monétaire International (FMI) et l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), ainsi que des instances régionales, parmi lesquelles le Forum de Coopération Économique Asie-Pacifique (APEC) et la Banque Africaine de Développement. Les outils, et notamment la technologie du 21^e siècle peuvent accélérer ces modifications et pousser de nombreux partenaires à s'investir davantage (y compris le secteur privé et les responsables religieux) afin d'attirer plus de talents et de ressources. Enfin, de plus en plus d'hommes et de garçons défendent l'égalité des sexes.

La réussite des femmes et des filles profite à tous

Il est de plus en plus évident que l'égalité des sexes n'est pas seulement importante pour les femmes et les filles : elle est indispensable au sein des communautés, des économies et des sociétés. Lorsque les femmes et les filles sont en bonne santé et éduquées, leurs enfants et leur famille connaissent la prospérité. Une étude montre qu'investir dans les femmes et les filles a des effets multiplicateurs : Chaque année supplémentaire d'enseignement au-delà du niveau moyen de scolarité peut augmenter les revenus des femmes d'environ 10 %. Une étude réalisée par la Banque mondiale laisse entendre que la hausse de la part des femmes dans l'enseignement secondaire est liée aux progrès de la croissance économique.^{3,4} L'éducation des femmes a des répercussions sur le niveau d'instruction des filles et des garçons d'une génération à l'autre. Plus les femmes sont éduquées, moins elles ont de risque de décéder pendant la grossesse ou l'accouchement tout en ayant des enfants en meilleure santé ; la moitié de la réduction de la mortalité infantile entre 1970 et 2009 peut être attribuée à la hausse du niveau d'instruction des femmes en âge de procréer.^{5,6} L'accès des femmes à des informations et services de santé de qualité, notamment au planning familial, est essentiel pour élargir les objectifs économiques et de développement spécifiques à la santé.⁷

Les avantages inhérents au développement des opportunités économiques pour les femmes sont également clairs. Lorsque les femmes sont impliquées dans l'économie, la pauvreté diminue et le produit intérieur brut (PIB) augmente. Selon les estimations, la réduction de l'écart de participation des femmes à la vie professionnelle au sein des pays de l'OCDE permettra une hausse moyenne du PIB de 12 % d'ici à 2030

3 G. Psacharopoulos and H. A. Patrinos, "Returns to Investment in Education: A Further Update," Policy Research Working Paper, World Bank, September 2002. <http://elibrary.worldbank.org/doi/pdf/10.1596/1813-9450-2881>.

4 D. Dollar & R. Gatti, "Gender Inequality, Income, and Growth: Are Good Times Good for Women?" Policy Research Report on Gender and Development Working Paper No. 1, World Bank, 1999.

5 S. Karlsen *et al.*, "The Relationship between Maternal Education and Mortality among Women Giving Birth in Health Care Institutions: Analysis of the Cross Sectional World Health Organization Global Survey on Maternal and Perinatal Health," *BMC Public Health* 11 (July 29, 2011): 606–606, doi:10.1186/1471-2458-11-606; R. D. Semba *et al.*, "Effect of Parental Formal Education on Risk of Child Stunting in Indonesia and Bangladesh: A Cross-Sectional Study," *The Lancet* 371, No. 9609 (January 2008): 322–28, doi:10.1016/S0140-6736(08)60169-5; J. Strauss and D. Thomas, "Chapter 34: Human Resources: Empirical Modeling of Household and Family Decisions," in *Handbook of Development Economics*, Vol. 3 (New York, NY: Elsevier, 1995): 1883–2023, <http://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S1573471105800063>

6 E. Gakidou *et al.*, "Increased Educational Attainment and Its Effect on Child Mortality in 175 Countries between 1970 and 2009: A Systematic Analysis," *The Lancet* 376, No. 9745 (September 2010): 959–74, doi:10.1016/S0140-6736(10)61257-3; E. Bbaale, "Female Education, Labour-Force Participation and Fertility: Evidence from Uganda," The Centre for the Study of African Economies, 2011. <http://www.csaee.ox.ac.uk/conferences/2011-EDIA/papers/847-Bbaale.pdf>

7 S. Moreland and S. Talbird, "Achieving the Millennium Development Goals: The contribution of fulfilling the unmet need for family planning," U.S. Agency for International Development, May 2006. http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNADM175.pdf

(d'environ 10 % aux États-Unis, à presque 20 % au Japon et en Corée et plus de 22 % en Italie).⁸ L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que si les femmes agricultrices avaient le même accès aux ressources productives que les hommes, la production agricole totale augmenterait et jusqu'à 150 millions de personnes dans le monde pourraient ne plus souffrir de la faim.⁹

De plus, l'accès des femmes aux postes de responsabilité renforce les institutions publiques et privées du fait de la diversité des perspectives qui en résulte. La participation des femmes dans les assemblées législatives, les conseils d'administration et les négociations de paix peut affecter les choix politiques et rendre les institutions plus représentatives et inclusives.¹⁰ Une étude portant sur 31 pays a mis en évidence que plus les femmes sont nombreuses au sein des assemblées législatives, plus la légitimité du gouvernement est perçue par les hommes et les femmes.¹¹ Elle a aussi démontré la corrélation positive entre le nombre de femmes participant au sein des conseils d'administration et les bénéfices des entreprises.¹² D'après les données disponibles, lorsque des femmes participent aux processus de paix, elles sont plus susceptibles de soulever des questions relatives aux droits de l'homme, à la sécurité, à la justice, à l'emploi et à la santé, c'est-à-dire des thèmes fondamentaux pour garantir la paix et la sécurité sur le long terme.¹³ Promouvoir la pleine participation des femmes et des filles est certainement une question de droits de l'homme, d'équité et de justice. Mais il s'agit également d'un impératif stratégique que nous ne pouvons pas oublier si nous ne voulons pas réduire à néant nos efforts de promotion de la prospérité et de la sécurité au 21^e siècle.

À propos de ce rapport

La fondation Bill & Melinda Gates et l'initiative *No Ceilings* de la fondation Bill, Hillary & Chelsea Clinton ont uni leurs forces pour évaluer les éléments de preuve des progrès et des lacunes concernant la situation des femmes et des filles au cours des 20 dernières années. Nous nous sommes demandé : À quoi ressemble la vie des femmes et des filles dans le monde entier 20 ans après la conférence de Pékin ? Quelles sont les barrières encore en place ? Que nous disent les chiffres ? Dans quelle mesure les lois et politiques ont-elles progressé sur cette période ? De quelles informations avons-nous encore besoin pour évaluer le statut des femmes et des filles ?

Ces fondations ont travaillé avec l'Economist Intelligence Unit (EIU) et le WORLD Policy Analysis Center à l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA) (WORLD) pour analyser les performances de 197 pays et des signataires du programme de Pékin, et dresser un tableau de l'évolution des modes de vie des femmes et des filles depuis la conférence de Pékin. L'EIU a procédé à un examen approfondi d'un ensemble de données issues de sources internationales fiables, d'institutions multilatérales et de grands instituts de sondage. WORLD a systématiquement analysé les constitutions, lois et politiques pour développer des mesures comparables de l'évolution juridique et politique dans toutes les nations.¹⁴ Les données rassemblées dans ce rapport ont été collectées, dans la mesure du possible, sur une période de 20 ans et comprennent des aperçus régionaux et nationaux de certaines régions. Une description complète des méthodologies utilisées est disponible dans les Annexes.

Nos efforts pour agréger les données sur les femmes et les filles ont clairement établi qu'il manquait des données essentielles. Bien que la collecte de données sur les femmes et les filles se soit améliorée depuis 1995, nous ne rassemblons encore que peu de données dans certaines régions comme, par exemple, le revenu des femmes dans les pays en voie de développement et le nombre de femmes vivant sous le seuil de pauvreté. La contribution économique des femmes n'est pas non plus complètement évaluée et les tâches domestiques qu'elles accomplissent ne sont pas comptabilisées à l'échelon national. Par ailleurs, la violence à l'égard des femmes fait l'objet d'un sous-signalement chronique et les informations sur les lois visant à traiter la violence sexiste sont également incomplètes. Enfin, les informations relatives aux risques environnementaux auxquels les femmes sont confrontées sont insuffisantes. À une

14 A complete explanation of methodology is available in Appendices A and B.

8 O. Thévenon *et al.*, "Effects of Reducing Gender Gaps in Education and Labour Force Participation on Economic Growth in the OECD," Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) Social, Employment and Migration Working Paper, December 2012. <http://www.oecd-ilibrary.org/content/workingpaper/5k8xb722w928-en>

9 Food and Agriculture Organization of the UN, "The State of Food and Agriculture, Women in Agriculture: Closing the Gender Gap for Development," 2011, <http://www.fao.org/docrep/013/i2050e/i2050e00.htm>; Food and Agriculture Organization of the UN, "FAO at work 2010-11: Women—Key to Food Security," <http://www.fao.org/docrep/014/am719e/am719e00.pdf>

10 M. Hallward-Driemeier *et al.*, "Women's Legal Rights Over 50 Years: Progress, Stagnation or Regression?," 2013. <http://elibrary.worldbank.org/doi/pdf/10.1596/1813-9450-6616>

11 L. A. Schwindt-Bayer and W. Mishler, "An Integrated Model of Women's Representation," *The Journal of Politics* 67, No. 02 (2005): 407–28, doi:10.1111/j.1468-2508.2005.00323.x.

12 N. Carter and L. Joy, "The Bottom Line: Corporate Performance and Women's Representation on Boards," *Catalyst*, October 2007. <http://www.catalyst.org/knowledge/bottom-line-corporate-performance-and-womens-representation-boards>

13 International Crisis Group, "Beyond victimhood: women's peacebuilding in Sudan, Congo and Uganda," *Africa Report*, 112(28), 2006. <http://www.crisisgroup.org/~media/Files/africa/horn-of-africa/Beyond%20Victimhood%20Womens%20Peacebuilding%20in%20Sudan%20Congo%20and%20Uganda.pdf>

époque de plus en plus dominée par Internet et les téléphones portables, les informations sur la possibilité et les moyens dont disposent les femmes pour accéder à ces technologies sont peu nombreuses. Une analyse complète sur les lacunes concernant les données en fonction du sexe est disponible dans les Annexes.¹⁵ Cependant, même si les informations sont incomplètes, les résultats qui émergent offrent une vision élargie de la vie de la moitié de la population mondiale.

Ces résultats sont présentés dans ce rapport et sont disponibles dans une représentation graphique grâce à Fathom Information Design sur le site www.noceilings.org.

Ce rapport comprend trois chapitres : **Libérer le potentiel**, **Assurer la sécurité** et **Créer des opportunités**.

Le chapitre **Libérer le potentiel** se concentre sur l'analyse des besoins fondamentaux indispensables pour permettre aux femmes et aux filles d'exprimer tout leur potentiel (y compris les droits de l'homme qui garantissent l'autonomie dans le cadre de la vie familiale et civique tout en posant des bases comme la santé et l'éducation). Même si ces questions sont cruciales tout au long de la vie des femmes, la fondation s'intéresse particulièrement à l'enfance et à l'adolescence. Cette section souligne ainsi les risques particuliers auxquels les filles sont exposées et qui auront des répercussions tout au long de leur vie comme la sélection en fonction du sexe, la grossesse chez les adolescentes et le mariage des enfants.

Le chapitre **Assurer la sécurité** se concentre sur les menaces portant sur la sécurité des femmes et des filles dans trois domaines. Il fournit tout d'abord une analyse des données relatives aux violences que les femmes subissent au sein de leur foyer ou de leur communauté. Il souligne ensuite la place des conflits en abordant non seulement les violences sexuelles, mais également la condition des femmes en termes de participation à la résolution des conflits. Enfin, il s'intéresse aux menaces environnementales (comme le changement climatique et les catastrophes naturelles) en précisant le rôle des femmes dans la gestion des ressources naturelles et les effets disproportionnés des défis environnementaux à leur égard, ainsi que leur rôle dans la planification et la résolution des perturbations environnementales.

Le chapitre **Créer des opportunités** examine la capacité des femmes et des filles à participer à la vie économique, politique et sociale. Dans la sphère économique, il traite également des contraintes relatives à la participation et aux répercussions de ces restrictions sur les femmes et leur famille, ainsi que sur la productivité et la croissance. Il aborde également la capacité des femmes et des filles à pouvoir s'exprimer sur les plans politiques et civiques afin d'exercer leur pouvoir et leur influence pour façonner la société. Enfin, il évalue deux domaines dont le marché a évolué depuis 1995 (la technologie et les médias) et examine si les femmes sont en mesure d'accéder à ces outils dont l'usage est crucial pour participer pleinement à la société du 21^e siècle.

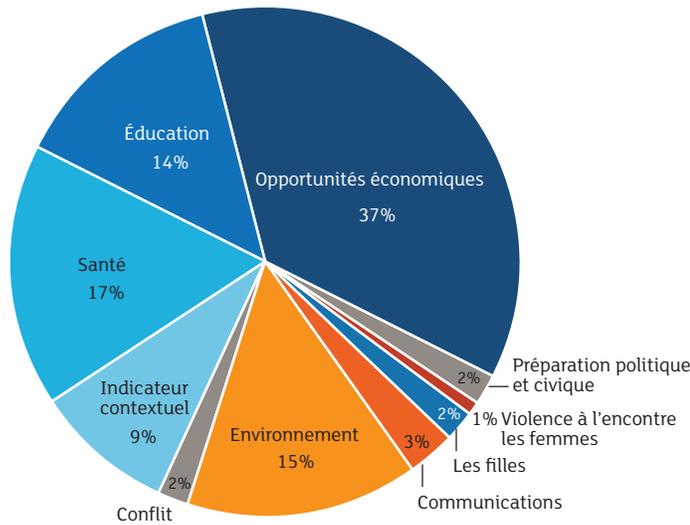
¹⁵ See Appendix D for a complete list of gender data gaps.

Figure 1

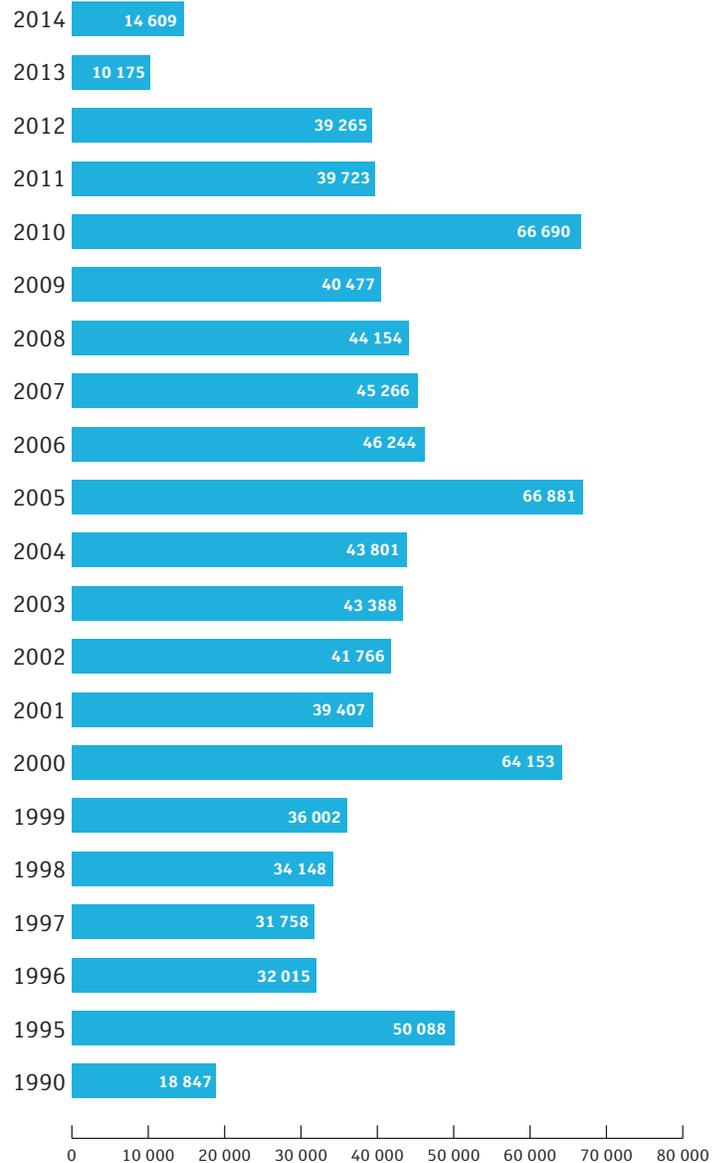
La base de données Pas de plafond

Contient environ 850 000 points de données sur 1 000 indicateurs dans 10 catégories entre 1995 et 2014*

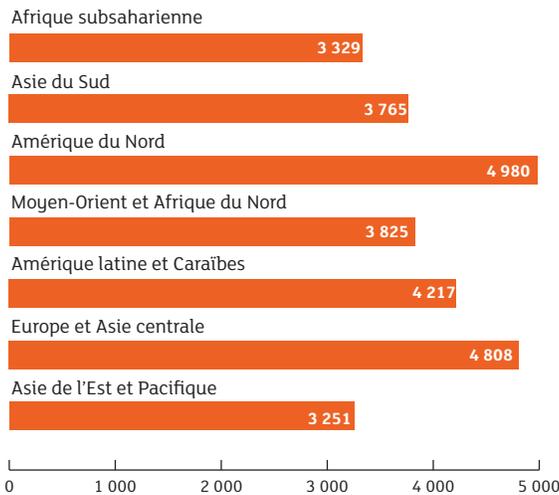
Répartition des points de données par catégorie thématique



Nombre de points de données par année



Nombre moyen de points de données par pays dans chaque région (de 1995 à 2014)



*Les indicateurs montrent une série de données sur un sujet spécifique, par ex. le taux d'alphabétisation des jeunes femmes. Pour chaque indicateur, un point de données reflète les informations associées à cette question pour un pays sur une année, par ex. le taux d'alphabétisation des jeunes femmes en Égypte en 2012 était de 86 %. La base de données contient environ 35 000 points de données sur les constitutions, lois et politiques du Centre d'analyse des politiques mondiales (WORLD Policy Analysis Center) et de MACHEquity, ainsi qu'environ 815 000 points de données regroupés par l'Economist Intelligence Unit (EIU).

**La base de données couvre 197 pays et signataires de la Plateforme d'action de Pékin.

Chapitre 1

Libérer le potentiel

Pour permettre aux femmes et aux filles d’atteindre leur plein potentiel, leurs besoins essentiels doivent être satisfaits sur les plans familial, civique, sanitaire et éducatif. Ces bases fondamentales sont essentielles non seulement pour les femmes et les filles en tant qu’individu, mais également pour leur famille et leur communauté. Au cours des 20 dernières années, nous avons pu constater des avancées significatives en la matière. La mortalité maternelle a presque diminué de moitié. Un nombre record d’enfants sont inscrits à l’école primaire et l’écart entre les sexes est presque comblé à l’échelle du monde. Cependant, les avancées sont inégales : Des disparités en matière de santé et d’éducation existent entre et dans les pays ; l’obtention de droits sur le papier ne signifie pas toujours que la vie des femmes et des filles change dans la pratique. Cette section souligne les avancées et les lacunes en matière d’autonomie juridique, de santé et d’éducation, y compris les risques qu’encourent uniquement les filles.

DROITS JURIDIQUES ET AUTONOMIE

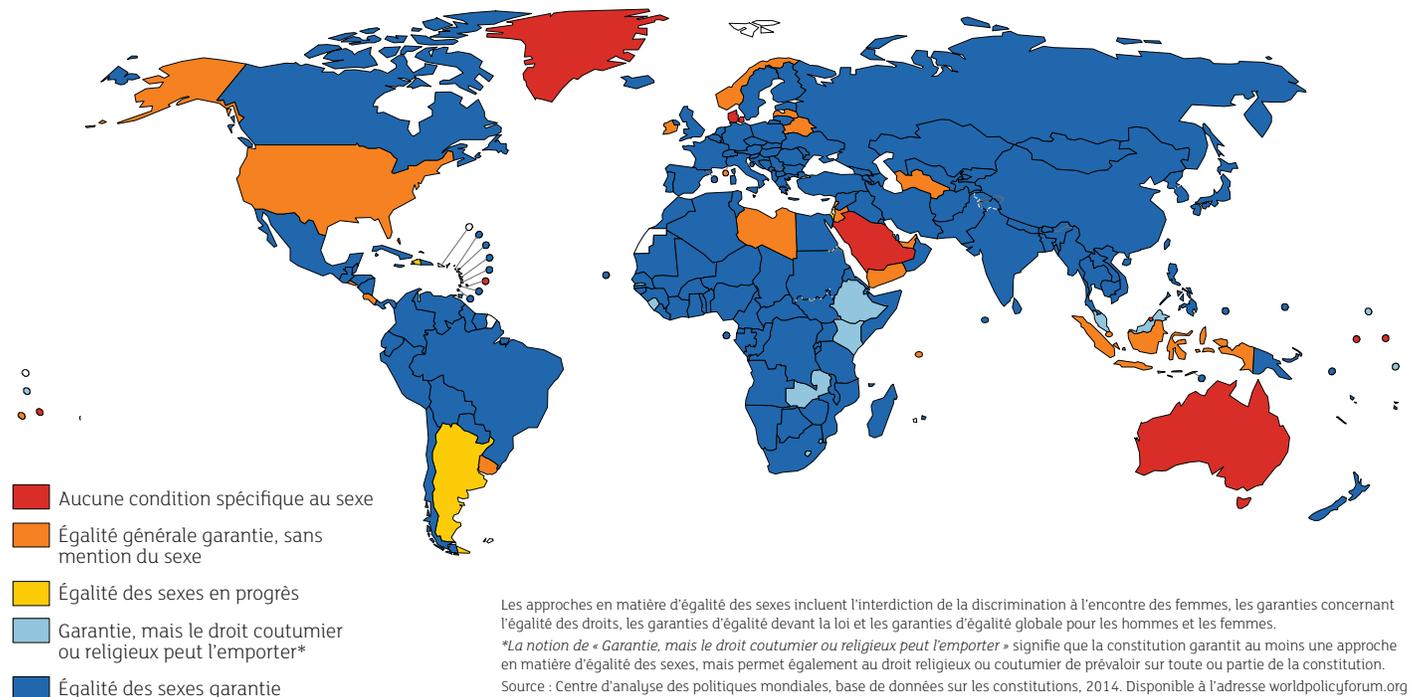
Les garanties juridiques de l’égalité des sexes se sont développées au cours des deux dernières décennies, mais les droits sur le papier ne sont bien souvent pas appliqués dans la pratique.

Des accords internationaux, comme la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes (CEDAW) de l’ONU ratifiée par tous les états membres de l’ONU sauf sept et le Programme d’action de Pékin adopté par 189 nations en 1995, se sont avérés des outils puissants pour établir les droits des femmes et promouvoir l’égalité des sexes.¹⁶ Ces deux accords incitent les pays à instaurer des droits au niveau des lois nationales, ce que de nombreux gouvernements ont fait. Plus de 95 % des 56 constitutions nationales adoptées depuis 1995 incluent des garanties en matière d’égalité des sexes contre 79 % avant cette date.

¹⁶ The seven UN member states that have not ratified CEDAW are: Iran, Palua, Tonga, Somalia, South Sudan, Sudan, and the United States.

Figure 2

Protections constitutionnelles nationales en matière d’égalité des sexes



Aujourd'hui, plus de quatre constitutions sur cinq possèdent un mécanisme permettant de garantir l'égalité des sexes. Cependant, il existe encore onze pays dans lesquels les lois coutumières ou religieuses supplantent certaines ou toutes les dispositions constitutionnelles, ce qui peut compromettre les droits des femmes. Par ailleurs, 32 constitutions ne garantissent pas explicitement la protection de l'égalité des droits pour les hommes et les femmes.¹⁷

Ces deux dernières décennies ont montré l'importance sur le plan pratique des fondements constitutionnels des droits des femmes. En Turquie, par exemple, le mouvement de défense des droits des femmes a plaidé avec succès en 2001 pour l'instauration d'un âge minimum du mariage identique pour les garçons et les filles en s'appuyant sur les dispositions relatives à l'égalité des sexes de la constitution nationale.¹⁸ Au Nigeria, en 1997, un tribunal a invalidé une loi coutumière interdisant aux femmes d'hériter des biens en s'appuyant sur l'interdiction constitutionnelle d'exercer une discrimination fondée sur le sexe.¹⁹

Cependant, dans de trop nombreux endroits encore, les lois continuent de perpétuer une inégalité à la défaveur des femmes et des filles sur les plans familial et civique, tandis que les protections juridiques ne sont bien souvent pas appliquées. Aujourd'hui, neuf pays

appliquent des lois restreignant la liberté de mouvement des femmes et 27 % des pays octroient une citoyenneté différente aux femmes en tant qu'enfants ou épouses par rapport aux hommes.²⁰ Et même lorsque des lois rigoureuses existent, leur mise en œuvre et leur application tardent à entrer dans les mœurs, notamment dans les régions où il est difficile de faire évoluer les normes sociales et culturelles. Par exemple, dans 61 pays (soit un quart de la population mondiale), y compris l'Afrique subsaharienne, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, près de 50 % des hommes et 30 % des femmes pensaient que la femme ne devrait pas avoir le droit de demander le divorce.²¹

SANTÉ

Les femmes et les filles sont en meilleure santé qu'elles ne l'étaient il y a 20 ans

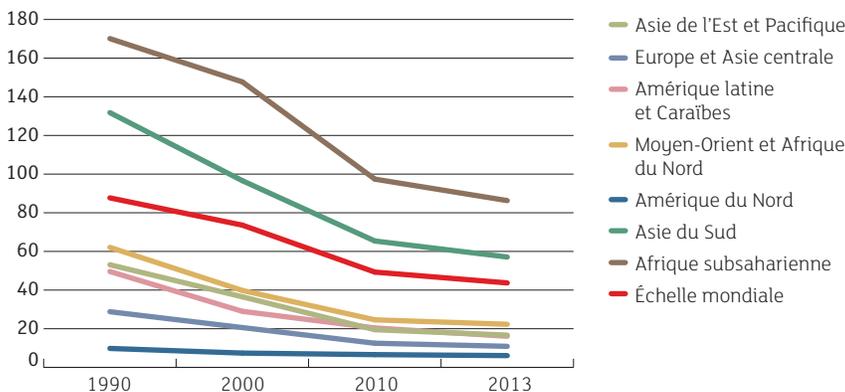
À l'échelle mondiale, les femmes et les hommes n'ont jamais vécu aussi longtemps. L'espérance de vie à la naissance des femmes a augmenté d'une moyenne de 69 ans en 1995 à 73 ans en 2012.²² Celle des hommes a augmenté légèrement depuis un point de départ plus bas, passant de 64 à 69 ans au cours de cette

- 17 WORLD Policy Analysis Center, "Equal Rights for Women and Girls in the World's Constitutions," WORLD Constitutions Database, 2015. <http://www.worldpolicyforum.org>
- 18 L. Turquet, P. Seck, G. Azcona, R. Menon, C. Boyce, N. Pierron, and E. Harbour, "Progress of the World's Women: In Pursuit of Justice," UN Women, 2011-2012. <http://progress.unwomen.org/pdfs/EN-Report-Progress.pdf>
- 19 Center for Reproductive Rights, "Legal Grounds: Reproductive and Sexual Rights in African Commonwealth Courts," Center for Reproductive Rights and the International Programme on Reproductive and Sexual Health Law at the University of Toronto, 2005. http://reproductiverights.org/sites/default/files/documents/bo_legalgrounds_2005.pdf

- 20 WORLD Policy Analysis Center, "Are States Parties to CEDAW Living up to Their Commitments to Women and Girls? A Globally Comparative Analysis of National Action," 2015. <http://www.worldpolicyforum.org>; World Bank, Women, Business and the Law Database.
- 21 J. Klugman and L. Hanmer, "Expanding Women's Agency: Where Do We Stand?" *Feminist Economics*, unpublished at press time.
- 22 World Bank; derived from female life expectancy at birth from sources such as: UN Fund for Population Activities (UNFPA), statistics on World Population Prospects; UN Statistical Division, "Population and Vital Statistics Report"; Eurostat, demographic statistics; Secretariat of the Pacific Community, Statistics and Demography Programme; U.S. Census Bureau, International Database; and census reports and other statistical publications from national statistical offices. <http://data.worldbank.org/indicator/SP.DYN.LE00.FE.IN>, accessed January 2015.

Figure 3

Taux de mortalité des filles de moins de 5 ans (décès pour 1 000 naissances)

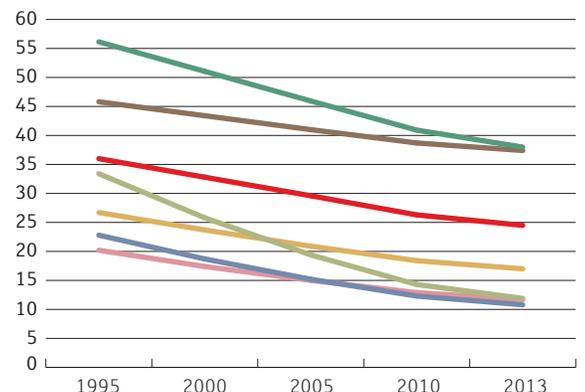


Remarque : le taux de mortalité des filles de moins de 5 ans est la probabilité pour 1 000 cas qu'un nouveau-né de sexe féminin décède avant l'âge de 5 ans, compte tenu des taux de mortalité par âge des femmes pour l'année indiquée.

Source : Banque mondiale, estimations du « taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans » développées par le Groupe interinstitutions de la mortalité infantile. Les estimations relatives à la « prévalence de la malnutrition » reposent sur les estimations communes de l'UNICEF/OMS/Banque mondiale en matière de malnutrition infantile.

Prévalence de la malnutrition (taille par rapport à l'âge)

(% des enfants âgés de moins de 5 ans)



Remarque : la prévalence de la malnutrition infantile est le pourcentage d'enfants âgés de moins de 5 ans dont la taille par rapport à l'âge (retard de croissance) est inférieure d'au moins deux écarts-types à la médiane de la population de référence internationale âgée de 0 à 59 mois.

Améliorations en matière d'eau et d'installations sanitaires

Depuis 1995, de nombreux progrès ont été faits pour améliorer l'accès à l'eau potable et à des installations sanitaires adéquates. La part de la population mondiale ayant accès à des sources d'eau potable a atteint 89 % en 2012, contre 79 % en 1995.¹ De la même façon, la part de la population mondiale ayant accès à des installations sanitaires de meilleure qualité a atteint 64 % en 2012, soit une augmentation de 12 points par rapport à 1995.² Toutefois, on estime à 2,5 milliards le nombre de personnes dans le monde qui ne disposent pas de toilettes, et à un peu plus de 1 milliard le nombre de personnes qui continuent à déféquer à l'extérieur.³

Bien que l'accès à l'eau et à des installations sanitaires soit mesuré à l'échelle d'une communauté ou d'un foyer, nous savons que les femmes et les filles subissent de façon disproportionnée les effets d'un manque d'accès. En effet, le plus souvent ce sont

elles qui doivent aller chercher de l'eau, et elles peuvent se faire agresser lorsqu'elles doivent se déplacer pour faire leurs besoins. Au total, les femmes de 25 pays d'Afrique subsaharienne passent au moins 16 millions d'heures chaque jour à collecter de l'eau potable, tandis que les enfants y consacrent 4 millions d'heures et les hommes, 6 millions d'heures.⁴ Des données montrent que le fait de disposer de sources d'eau à proximité peut contribuer à la scolarisation des filles. Ainsi, une étude menée au Ghana a révélé que le pourcentage de filles âgées de 5 à 15 ans qui allaient à l'école avait augmenté de 2 points en moyenne lorsque le temps qu'elles consacraient à transporter de l'eau était réduit de moitié. Une autre étude a également établi que les taux de scolarisation des filles augmentaient de 10 points de pourcentage au Yémen et de 12 points au Pakistan en réduisant d'une heure le temps passé à marcher jusqu'à une source d'eau.⁵

- 1 WHO-UNICEF Joint Monitoring Programme for Water Supply and Sanitation, accessed May 2014. See No Ceilings database, www.noceilings.org
- 2 Ibid.
- 3 WHO-UNICEF Joint Monitoring Programme for Water Supply and Sanitation, "Progress on Drinking Water and Sanitation, 2014 Update," 2014, p. iv. http://www.wssinfo.org/fileadmin/user_upload/resources/JMP_report_2014_webEng.pdf

- 4 UNICEF, WHO, "Progress on Drinking Water and Sanitation: 2012 Update," 2012. http://whqlibdoc.who.int/publications/2012/9789280646320_eng_full_text.pdf?ua=1 <http://www.un.org/waterforlifedecade/gender.shtml>
- 5 C. Nauges and J. Strand, "Water hauling and girls' school attendance: some new evidence from Ghana," Policy Research Working Paper 6443, World Bank; G. Koolwal and D. van de Walle, "Access to Water, Women's Work, and Child Outcomes," *Economic Development and Cultural Change* 61 (2013): 369-405.

même période.²³ L'augmentation de la longévité des femmes dans les pays à faible revenu a été encore plus importante, soit de 14 % de 1995 à 2012.²⁴ Certains pays ont connu des améliorations encore plus frappantes : en Éthiopie, l'espérance de vie des femmes s'est allongée de 51 à 65 ans entre 1995 et 2012.²⁵ Les taux de mortalité par AVC, malaise cardiaque et maladie infectieuse, telle que la tuberculose, ont chuté à l'échelle mondiale depuis 1995, y compris chez les femmes.²⁶ À présent, les maladies non transmissibles sont responsables de la majorité des décès de femmes dans le monde.²⁷

Les filles ont également une meilleure chance de survie. Le taux de mortalité mondial des filles de moins de 5 ans a chuté de 50 % de 1990 à 2013, ce qui est comparable à la baisse de 49 % chez les garçons.²⁸

- 23 See above for description of data. <http://data.worldbank.org/indicator/SP.DYN.LE00.MA.IN>
- 24 See Appendices for World Bank country income group definitions. See also World Bank: derived from female life expectancy at birth from sources such as: UNFPA, statistics on World Population Prospects; UN Statistical Division, "Population and Vital Statistics Report"; Eurostat, demographic statistics; Secretariat of the Pacific Community, Statistics and Demography Programme; U.S. Census Bureau, International Database; and census reports and other statistical publications from national statistical offices. <http://data.worldbank.org/indicator/SP.DYN.LE00.FE.IN>, accessed January 2015.
- 25 Ibid.
- 26 From 1995 to 2010, female deaths globally from cerebrovascular disease, ischemic heart disease and tuberculosis fell by 26.1%, 21.5% and 39.7%, respectively. Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME), "Global Burden of Disease 2010," 2013. See *No Ceilings* database, www.noceilings.org
- 27 World Health Organization (WHO), Global Health Observatory database, accessed January 2015. www.who.int/gho/en; C. Murray et al., "Global, regional, and national prevalence of overweight and obesity in children and adults during 1980-2013: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2013." *The Lancet* 384, no. 9945 (2014): 766-781.
- 28 World Bank, based on estimates developed by the UN Inter-agency Group for Child Mortality Estimation (UN Children's Fund [UNICEF], WHO, World Bank, UN Department of Economic and Social Affairs [UNDESA] Population Division), accessed January 2015. www.childmortality.org

Cette baisse a été particulièrement remarquable dans les régions avec un taux de mortalité infantile élevé, atteignant 57 % en Asie du Sud et 49 % en Afrique subsaharienne. La santé des enfants s'est améliorée en général, grâce à une meilleure nutrition et de meilleurs taux de vaccination. La prévalence du retard de croissance des enfants de moins de 5 ans, qui est une mesure de la malnutrition chronique, a également baissé dans toutes les régions de 1995 à 2013, avec 64 millions d'enfants souffrant de retard de croissance en moins, dont plus de la moitié se trouvaient en Asie de l'Est.²⁹

Les taux de mortalité maternelle ont considérablement diminué

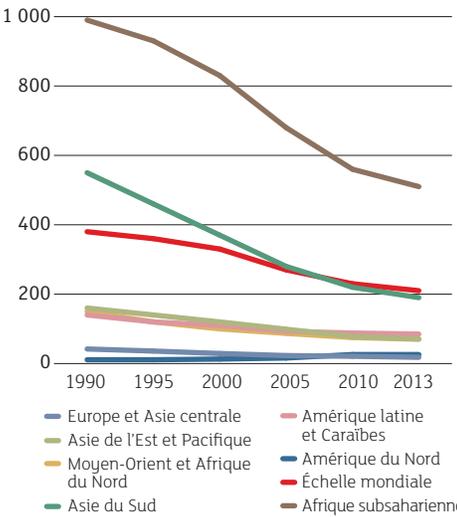
L'amélioration de la santé et de la survie des femmes enceintes et des mères a été l'une des grandes réussites des deux dernières décennies. Le taux de femmes qui meurent en accouchant a chuté d'au moins 40 % dans 76 pays et de près de 60 % en Asie du Sud de 1995 à 2013.³⁰ Les principales raisons de ces décès incluent les hémorragies, l'hypertension, les sepsis et les complications dues aux avortements à risque.³¹

- 29 World Bank, Joint Child Malnutrition Estimates (UNICEF, WHO, World Bank), accessed January 2015. <http://data.worldbank.org/child-malnutrition/regional-burdens-and-shares-of-total-burden>
- 30 World Bank, WHO, UNICEF, UNFPA, "Trends in Maternal Mortality: 1990 to 2013," WHO, 2014. <http://www.who.int/reproductivehealth/publications/monitoring/maternal-mortality-2013/en/>
- 31 K.S. Khan, D. Wojdyla, L. Say, A.M. Gülmezoglu, and P. Van Look, "WHO analysis of causes of maternal death: a systematic review," *The Lancet* 367, No. 9516 (2006): 1066-1074; M.T. Mbitvo and L. Say, "Global progress and potentially effective policy responses to reduce maternal mortality," *International Journal of Gynecology & Obstetrics* 119 (2012): S9-S12; WHO, "Maternal Mortality," last modified May 2014. <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs348/en/>

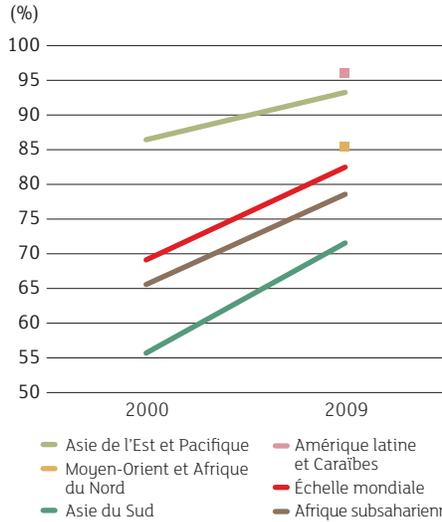
Figure 4

Taux de mortalité maternelle

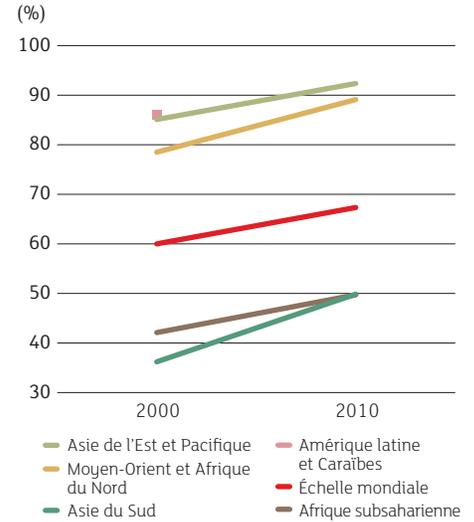
(estimation modélisée pour 100 000 naissances viables)



Couverture des soins prénatals, au moins 1 visite



Accouchements assistés par du personnel qualifié



Sources : Banque mondiale ; OMS, UNICEF, UNFPA, la Banque mondiale et la Division de la population des Nations Unies. Tendances en matière de mortalité maternelle : de 1990 à 2013. Genève, Organisation mondiale de la santé, 2014 ; UNICEF, Situation des enfants dans le monde, Childinfo, et enquêtes démographiques et sanitaires réalisées par ICF International.

L'utilisation croissante des services de santé et les améliorations de ces services expliquent en partie cette diminution. Dans les pays en développement, la proportion des naissances assistées par un personnel soignant qualifié a augmenté de 60 % de toutes les naissances en 2000 à 67 % en 2010. Et la couverture des soins prénatals a encore plus augmenté.³² Une série d'autres facteurs a permis de réduire la mortalité maternelle, allant des investissements dans les systèmes de santé à la réduction générale de la pauvreté.³³

L'accès à la planification familiale s'est étendu, ce qui a permis à un plus grand nombre de femmes de déterminer le moment ainsi que l'espacement de leurs grossesses et réduit la mortalité maternelle. L'utilisation de la contraception moderne a augmenté de 53 à 58 % à l'échelle mondiale.³⁴ Certaines régions ont connu des augmentations encore plus fortes : la prévalence de la contraception moderne en Asie de l'Est a augmenté de 34 à 50 % entre 1995 et 2015 et elle a doublé en Afrique subsaharienne, passant de 11 à 23 %.³⁵ L'élan s'est accéléré récemment : dans les pays en développement, plus de 8 millions de femmes supplémentaires ont utilisé une méthode de contraception moderne en 2013

par rapport à 2012.³⁶ La demande de planification familiale suit également une chute des taux de fertilité. Dans les pays à faible revenu, le nombre de naissances par femme a baissé de plus de 20 % sur 20 ans.³⁷

Malgré des gains importants en matière de santé, les progrès ont été inégaux, plus particulièrement chez les personnes pauvres, en zones rurales et marginalisées

L'espérance de vie des femmes a augmenté dans la plupart des régions du monde, mais elle a diminué dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne en raison de la crise du VIH/sida.³⁸ Par exemple, l'espérance de vie à la naissance des femmes au Botswana a diminué de 60 ans en 1995 à 46 en 2012.³⁹ Même si le nombre de nouvelles infections au VIH est en baisse, les femmes âgées de 15 à 24 ans ont un taux d'infection deux fois supérieur à celui des jeunes hommes, et elles constituent désormais la majorité des jeunes vivant avec le VIH.⁴⁰ Les taux de prévalence mondiaux du VIH ont augmenté à un rythme plus rapide pour les femmes que pour les hommes. Plus

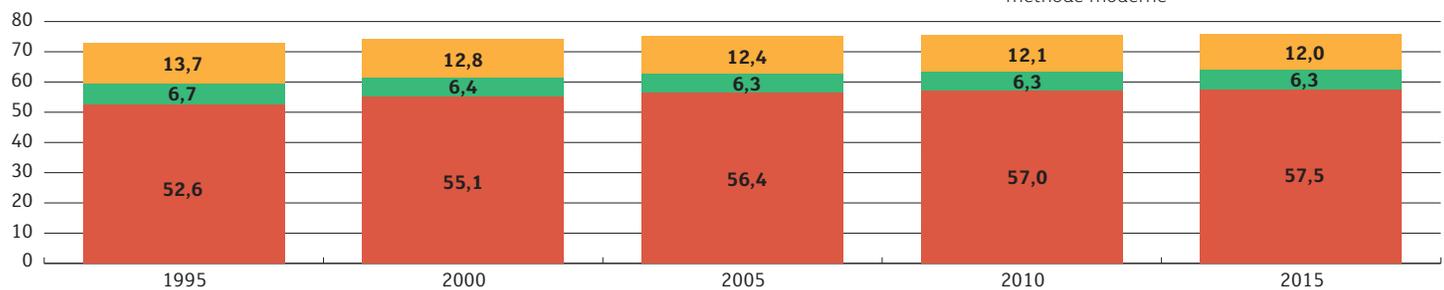
32 World Bank, UNICEF, State of the World's Children, Childinfo, and Demographic and Health Surveys by ICF International, accessed January 2015. <http://www.unicef.org/sowc/>
 33 C. Ronsmans, M.D., and W.J. Graham, D.Phil, "Maternal mortality: who, when, where, and why," *The Lancet* 368 (2006), <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S014067360669380X>; M.E. Chowdhury, R. Botlero, M. Koblinsky, S.K. Saha, G. Dieltiens, and C. Ronsmans, "Determinants of reduction in maternal mortality in Matlab, Bangladesh: a 30-year cohort study," *The Lancet* 370 (2007): 1320-1328.
 34 All data on modern contraceptive prevalence are drawn from the United Nations Population Division, Estimates and Projections of Family Planning Indicators 2014, accessed January 2015, http://www.un.org/en/development/desa/population/theme/family-planning/cp_model.shtml. These prevalence rates are given for women aged 15 to 49 who are married or in a union.
 35 UNDESA, Population Division, "Model-based Estimates and Projections of Family Planning Indicators 2014," 2014. http://www.un.org/en/development/desa/population/theme/family-planning/cp_model.shtml

36 Track20, FP2020 Core Indicator Data, 2013 estimates, accessed February 2015. http://www.track20.org/pages/data/core_indicators?ind=2?sort=1
 37 World Bank, fertility rate, total, accessed January 2015. <http://data.worldbank.org/indicator/SP.DYN.TFRT.IN>
 38 Global Health Observatory, WHO, life expectancy commentary, http://www.who.int/gho/mortality_burden_disease/life_tables/situation_trends_text/en/
 39 World Bank: derived from female life expectancy at birth from sources such as: UNFPA, statistics on World Population Prospects; UN Statistical Division, "Population and Vital Statistics Report"; Eurostat, demographic statistics; Secretariat of the Pacific Community, Statistics and Demography Programme; U.S. Census Bureau, International Database; and census reports and other statistical publications from national statistical offices. <http://data.worldbank.org/indicator/SP.DYN.LE00.FE.IN>, accessed January 2015.
 40 P. Idele, A. Gillespie, T. Porth, C. Suzuki, M. Mahy, S. Kasedde, and C. Luo, "Epidemiology of HIV and AIDS among adolescents: current status, inequities, and data gaps," Lippincott Williams & Wilkins 2014, using data from UNICEF analysis of unpublished 2012 HIV and AIDS estimates from the Joint United Nations Programme on HIV/AIDS (UNAIDS). http://data.unicef.org/corecode/uploads/document6/uploaded_pdfs/corecode/Epidemiology_of_HIV_and_AIDS_Among_Adolescents_169.pdf; UNAIDS, "UNAIDS World Aids Day Report 2011," 2011. http://www.unaids.org/sites/default/files/en/media/unaids/contentassets/documents/unaidspublication/2011/JC2216_WorldAIDSday_report_2011_en.pdf



Figure 5

Demande totale de planification familiale*, échelle mondiale, parmi les femmes mariées ou vivant en concubinage âgées de 15 à 49 ans (%)



*Remarque : la demande totale de planification familiale est égale à la somme de la prévalence contraceptive et des besoins non satisfaits en matière de planification familiale.

**Les méthodes de contraception modernes comprennent la stérilisation féminine et masculine, les pilules hormonales, le dispositif intra-utérin (DIU), le préservatif masculin, les injections contraceptives, l'implant (y compris Norplant), les méthodes de barrière vaginale, le préservatif féminin et la contraction d'urgence. Les méthodes de contraception traditionnelles comprennent le rythme (abstinence périodique), le retrait, la méthode de l'aménorrhée lactationnelle (MAMA) et les méthodes anciennes.

Sources : Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2014). Modèles d'estimations et de projections des indicateurs de planification familiale, 2014.

Fourneaux et santé environnementale

Près de 3 milliards de personnes cuisinent chaque jour sur des feux ouverts ou des fourneaux rudimentaires alimentés par de la biomasse (bois, excréments d'animaux et déchets agricoles) ou du charbon. Or l'utilisation de combustibles solides et de méthane avec des fourneaux ouverts ou inadéquats a des effets néfastes à la fois sur l'environnement et sur la santé humaine. L'exposition à la pollution de l'air à l'intérieur des habitations due à des modes de cuisson dangereux, inefficaces et polluants, tue plus de 4 millions de personnes chaque année, et entraîne, chez des millions d'autres, des cancers, des pneumonies, des maladies cardiaques et pulmonaires, la cécité, ainsi que des brûlures. Les femmes et les filles en subissent souvent les effets de façon disproportionnée puisqu'elles sont généralement responsables de la préparation des aliments. Dans de nombreuses régions, les faibles taux d'utilisation ont constitué un défi en raison du coût élevé des combustibles pour les nouveaux types de fourneaux.¹

1 Global Alliance for Clean Cookstoves, <http://www.cleancookstoves.org/impact-areas/women/index.html>; World Bank, Energy Sector Management Assistance Program (ESMAP), "Cleaner Hearths, Better Homes: New Stoves for India and the Developing World," 2012. http://cleancookstoves.org/resources_files/cleaner-hearths-better.pdf; United Nations Development Programme (UNDP), UN Peace Building Support Office (UN-PBSO), UN Women, and UN Environment Programme (UNEP), "Women and Natural Resources: Unlocking the Peacebuilding Potential," 2013. http://www.static.reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/UNEP_UN-Women_PBSO_UNDP_gender_NRM_peacebuilding_report%20pdf.pdf

de 16 millions de femmes sont infectées aujourd'hui, soit près du double comparé à 1995.⁴¹

Même si la baisse de la mortalité maternelle est une réussite majeure, il reste un travail inachevé. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), environ 800 femmes meurent chaque jour de causes très souvent évitables liées à la grossesse et à l'accouchement. De plus, 99 % de ces décès surviennent dans des pays en

41 UNAIDS Spectrum Estimates data measuring the total number of people living with HIV. <http://www.unaids.org/en/dataanalysis/datatools/spectrumpep2013>

développement.⁴² En 2013, dix pays enregistraient environ 60 % de décès maternels : la Chine, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, l'Inde, l'Indonésie, le Kenya, le Nigeria, le Pakistan, la Tanzanie et l'Ouganda.⁴³ Ce taux reste le plus élevé en Afrique subsaharienne, où 510 femmes meurent pour 100 000 naissances, suivi par l'Asie du Sud, où 190 femmes meurent.⁴⁴ En outre, les femmes faisant partie des 20 % les plus riches de la population sont jusqu'à 20 fois plus susceptibles que les femmes pauvres d'être assistées par un professionnel de santé qualifié pendant l'accouchement.⁴⁵ La prévalence de la fistule obstétricale, un orifice dans la filière pelvigénitale causé par un accouchement difficile, est un exemple de conséquence encore bien trop courante découlant du manque d'accès aux soins de santé, et ce, plus particulièrement chez les adolescentes des pays en développement, qui sont plus exposées aux mariages d'enfants et à une maternité précoce.⁴⁶ Alors que la mortalité maternelle est relativement basse dans les pays développés, son taux s'est en réalité dégradé aux États-Unis depuis 1995, avec une augmentation de 11 décès pour 100 000 naissances à 28 décès en 2013.⁴⁷

Malgré des progrès dans l'accès à la planification familiale, plus de 220 millions de femmes dans les pays en développement veulent toujours retarder ou empêcher la grossesse, mais n'utilisent pas une méthode de contraception moderne, en partie à cause

42 World Bank, WHO, UNICEF, UNFPA. "Trends in Maternal Mortality: 1990 to 2013," WHO, 2014. <http://www.who.int/reproductivehealth/publications/monitoring/maternal-mortality-2013/en/>

43 Ibid.

44 Ibid.

45 WHO, World Health Report, "Health Systems Financing: The Path to Universal Coverage," 2010.

46 UN General Assembly, "Supporting efforts to end obstetric fistula. Report of the Secretary-General." Sixty-seventh session, August 2012.

47 World Bank, WHO, UNICEF, UNFPA. "Trends in Maternal Mortality: 1990 to 2013," WHO, 2014. <http://www.who.int/reproductivehealth/publications/monitoring/maternal-mortality-2013/en/>

du manque d'accès.⁴⁸ En Afrique subsaharienne, moins d'une femme mariée sur quatre utilise des contraceptifs modernes, contre 50 % en Asie du Sud et 67 % en Amérique latine et Caraïbes.⁴⁹ Bien que la demande en contraception ait augmenté, les besoins mondiaux non satisfaits en matière de planification familiale ont à peine changé, baissant seulement de 14 à 12 % entre 1995 et 2012.⁵⁰ De plus, alors que les taux de fertilité ont diminué, ils restent élevés dans certains pays, notamment au Niger qui est en première place avec un taux de 7,6 par femme.⁵¹

Dans le monde développé, les données indiquent également que les femmes et filles les plus pauvres et marginalisées sont les moins susceptibles d'utiliser les services de santé.⁵² Cela aggrave les risques accrus auxquels ces femmes et filles font face, découlant d'autres facteurs de maladies chroniques, tels que la mauvaise alimentation.⁵³ Un rapport récent sur les pays de l'Union européenne (UE) a montré que les personnes à faible revenu étaient plus susceptibles d'avoir des besoins insatisfaits en matière de santé que les groupes à revenu élevé.⁵⁴ Les États-Unis connaissent également des inégalités, y compris par région : entre le début des années 1990 et 2000, l'espérance de vie des femmes a diminué dans 43 % des comtés des États-Unis, alors que celle des hommes n'a diminué que dans 3 % des comtés.⁵⁵ De plus, les investissements dans la santé n'ont pas toujours profité aux hommes et aux femmes de façon égale.⁵⁶

ÉDUCATION

L'écart entre les sexes dans l'enseignement primaire a pratiquement disparu à l'échelle mondiale

Vingt ans après la conférence de Pékin, le monde a fait des progrès considérables dans l'amélioration de l'accès des filles à l'éducation. De nos jours, presque autant de filles que de garçons sont inscrits à l'école primaire dans le monde, et l'écart entre les sexes a disparu dans toutes les régions excepté en Afrique subsaharienne, où il s'est resserré en passant de 85 filles pour 100 garçons en 1995

à 93 en 2012.⁵⁷ En Afrique subsaharienne, environ trois filles sur quatre sont désormais inscrites à l'école primaire, contre seulement la moitié en 1995.⁵⁸ Le nombre d'années moyen de scolarisation des filles a également augmenté, plus particulièrement dans les pays en développement. Aujourd'hui, les filles et les femmes âgées de 15 ans et plus passent en moyenne 7,3 ans à l'école, contre 5,6 ans en 1990.⁵⁹ Cependant, même si les progrès dans la réduction de l'écart entre les sexes lors des inscriptions sont importants, un trop grand nombre d'enfants (filles et garçons) ne terminent pas leur scolarité.

Les lois et politiques visant à améliorer l'accès des filles à l'éducation ont également été renforcées. Les constitutions nationales adoptées depuis la conférence de Pékin sont plus susceptibles de garantir l'égalité des filles dans l'éducation que celles adoptées avant, soit 86 % contre 50 %. Les deux tiers des constitutions adoptées après la conférence garantissent aussi l'enseignement primaire gratuit, contre environ la moitié auparavant.⁶⁰ Au cours des deux dernières décennies, la plupart des pays ont rendu l'enseignement primaire plus accessible financièrement. Quarante-vingt-neuf pour cent des pays à faible revenu, 97 % des pays à revenu intermédiaire et tous les pays à revenu élevé ont rendu l'enseignement primaire gratuit.⁶¹ Seuls sept pays dans le monde continuent à faire payer des frais de scolarité pour l'enseignement primaire.⁶² Ces changements sont importants, car les filles sont plus susceptibles que les garçons de ne pas être scolarisées lorsque les familles sont confrontées à des difficultés économiques.⁶³

Des écarts demeurent et les filles les plus pauvres et marginalisées sont à la traîne

Malgré les améliorations apportées à l'enseignement primaire des filles au niveau mondial, des écarts importants subsistent à l'intérieur des pays. Des enquêtes sur les ménages, menées dans les 30 pays comptant 34 millions des 61 millions d'enfants non scolarisés dans le monde, ont établi que parmi les enfants en âge d'aller à l'école primaire, 43 % des enfants non scolarisés sont des filles appartenant au quintile des ménages les plus

48 WHO Fact Sheet: "Family Planning," 2013. <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs351/en/>

49 UNDESA, Population Division, "Model-based Estimates and Projections of Family Planning Indicators 2014," 2014. http://www.un.org/en/development/desa/population/theme/family-planning/cp_model.shtml

50 Ibid.

51 World Bank, fertility rate, total, accessed January 2015. <http://data.worldbank.org/indicator/SP.DYN.TFRT.IN>

52 D. Carr, "Improving the Health of the World's Poorest People," Population Reference Bureau (PRB), 2004. http://www.prb.org/pdf/improvingthehealthworld_eng.pdf

53 NCD Alliance, *Non-Communicable Diseases: A Priority for Women's Health and Development*, 6.

54 OECD/European Union, *Health at a Glance: Europe 2014* (Paris: OECD Publishing, 2014). http://www.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/health-at-a-glance-europe_23056088

55 D.A. Kindig and E.R. Cheng, "Even as Mortality Fell in Most US Counties, Female Mortality Nonetheless Rose in 42.8 percent of Counties from 1992 to 2006," *Health Affairs* 32, No. 3 (2013). <http://www.womenspolicy.org/wp-content/uploads/2014/07/Kindig-and-Cheng-March-2013.pdf>

56 D. Barthold, A. Nandi, J.M. Mendoza Rodríguez, and J. Heymann, "Analyzing whether countries are equally efficient at improving longevity for men and women," *American Journal of Public Health* 104, No. 11 (2014): 2163-2169.

57 Globally, the adjusted net enrollment rate in primary schools for boys in 2012 was 91.9% compared with 90.3% for girls. The gap was 7.4 percentage points in 1995. In Sub-Saharan Africa, the enrollment rates for boys and girls are 80.6% and 75.2%, respectively. See No Ceilings database, www.nocellings.org; original source was the UN Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) Institute for Statistics, accessed May 2014.

58 Adjusted net enrollment in primary school (used here) is the number of pupils of the school-age group for primary education, enrolled either in primary or secondary education, expressed as a percentage of the total population in that age group. See *No Ceilings* database, www.nocellings.org; original source was UNESCO Institute for Statistics, accessed May 2014.

59 R.J. Barro and J.W. Lee, "A New Data Set of Educational Attainment in the World, 1950–2010," National Bureau of Economic Research Working Paper, April 2010.

60 WORLD Policy Analysis Center, "Equal Rights for Women and Girls in the World's Constitutions," *WORLD Constitutions Database*, 2015. <http://www.worldpolicyforum.org>

61 WORLD Policy Analysis Center, "Facilitating Girls' Access to Quality Education: Global Findings on Tuition-Free and Compulsory Education," *WORLD Education Database*, 2015. <http://www.worldpolicyforum.org>

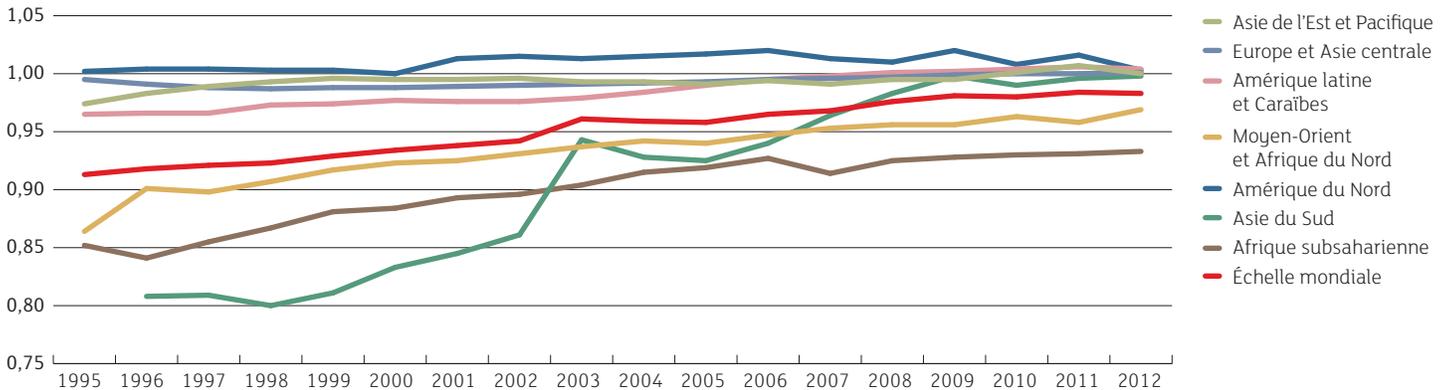
62 Ibid.

63 Plan International Working Paper, "Because I Am a Girl," Africa Report: Progress and Obstacles to Girls' Education in Africa, 2012. http://plan-international.org/girls/pdfs/Progress%20and%20obstacles%20to%20girls%20education%20in%20Africa_ENG.pdf; UNESCO, Education for All (EFA) Global Monitoring Report 2003-2004, Chapter 3: "Why Are Girls Still Held Back?" http://www.unesco.org/education/efa_report/chapter3.pdf

Figure 6

Taux d'inscription net ajusté à l'école primaire

(indice de parité entre les sexes*)



*L'indice de parité entre les sexes est le rapport de scolarisation hommes/femmes
Source : Banque mondiale, Institut de statistique de l'UNESCO

pauvres et seulement 9 % sont des garçons appartenant au quintile des ménages les plus riches.⁶⁴ Il existe également des différences notables selon les revenus dans le nombre d'années de scolarité prévu. En 2010, dans les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire, tranche inférieure, les femmes les plus pauvres des zones rurales avaient passé moins de trois ans à l'école, par comparaison avec les jeunes hommes les plus riches des zones urbaines, qui y avaient respectivement passé 9,5 et 12 ans.⁶⁵ Alors que les écarts les plus importants

sont entre les garçons riches et les filles pauvres, il existe également des écarts considérables entre les femmes à revenu élevé et faible à l'intérieur des pays, en partie parce que les femmes plus riches continuent souvent jusqu'à l'université. Par exemple, les écarts entre les femmes les plus riches et les plus pauvres en Égypte et en Inde dépassent 10 ans.⁶⁶

Bien que l'écart entre les sexes se soit resserré dans l'enseignement secondaire, beaucoup de filles ne sont pas scolarisées

Un plus grand nombre de filles vont à l'école secondaire au niveau mondial (le taux de transition du primaire

64 UNESCO, EFA Monitoring Report, Policy Paper 04, "Reaching out-of-school children is crucial for development," June 2012. <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002165/216519E.pdf>
65 EFA Global Monitoring Report, "Teaching and Learning: Achieving equality for all," 2014. <http://www.unesco.org/new/en/education/themes/leading-the-international-agenda/efareport/reports/2013/>

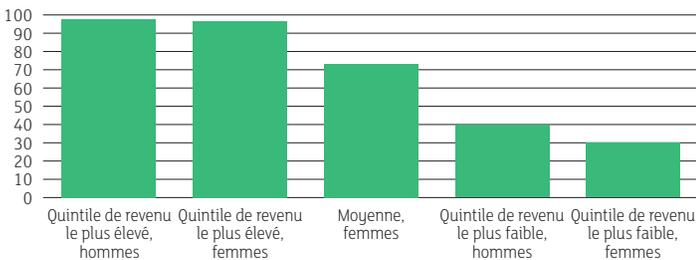
66 UNESCO World Inequality Database on Education, accessed September 2014. These data are used in the EFA Global Monitoring Report series. See *No Ceilings* database, www.noceilings.org

Figure 7

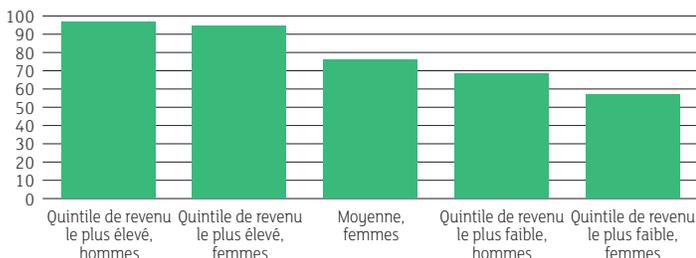
Taux de réussite en primaire et premier cycle du secondaire, Népal et Nigeria

(%, 2011)

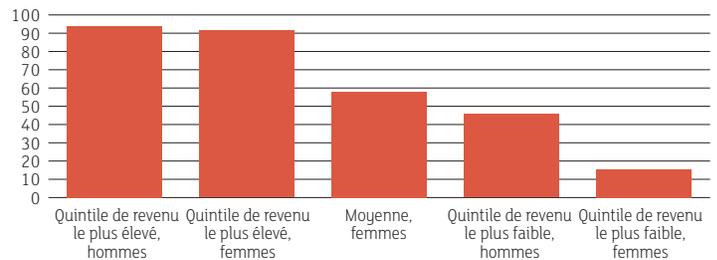
Taux de réussite au primaire, Nigeria



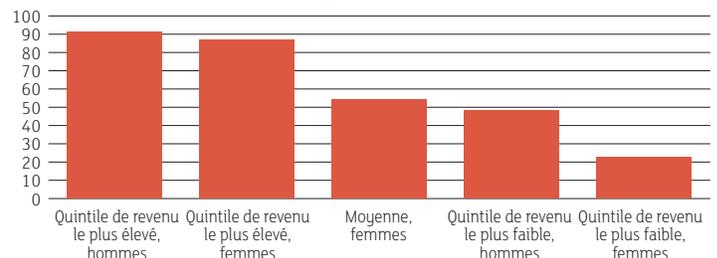
Taux de réussite au primaire, Népal



Taux de réussite en premier cycle du secondaire, Nigeria



Taux de réussite en premier cycle du secondaire, Népal

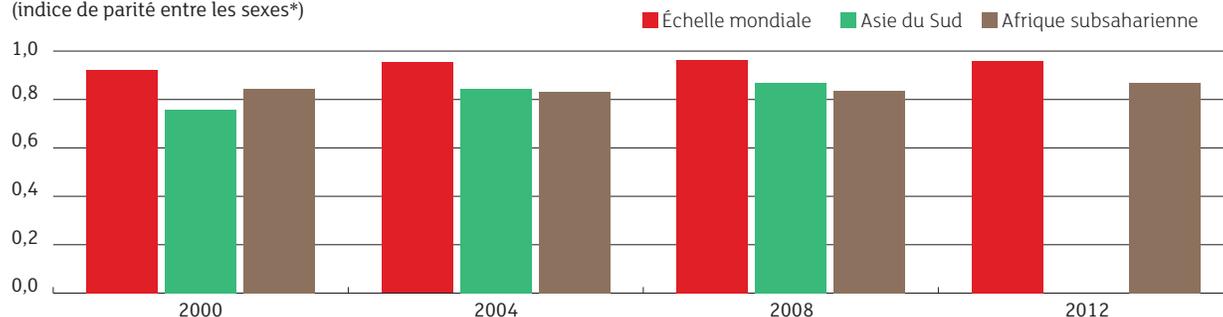


Sources : Base de données de l'UNESCO sur les inégalités mondiales dans le domaine de l'éducation, consultée en septembre 2014. Ces données sont utilisées dans le Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous.

Figure 8

Taux d'inscription net au secondaire, à l'échelle mondiale et dans certaines régions où les filles accusent des retards

(indice de parité entre les sexes*)



*L'indice de parité entre les sexes est le rapport de scolarisation hommes/femmes.

Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ne sont pas inclus en raison de données insuffisantes. Données pour l'Asie du Sud, 2012 non disponibles.

Source : Banque mondiale

au secondaire a augmenté de 83 % en 1995 à 91 % en 2011)⁶⁷, mais un écart entre les sexes subsiste au niveau du secondaire et, dans plusieurs régions, les filles continuent à être à la traîne.⁶⁸ Vingt ans après la conférence de Pékin, moins d'une fille sur trois en Afrique subsaharienne et moins de la moitié en Asie du Sud sont inscrites dans un établissement secondaire.⁶⁹ Les taux de réussite des filles sont encore plus faibles : moins de 25 % dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne et moins de 10 % au Burkina Faso, Mozambique et Niger.⁷⁰ Des écarts importants existent à l'intérieur des pays, où les filles issues des familles aux plus faibles revenus sont moins susceptibles de terminer l'enseignement secondaire. Pour les adolescentes, l'échec de la transition du primaire au secondaire présente des risques significatifs, notamment le mariage d'enfants et la grossesse, et affecte de manière négative leur potentiel de revenu, leur santé et bien-être, ainsi que la santé et l'éducation de leurs futurs enfants.

Les lois et politiques visant à soutenir l'enseignement secondaire sont moins contraignantes que celles qui soutiennent l'enseignement primaire. Aujourd'hui, seulement 22 % des constitutions nationales garantissent le droit à un enseignement secondaire gratuit, ce qui a très peu changé depuis 1995.⁷¹ Les frais de scolarité restent également un obstacle au niveau du secondaire. Quatorze pour cent des pays déclarent faire payer des frais de scolarité en première année du secondaire et ce

chiffre augmente jusqu'à 24 % à la fin de l'enseignement secondaire. Les régions avec les taux de réussite les plus bas pour les filles sont également celles qui sont les plus susceptibles de faire payer des frais de scolarité. Seulement environ un tiers des pays d'Afrique subsaharienne et la moitié des pays d'Asie du Sud ont rendu l'enseignement secondaire gratuit jusqu'à son achèvement, et ces deux régions font face à des disparités entre les sexes dans l'éducation des filles.⁷²

La sécurité et la qualité de l'éducation sont des défis majeurs

Les filles et les garçons font face à des défis, y compris au manque de sécurité et de qualité, qui les empêchent d'aller à l'école et d'acquérir des compétences nécessaires pour accéder à l'enseignement supérieur et à l'emploi. La sécurité à, et, sur le chemin de l'école est une préoccupation majeure et croissante. Selon l'ONU, des agressions visant des écoles ont eu lieu dans au moins 70 pays entre 2009 et 2014, avec pour cible principale, dans la majorité des cas, des filles, des parents et des enseignants qui défendaient l'égalité des sexes dans l'éducation. Plus de 3 600 agressions visant des écoles, des enseignants ou des élèves ont été enregistrées pendant la seule année 2012.⁷³ La violente agression contre l'étudiante et militante pakistanaise Malala Yousafzai en 2012 et l'enlèvement de près de 300 jeunes filles par Boko Haram dans le nord du Nigeria en 2014 sont deux exemples récents des graves menaces auxquelles les écolières sont confrontées.

La qualité de l'enseignement est un autre défi auquel les filles et les garçons font face. Malgré l'augmentation des taux de scolarisation et de réussite, un nombre bien trop élevé d'enfants quittent l'école sans compétences de

67 UNESCO Institute for Statistics, accessed May 2014. See *No Ceilings* database, www.nocceilings.org

68 The secondary school enrollment gap in favor of boys narrowed to 2.7 percentage points in 2012 from 4.4 percentage points in 1998; data from UNESCO Institute for Statistics, accessed May 2014. See *No Ceilings* database: www.nocceilings.org

69 Net enrollment rate in lower and upper secondary school (used here) is the ratio of children of the official secondary school age who are enrolled in secondary school to the population of the official secondary school age; data from UNESCO Institute for Statistics, accessed May 2014. See *No Ceilings* database, www.nocceilings.org

70 UNESCO World Inequality Database on Education, accessed September 2014. These data are used in the EFA Global Monitoring Report series. See *No Ceilings* database, www.nocceilings.org

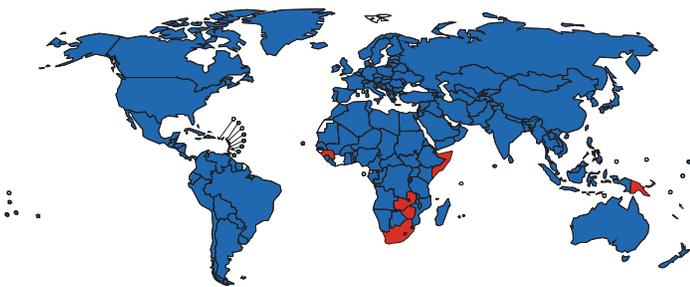
71 WORLD Policy Analysis Center, "Equal Rights for Women and Girls in the World's Constitutions," WORLD Constitutions Database, 2015. <http://www.worldpolicyforum.org>

72 WORLD Policy Analysis Center, "Facilitating Girls' Access to Quality Education: Global Findings on Tuition-Free and Compulsory Education," WORLD Education Database, 2015. <http://www.worldpolicyforum.org>

73 "Background Paper 1 on Attacks Against Girls Seeking to Access Education," prepared for the UN Committee on the Elimination of Discrimination of Violence Against Women, 2015. http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/CEDAW/Report_attacks_on_girls_Feb2015.pdf

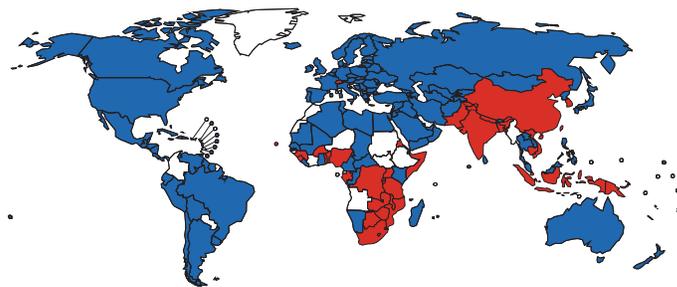
Figure 9

L'enseignement primaire est-il gratuit ?



■ Frais de scolarité
■ Gratuité*

L'enseignement secondaire est-il gratuit ?



*Gratuité inclut les cas où aucuns frais de scolarité ne sont exigés. D'autres frais peuvent s'appliquer. Données mondiales indisponibles pour comparer les frais supplémentaires entre les différents pays.
Source : Centre d'analyse des politiques mondiales, base de données sur l'éducation, 2014. Disponible à l'adresse worldpolicyforum.org

base en lecture ou en calcul, conduisant à ce que certains experts ont appelé une « crise dans l'apprentissage ». ⁷⁴ Alors que la mauvaise qualité de l'enseignement est omniprésente dans les pays en développement, l'inégalité des sexes aggrave les défis de la pauvreté et de la géographie, affectant à la fois la fréquentation scolaire et l'apprentissage lorsque les filles sont à l'école. Au Bénin, par exemple, seulement 6 % des jeunes filles issues de milieux défavorisés acquièrent des compétences de base en calcul, contre 60 % des garçons issus de milieux aisés. ⁷⁵

L'alphabetisation des femmes s'améliore, mais deux tiers des analphabètes dans le monde sont des femmes

Les taux d'alphabetisation mondiaux pour les femmes sont en constante augmentation depuis 1995, atteignant 80 % en 2012, bien que le rythme de progression ait ralenti. ⁷⁶ L'alphabetisation des femmes a augmenté de 3 points de pourcentage entre 1995 et 2012, alors qu'elle avait augmenté de 8 points de pourcentage au cours de la décennie précédente. ⁷⁷ Cependant, malgré une progression soutenue, les femmes représentent aujourd'hui encore près des deux tiers des 781 millions d'adultes qui ne savent ni lire ni écrire. ⁷⁸ Le taux d'alphabetisation des femmes est particulièrement faible dans les pays en développement : environ la moitié des femmes dans les pays à faible revenu et plus d'un tiers des femmes dans les pays à revenu intermédiaire sont analphabètes, et les taux d'alphabetisation des femmes

au Niger et en Guinée sont en dessous de 20 %. ⁷⁹ L'analphabétisme est un problème, en particulier chez les femmes âgées : en moyenne, 58 % des femmes de plus de 65 ans dans les pays à revenu faible ou intermédiaire ne savent ni lire ni écrire. ⁸⁰

Les femmes sont majoritaires dans l'enseignement tertiaire, mais d'importantes disparités persistent en science, en technologie, en ingénierie et en mathématiques (STEM)

Un changement clé a débuté en 1995 au niveau universitaire. Dans certaines régions, comme en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique latine, les femmes participent plus que les hommes à l'enseignement supérieur. Cependant, en Afrique subsaharienne, où les taux de scolarisation dans le supérieur sont, dans l'ensemble, beaucoup plus faibles, seulement six femmes pour 10 hommes sont inscrites à l'université. ⁸¹

Toutefois, les femmes demeurent considérablement sous-représentées dans les études de STEM, une formation pourtant nécessaire pour obtenir des postes qui, dans de nombreux pays, sont les mieux rémunérés. Les stéréotypes sur les genres, les barrières culturelles, et une éducation de qualité médiocre ont contribué à diminuer les taux de participation des femmes dans les études de STEM à tous les niveaux. ⁸² Les hommes sont majoritaires dans les études d'ingénierie dans tous les pays, et même lorsque

74 R. Winthrop and E. McGivney, "Raising the Global Ambition for Girls' Education," The Brookings Institution, Policy Paper 2014-05, December 2014. <http://www.brookings.edu/~media/Research/Files/Papers/2014/12/global%20ambition%20girls%20education%20winthrop%20mcgivney/Winthrop%20NextGenGirls%20v3.pdf>
75 UNESCO, EFA Global Monitoring Report, 2013/14, "Teaching and learning: Achieving quality for all," 2014. <http://www.unesco.org/new/en/education/themes/leading-the-international-agenda/efareport/reports/2013/>
76 Adult literacy rates are for the population aged 15 years and older; youth literacy rates provide information on the population aged 15-24 years of age; data from UNESCO Institute for Statistics, accessed May 2014. See *No Ceilings* database, www.nocellings.org
77 UNESCO Institute for Statistics, accessed May 2014. See *No Ceilings* database, www.nocellings.org
78 UNESCO Institute for Statistics, International Literacy Data, 2014. <http://www.uis.unesco.org/literacy/Pages/literacy-data-release-2014.aspx>

79 UNESCO Institute for Statistics, accessed May 2014. See *No Ceilings* database, www.nocellings.org
80 UNDESA, Follow-up to Second World Assembly on Aging, Report of the Secretary General, 2009. <http://www.un.org/esa/socdev/documents/reports/Ageing.pdf>
81 Gross enrollment rate, female, tertiary education (used here) is the ratio of women enrolled in tertiary education regardless of age, expressed as a percentage of the total population of the five-year age group following on to tertiary school from secondary school. Gross enrollment rate, female, tertiary education data, sourced from the UNESCO Institute for Statistics (accessed May 2014), can be found in the *No Ceilings* database, www.nocellings.org
82 UN, "Access and participation of women and girls in education, training and science and technology, including for the promotion of women's equal access to full employment and decent work," Commission on the Status of Women, Issues Paper, 2014. http://www.unwomen.org/~media/headquarters/attachments/sections/csw/58/csw58_issues_paper_review_theme_14_feb_2014_final%20pdf.aspx

les femmes sont douées dans les cours à prédominance masculine, elles sont moins susceptibles que les hommes d'obtenir un emploi dans ce domaine. Au Qatar, comme dans de nombreux autres pays de la région MENA, les filles surpassent régulièrement les garçons dans les tests de mathématiques et de sciences du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), mais elles ne représentent que 27 % du total des diplômés en ingénierie.⁸³ Vingt ans après Pékin, l'écart homme-femme se creuse dans certains pays : en 2010 aux États-Unis, les femmes ne représentaient que 18 % des diplômés en licence d'informatique, une véritable chute par rapport aux 37 % de 1984.⁸⁴

RISQUES POUR LES FILLES

Les filles courent des risques lors du choix du sexe avant la naissance, de grossesses d'adolescentes et de mariage d'enfants

Bien que les femmes et les filles aient obtenu plus de droits juridiques ainsi qu'un meilleur accès aux soins et à l'éducation, dans de nombreux pays, des pratiques traditionnelles préjudiciables continuent de miner leur potentiel. Cela est particulièrement vrai pour les filles qui font face, même avant la naissance, à des risques uniques qui, dans certains cas, ont augmenté au fil du temps.

La sélection du sexe avant la naissance est une pratique néfaste qui a augmenté au cours des deux dernières décennies. Selon la Banque mondiale, entre 1990 et 2008, le nombre de filles « manquantes » à la naissance a augmenté de plus de 200 000 et s'élève

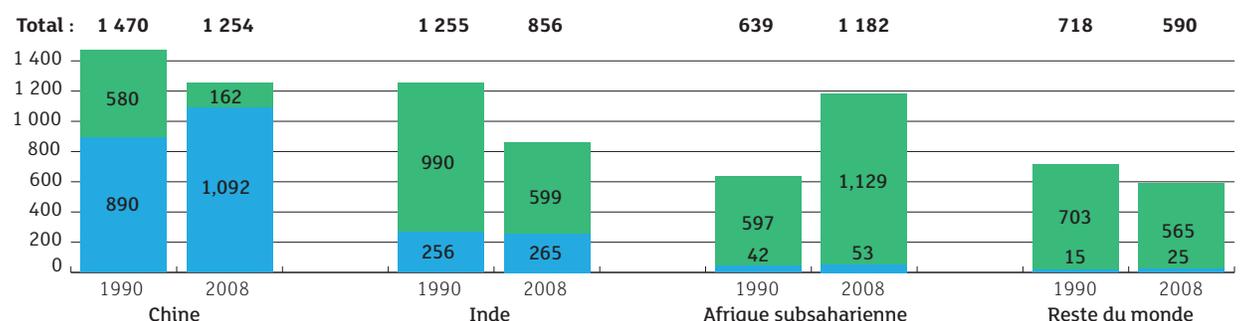
maintenant à environ 1,4 million par an.⁸⁵ Le choix du fils, également appelé « fémicide », a entraîné des rapports asymétriques au niveau des sexes dans certains pays et dans certaines régions. La Chine représente environ 77 % de ces jeunes filles manquantes, tandis qu'en Inde, ce taux représente 18 %.⁸⁶ Selon l'Académie chinoise des sciences sociales, d'ici 2020, la Chine aura 30 à 40 millions plus d'hommes que de femmes de moins de 20 ans.⁸⁷

Les grossesses d'adolescentes présentent des risques importants pour la santé des filles et de leurs bébés. La grossesse et les complications lors de l'accouchement chez les adolescentes sont la deuxième cause de décès chez les jeunes filles entre 15 et 19 ans à l'échelle mondiale.⁸⁸ Quelques progrès ont eu lieu depuis 1995 : au cours des deux dernières décennies, le taux des naissances chez les adolescentes a chuté de près d'un tiers, passant à 45 naissances pour 1 000 filles âgées de 15 à 19 ans.⁸⁹ Cependant, le taux de grossesse et d'accouchement chez les adolescentes reste élevé dans de nombreuses régions. Dans les pays en développement, environ 20 000 jeunes filles de moins de 18 ans accouchent chaque année, et 95 % des naissances se produisent dans les pays en développement.⁹⁰ Neuf des dix premiers pays ayant le taux de naissances le plus élevé chez les femmes de moins de 18 ans se situent en Afrique, allant de 51 % au Niger à 36 % à Madagascar. Les plus grands nombres absolus de naissances chez

83 UNESCO Institute for Statistics, accessed May 2014; OECD Programme for International Student Assessment (PISA), accessed May 2014. See *No Ceilings* database, www.noceilings.org
 84 U.S. Department of Education, National Center for Education Statistics, Higher Education General Information Survey (HEGIS), "Degrees and Other Formal Awards Conferred" surveys; and Integrated Postsecondary Education Data System (IPEDS), "Completions" surveys (table prepared June 2000), <http://nces.ed.gov/programs/digest/d00/dt283.asp>; National Science Foundation, "Women, Minorities, and Persons with Disabilities in Science and Engineering: 2013," 2013. http://www.nsf.gov/statistics/wmpd/2013/pdf/nsf13304_full.pdf

85 World Bank, "Four Million Missing Women", World Development Report on Gender Equality and Development, 2012. <http://go.worldbank.org/GPLFFB9PQ0>
 86 Ibid.
 87 "The Worldwide War on Baby Girls," *The Economist* (March 2010), cited from Chinese Academy of Social Sciences (CASS), January 2010.
 88 WHO Fact sheet: Adolescent Pregnancy, September 2014. <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs364/en/>
 89 World Bank, adolescent fertility rate data. <http://data.worldbank.org/indicator/SP.ADO.TFRT>
 90 UNFPA, "Adolescent Pregnancy," <http://www.unfpa.org/adolescent-pregnancy>; WHO Fact Sheet No. 364, "Adolescent Pregnancy," updated September 2014. <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs364/en/>

Figure 10
Mortalité excessive des femmes, 1990 et 2008
 (milliers)



Source : Banque mondiale, « Quatre millions de femmes manquantes », Rapport sur le développement mondial 2012

Figure 11

Dans quelles circonstances, une fille de 15 ans peut-elle être mariée ?

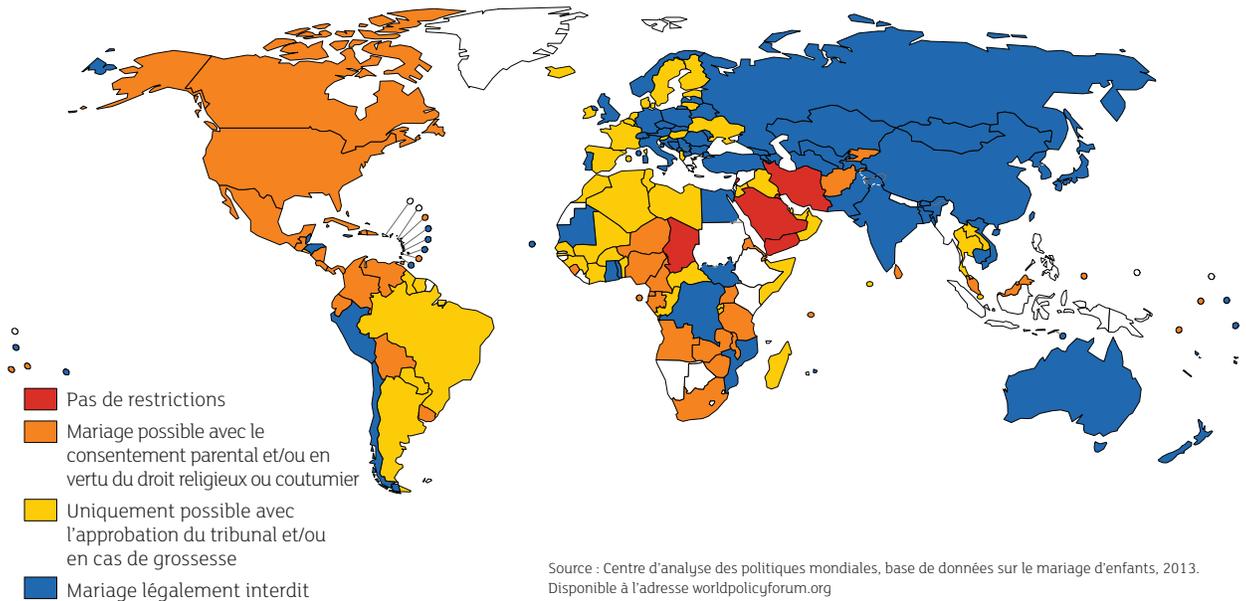
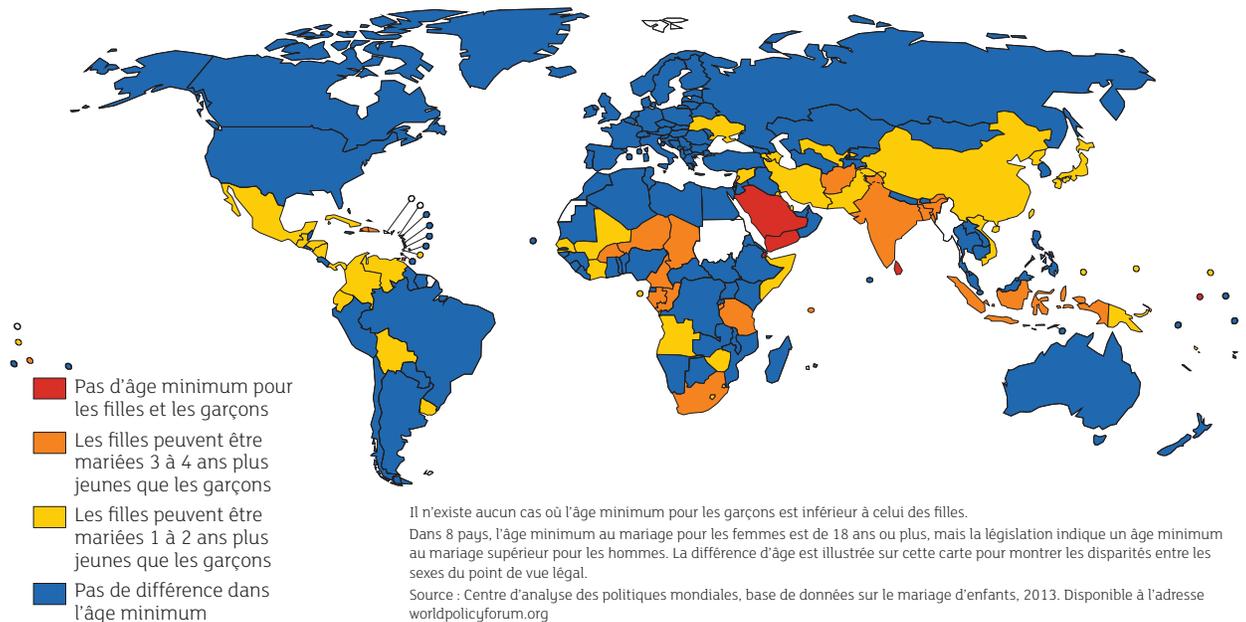


Figure 12

Existe-t-il des disparités entre les sexes concernant l'âge légal minimum pour pouvoir se marier avec le consentement parental ?



les adolescentes se trouvent en Inde, avec 12 millions de femmes entre 20 et 24 ans accouchant avant leurs 18 ans.⁹¹ Les États-Unis, qui, parmi les pays développés, possèdent l'un des taux de grossesse les plus élevés chez les adolescentes, avec 27 naissances pour 1 000

adolescentes âgées de 15 à 19 ans, ont connu une baisse significative de ce taux (de 57 %) entre 1991 et 2013.⁹²

L'une des pratiques traditionnelles néfastes les plus persistantes qui limitent le potentiel des filles est

91 E. Loaiza and M. Liang, "Adolescent Pregnancy: A Review of the Evidence," UNFPA, 2013. http://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/ADOLESCENT%20PREGNANCY_UNFPA.pdf, p. 15

92 S.J. Ventura, B.E. Hamilton, and T. J. Matthews, "National and state patterns of teen births in the United States, 1940-2013," *National vital statistics reports: from the Centers for Disease Control and Prevention, National Center for Health Statistics, National Vital Statistics System* 63, No. 4 (2014): 1-34.

le mariage des enfants, car il compromet la santé, l'éducation, les opportunités économiques et la sécurité. Alors que la part des femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en union avant leur 18e anniversaire a diminué au cours des deux dernières décennies, passant de 31 à 26 %, ce progrès a été inégal et le rythme du changement reste beaucoup trop lent.⁹³ En 2010, 15 ans après Pékin, on estime que 67 millions de femmes dans le monde âgées de 20 à 24 ans étaient mariées avant leur 18 ans.⁹⁴ Encore une fois, nous voyons de moins bons résultats dans les milieux défavorisés : les filles issues des milieux les plus défavorisés sont 2,5 fois plus susceptibles de se marier enfant que celles issues des milieux les plus aisés.⁹⁵ Au Niger, où le nombre de mariages des enfants est le plus élevé du monde, 77 % des femmes âgées de 20 à 49 ans étaient mariées avant leur 18e anniversaire, et 28 % des filles avant l'âge de 15 ans.⁹⁶ En Inde, pays qui abrite un tiers des fillettes mariées recensées dans le monde, on a dénombré en 2010 plus de 25 millions de filles mariées avant leur 18 ans.⁹⁷ Les experts prédisent que si les tendances actuelles ne changent pas, environ 140 millions de filles à travers le monde deviendront des épouses enfants entre 2011 et 2020, et près de 50 millions d'entre elles seront âgées de moins de 15 ans.⁹⁸

Alors que de nombreux facteurs influent sur le nombre de mariages d'enfants, les lois peuvent jouer un rôle fondamental en instituant un âge minimum pour se marier, ce qui affecterait les normes sociales et les attentes.⁹⁹ Depuis 1995, les interdictions juridiques du mariage des enfants ont augmenté à l'échelle mondiale. Parmi 105 pays à revenu faible et intermédiaire,¹⁰⁰ le pourcentage de ceux qui autorisent aux jeunes filles de se marier avant 18 ans a chuté, passant de 24 % en 1995 à 12 % en 2013. Dans certains cas, des lois ont contribué à réduire les taux de prévalence. En 2001, par exemple, les Maldives ont adopté la loi sur la famille

(Family Act), qui, pour la première fois, fixe l'âge minimum légal du mariage à 18 ans. Entre 1995 et 2009, la part des filles maldiviennes âgées de 15 à 18 ans qui étaient mariées a chuté de près de moitié pour atteindre moins de 6 %.¹⁰¹ Dans d'autres pays, même si les lois établissent l'âge minimum du mariage à 18 ans, sans aucune exception, les normes sociales perdurent et la mise en œuvre de ces lois reste un défi. Au Bangladesh, par exemple, où le mariage des enfants a longtemps été illégal, le taux de mariage des enfants est parmi les plus élevés du monde.

Les exceptions légales aux lois sur l'âge minimum du mariage peuvent affaiblir leur efficacité. Plus de la moitié des pays du monde (52 %) autorisent légalement le mariage des jeunes filles de moins de 18 ans avec le consentement de leurs parents. Dans la mesure où les mariages d'enfants ont le plus souvent lieu avec la participation des parents, l'effet de ces vides juridiques est significatif. Dans 19 % des pays, les filles de moins de 18 ans peuvent être légalement mariées si elles vivent dans des communautés qui suivent des lois religieuses ou coutumières autorisant le mariage à un plus jeune âge. Dans de nombreux cas, les lois renforcent explicitement l'inégalité entre les sexes en fixant l'âge minimum du mariage pour les filles en dessous de celui des garçons. Près d'un tiers des pays (31 %) autorise légalement les jeunes filles à se marier plus jeunes que les garçons avec une autorisation parentale. Dans 27 % des pays, les filles peuvent être mariées entre deux et quatre ans plus jeunes que les garçons.¹⁰² Mais des progrès significatifs ont été accomplis dans la réduction de cet écart depuis la Déclaration de Pékin. Entre 1995 et 2013, parmi 105 pays à revenu faible et intermédiaire, le nombre de ceux autorisant les filles à être légalement mariées à des âges plus jeunes que les garçons avec une autorisation parentale a chuté, passant de 66 à 44 %.¹⁰³

93 UNICEF, "Ending Child Marriage: Progress and Prospects," 2014. http://www.unicef.org/media/files/Child_Marriage_Report_7_17_LR_.pdf

94 UNFPA, "Marrying Too Young: End Child Marriage," 2012. <http://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/MarryingTooYoung.pdf>

95 UNICEF, "Ending Child Marriage: Progress and Prospects," 2014. http://www.unicef.org/media/files/Child_Marriage_Report_7_17_LR_.pdf

96 Ibid.

97 UNFPA, MDG 5b+ Info Country Profiles: India. <http://www.devinfo.info/mdg5b/profiles/>

98 UNFPA, "Marrying Too Young: End Child Marriage," 2012. <http://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/MarryingTooYoung.pdf> UNICEF Press Release: "Child Marriages: 39,000 Every Day," March 7, 2013. http://www.unicef.org/media/media_68114.html

99 WORLD Policy Analysis Center and MACHEquity, "Legal Protections Against Child Marriage Around the World," 2015. <http://www.worldpolicyforum.org>

100 To look at change over time, MACHEquity researched laws in 105 low- and middle-income countries included in the Demographic and Health Surveys and Multiple Indicator Cluster Surveys for which we were able to collect complete information about minimum age of marriage laws between 1995 and 2013.

101 WORLD Policy Analysis Center and MACHEquity, "Legal Protections Against Child Marriage Around the World," WORLD and MACHEquity Child Marriage Database, 2015. <http://www.worldpolicyforum.org>

102 WORLD Policy Analysis Center and MACHEquity, "Legal Protections Against Child Marriage Around the World," WORLD Child Marriage Database, 2015. <http://www.worldpolicyforum.org>

103 WORLD Policy Analysis Center and MACHEquity, "Legal Protections Against Child Marriage Around the World," WORLD and MACHEquity Child Marriage Database, 2015. <http://www.worldpolicyforum.org>

Chapitre deux

Assurer la sécurité

La sécurité, y compris l'absence de toute forme de violence, que ce soit en public ou dans la vie privée, est essentielle à la pleine participation des femmes et des filles. Ce chapitre se concentre sur les menaces portant sur la sécurité des femmes et des filles dans trois domaines. Premièrement, il traite de la violence sexiste, qui reste très répandue et qui est dramatique, non seulement pour la santé et le bien-être des individus, mais également pour la participation économique et la croissance. Une évaluation récente calcule le coût de la violence conjugale pour divers pays entre 1,2 et 3,7 % du PIB.¹⁰⁴ Deuxièmement, cette section traite des conflits, en se concentrant à la fois sur les femmes en tant que victimes de conflits ainsi que sur la participation des femmes dans la résolution de conflits. Les recherches montrent que la participation des femmes aux négociations de paix est essentielle à la stabilité à long terme, dans la mesure où les femmes sont plus susceptibles de soulever des questions sur les droits de l'homme, la sécurité, la justice, l'emploi et les soins de santé, qui sont indispensables à une paix durable. Troisièmement, cette section se penche sur les menaces environnementales, y compris le changement climatique et les catastrophes naturelles, ainsi que sur la représentation des efforts en matière de sécurité environnementale, à la lumière des rôles des femmes dans la gestion des ressources naturelles et des effets disproportionnés que les catastrophes naturelles ont sur les femmes et les filles. Bien que les données sur les femmes et l'environnement soient rares, l'expérience montre que la participation des femmes pour réagir au changement climatique et aux autres défis environnementaux est importante.

Dans ces domaines, trop peu de progrès ont eu lieu pour les femmes et les filles au cours des 20 dernières années. Malgré une augmentation des lois interdisant la violence contre les femmes et les filles, ce fléau touche toutes les régions du monde. Malgré la reconnaissance croissante de l'importance de la participation des femmes aux processus de paix et de sécurité, les femmes continuent d'être exclues de ces discussions. Et le rôle des femmes en tant que gardiennes des ressources naturelles est souvent négligé dans les efforts de protection et de sécurisation de l'environnement.

104 J. Klugman, L. Hanmer, S. Twigg, T. Hasan, J. McCleary-Sills, and J. Santamaria, "Voice and Agency: Empowering Women and Girls for Shared Prosperity," World Bank Open Knowledge Repository, 2014.

VIOLENCE CONTRE LES FEMMES ET LES FILLES

La violence contre les femmes est un fléau mondial

La violence contre les femmes et les filles est à la fois une manifestation et un facteur de l'inégalité entre les sexes. L'ONU définit la violence contre les femmes comme « tout acte de violence sexiste qui entraîne, ou est susceptible d'entraîner des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques envers les femmes, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit en public ou dans la vie privée. »¹⁰⁵

On estime qu'une femme sur trois dans le monde a déjà subi des violences physiques ou sexuelles, dans la vaste majorité des cas, de la part de son mari ou de son partenaire.¹⁰⁶ Par ailleurs, les chiffres en matière de violence conjugale varient selon les pays. Ainsi, en Géorgie et en Suisse, entre 5 et 9 % des femmes subissent des violences physiques de la part d'un partenaire au cours de leur vie, tandis qu'en République démocratique du Congo et dans l'archipel de Kiribati, ces statistiques atteignent 60 %.¹⁰⁷ La violence à l'encontre des femmes et des filles demeurant sous-évaluée, la plupart des estimations se fondent sur des enquêtes. Toutefois, malgré certaines avancées en termes de recueil des données, les données de tendance restent limitées et il est donc difficile de déterminer si les taux de violence à l'égard des femmes ont évolué au cours des 20 dernières années.¹⁰⁸

La violence à l'encontre des femmes et des filles touche des femmes de toutes les couches sociales et économiques, et de toutes les zones géographiques.¹⁰⁹ Les femmes vivant dans des pays à faible revenu

105 UN General Assembly Resolution 48/104 Declaration on the Elimination of Violence against Women, 1993. <http://www.un.org/documents/ga/res/48/a48r104.htm>

106 WHO, London School of Hygiene and Tropical Medicine, and South African Medical Research Council, "Global and Regional Estimates of Violence against Women Prevalence and Health Effects of Intimate Partner Violence and Non-Partner Sexual Violence," 2013, http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/85239/1/9789241564625_eng.pdf; L. Heise and C. Garcia-Moreno, "Violence by intimate partners," in Etienne G. Krug *et al.*, eds., "World report on violence and health," WHO, 2002, p. 89; M. Ellsberg and L. Heise, "Researching Violence Against Women," WHO and Program for Appropriate Technology in Health (PATH), 2005, p.12.

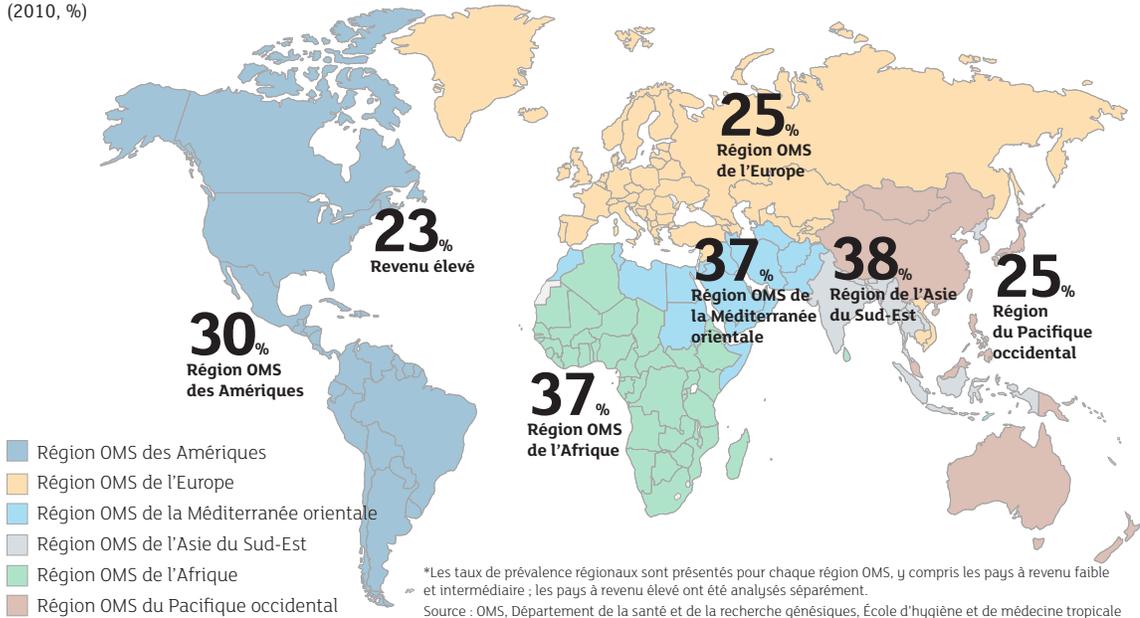
107 Indicator: Intimate partner violence, physical, percentage of women who experienced in a lifetime. UN Women, from the Demographic and Health Surveys Program (DHS), WHO, Multi-country study, International Violence Against Women Surveys, various years. http://www.endvawnow.org/uploads/browser/files/vaw_prevalence_matrix_15april_2011.pdf

108 See, for example, European Union, "Violence against women: an EU-wide survey," 2014, Foreword, p. 3.

109 WHO, London School of Hygiene and Tropical Medicine, and South African Medical Research Council, "Global and Regional Estimates of Violence against Women Prevalence and Health Effects of Intimate Partner Violence and Non-Partner Sexual Violence," 2013, http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/85239/1/9789241564625_eng.pdf; L. Heise and C. Garcia-Moreno, "Violence by intimate partners," in Etienne G. Krug *et al.*, eds., "World report on violence and health," WHO, 2002, p. 89.

Figure 13

Estimations de l'OMS concernant les taux de prévalence régionaux de la violence conjugale (2010, %)



*Les taux de prévalence régionaux sont présentés pour chaque région OMS, y compris les pays à revenu faible et intermédiaire ; les pays à revenu élevé ont été analysés séparément.
 Source : OMS, Département de la santé et de la recherche génésiques, École d'hygiène et de médecine tropicale de Londres, Conseil sud-africain de recherche médicale ; données 2010 dans le rapport de l'OMS, « Estimations mondiales et régionales de la violence à l'encontre des femmes : prévalence et conséquences sur la santé de la violence du partenaire intime et de la violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire », 2013

ou à revenu élevé sont toutes exposées à ces risques. À titre d'exemple, dans les pays à revenu élevé, près d'une femme sur quatre déclare avoir déjà subi des violences conjugales.¹¹⁰ De récentes analyses parmi un large éventail de 22 pays en développement ont montré que les taux de femmes victimes de violence étaient deux fois plus élevés dans le quintile le plus pauvre que dans le quintile le plus riche, avec 42 % contre 21 %.¹¹¹ Les femmes et les filles sont aussi particulièrement exposées aux risques de violences conjugales et de violences sexuelles lorsqu'elles sont plus jeunes, puisque la violence débute souvent au début de leurs relations.¹¹² Cependant, nous disposons de moins d'informations concernant la violence à l'égard des femmes appartenant à des tranches d'âge plus élevées, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire, car la plupart des enquêtes portent sur des femmes de moins de 49 ans. Les lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres (LGBT) peuvent également être confrontés à un risque accru de violence.¹¹³

La violence à l'encontre des femmes peut prendre de nombreuses formes. Parmi elles, le trafic d'êtres

humains est actuellement en augmentation. En effet, les données montrent que les victimes connues sont en grande majorité des femmes et des filles, et la proportion estimée de filles parmi toutes les victimes de trafic d'êtres humains a doublé, passant de 10 % en 2004 à 21 % en 2011.¹¹⁴ Les mutilations génitales féminines (MGF), qui constituent une autre forme de violence, ont quant à elles diminué de manière significative dans certaines communautés et dans certains pays. Cela étant, plus de 130 millions de femmes et de filles dans 29 pays d'Afrique et du Moyen-Orient ont subi une forme de MGF.¹¹⁵ Il existe d'autres pratiques violentes, notamment les meurtres liés à la dot, le jet d'acide, les crimes dits « d'honneur » et les violences domestiques commises par d'autres membres de la famille, sur lesquelles nous ne disposons que de données incomplètes.

Les violences à l'encontre des enfants, et en particulier les violences sexuelles à l'égard des filles, sont également très répandues. Le Center for Disease Control (CDC, Centre de contrôle des maladies) a mené des enquêtes sur les violences à l'encontre des enfants à l'échelle nationale dans cinq pays : le Swaziland, la Tanzanie, le Kenya, le Zimbabwe et Haïti. Ces études

110 Indicator: percentage of women who are victims of intimate partner violence in their lifetimes (regional): WHO, London School of Hygiene and Tropical Medicine, and South African Medical Research Council, "Global and Regional Estimates of Violence against Women Prevalence and Health Effects of Intimate Partner Violence and Non-Partner Sexual Violence," 2013. http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/85239/1/9789241564625_eng.pdf

111 J. Klugman and L. Hammer, "Expanding Women's Agency: Where Do We Stand?" *Feminist Economics*, unpublished at press time.

112 Ibid.

113 See, for example, Human Rights Watch, "We'll Show You You're a Woman: Violence and Discrimination against Black Lesbians and Transgender Men in South Africa." <http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/southafrica1211.pdf>

114 UN Office on Drugs and Crime, "Global Report on Trafficking in Persons: 2014," 2014. http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/glotip/GLOTIP_2014_full_report.pdf

115 UNICEF, "Female Genital Mutilation/Cutting: What might the future hold?" 2014. http://data.unicef.org/corecode/uploads/document6/uploaded_pdfs/corecode/FGM-C-Brochure-7_15-Final-LR_167.pdf

Mesurer et collecter des données sur la violence

Le Programme d'action de Pékin a mis en lumière l'absence de données adéquates sur la violence à l'encontre des femmes, et a émis des recommandations pour améliorer les recherches et la collecte de données. Historiquement, mesurer les progrès en matière de diminution de la violence à l'encontre des femmes s'est avéré difficile en raison d'un certain nombre de défis méthodologiques et éthiques, et du fait que les chiffres officiels de la police sous-évaluent de façon significative l'ampleur du problème. En effet, les victimes ne recherchent généralement aucune aide car elles considèrent la violence comme normale, elles ont honte, elles craignent des représailles ou la stigmatisation, elles ont le sentiment que les services ne sont pas fiables ou pas dignes de confiance, ou encore elles font face à des obstacles financiers.¹

De grandes avancées ont cependant été constatées dans ce domaine depuis 1995. Une base empirique solide sur la

¹ A recent study found that only 2 percent of women in India and East Asia, 6 percent in Africa, 10 percent in Central Asia and 14 percent in Latin America and the Caribbean ever made any formal disclosure of their experience of violence (Palermo, Bleck and Peterman, "Tip of the Iceberg: Reporting and Gender Based Violence in Developing Countries," *American Journal of Epidemiology* 179 (5): 602-12.

prévalence et les tendances en matière de violences conjugales, constituant la forme la plus fréquente parmi les violences sexistes, est actuellement en train de voir le jour. *L'Étude multipays sur la santé des femmes et la violence domestique à l'égard des femmes* menée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2005 a fait date et a ouvert la voie en documentant de manière systématique les multiples formes de violence à l'aide d'un questionnaire, d'une formation et d'une méthodologie uniformisés. En 2013, l'OMS a ensuite dévoilé des estimations à l'échelle mondiale et régionale qui étaient parmi les premières sur la prévalence de la violence à l'encontre des femmes. La Commission statistique des Nations Unies a également pris note des neuf principaux indicateurs statistiques sur la violence à l'encontre des femmes en 2012, et la Division de statistiques de l'ONU a rédigé un manuel intitulé « *Guidelines for Producing Statistics on Violence Against Women* » (Manuel pour l'élaboration de statistiques sur la violence à l'encontre des femmes) en 2014. Un engagement politique et des ressources sont désormais nécessaires afin de veiller à ce que les lacunes soient comblées et à ce que le suivi soit assuré de façon régulière.

ont révélé que 26 à 38 % des filles et 9 à 21 % des garçons avaient subi des violences sexuelles avant l'âge de 18 ans.¹¹⁶ Dans chacun de ces pays, la première relation sexuelle n'était pas souhaitée pour plus d'une fille sur quatre.¹¹⁷ Les violences à l'encontre des enfants et à l'encontre des femmes sont liées et ont des effets intergénérationnels. Par exemple, des éléments attestent que le fait de subir des violences ou d'en être témoin lorsqu'on est enfant constitue un facteur de risque pour ensuite commettre ou subir des violences sexuelles ou conjugales à l'âge adulte.¹¹⁸ Ainsi, une étude menée dans six pays d'Amérique latine et des Caraïbes a établi que les violences conjugales parmi les femmes qui ont été mariées étaient au moins deux fois plus fréquentes chez les femmes ayant été victimes d'abus sexuels durant leur enfance.¹¹⁹

Les protections juridiques contre la violence ont connu des améliorations, mais varient d'une région à l'autre

Depuis 1995, la communauté internationale reconnaît de plus en plus que les menaces à l'égard de la sécurité des femmes constituent une violation fondamentale des droits de l'Homme, et compromettent la paix

¹¹⁶ J. Mercy, CDC Foundation blog entry, "CDC Measures Violence Against Children, Sparks Action," November 25, 2013. <http://www.cdcfoundation.org/blog-entry/cdc-measures-violence-against-children-sparks-action>

¹¹⁷ Together for Girls, Data and Resources, accessed December 2014. <http://www.togetherforgirls.org/data-and-resources/>

¹¹⁸ J.A. Mercy, J. Saul, and S. Hillis, "The Importance of Integrating Efforts to Prevent Violence Against Women and Children," UNICEF Office of Research, Research Watch, October 2013. <http://www.unicef-irc.org/research-watch/Violence-against-children--a-silent-threat/983/>

¹¹⁹ S. Bott, A. Guedes, M. Goodwin, and J.A. Mendoza, "Violence against women in Latin America and the Caribbean: A comparative analysis of population-based data from 12 countries," Pan American Health Organization, 2012.

Comblent les lacunes en matière de condamnation des auteurs de violence

Les violences à l'encontre des femmes sont sous-déclarées de façon chronique auprès de la police et des autorités, et les rapports mènent rarement à des poursuites et à une condamnation de leurs auteurs.¹ Une étude menée dans 11 pays à travers le monde a établi que des poursuites étaient entamées dans moins de 6 % des cas d'agressions physiques et sexuelles, et qu'elles entraînaient une condamnation dans seulement 1 à 5 % des cas.² C'est la Pologne qui obtient le meilleur score, bien qu'elle affiche un taux de poursuites et de condamnations des auteurs de violences de seulement 10 %.³ Le *Handbook on Effective Prosecution Responses to Violence Against Women and Girls* (Guide pour des poursuites efficaces en matière de violence à l'encontre des femmes et des filles), publié en 2014 par les Nations Unies, a défini des principes et des meilleures pratiques pour le signalement, la gestion des affaires et les condamnations.⁴ Des efforts sont nécessaires à l'échelle internationale pour mettre ces systèmes en place et améliorer l'application des lois adoptées pour protéger les femmes et les filles.⁵

¹ H. Johnson *et al.*, *Violence Against Women: An International Perspective* (New York: Springer, 2008), cited in UNODC, "Handbook on Effective Prosecution," 2014, p. 27.

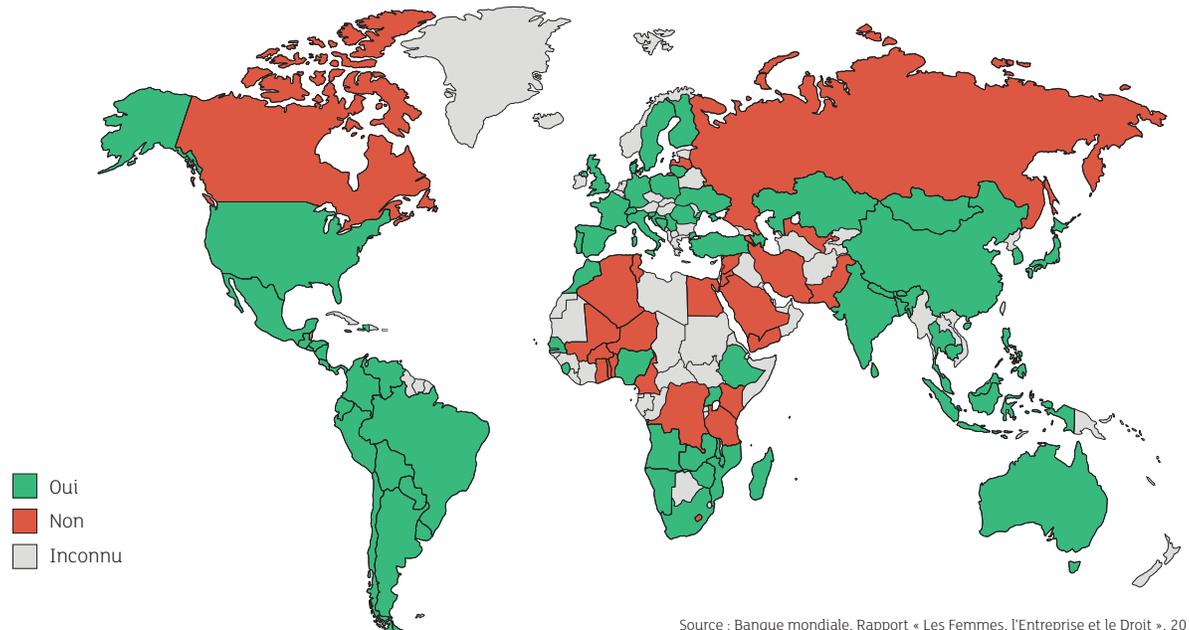
² H. Johnson *et al.*, *Violence Against Women: An International Perspective*. Eleven countries included Australia, Costa Rica, the Czech Republic, Denmark, Greece, Hong Kong, Italy, Mozambique, the Philippines, Poland, and Switzerland.

³ Ibid.

⁴ UNODC, "Handbook on Effective Prosecution," 2014, p. 161.

⁵ UNODC, The "Training Curriculum on Effective Police Responses to Violence Against Women, Criminal Justice" handbook series, 2010.

Figure 14

Législation traitant explicitement la violence familiale dans le monde

et le développement.¹²⁰ Les protections juridiques contre la violence à l'échelle nationale ont évolué : en 2013, 76 pays sur 100 avaient adopté une loi rendant illégaux les violences conjugales, contre 13 en 1995.¹²¹ Toutefois, les protections juridiques varient énormément selon les régions et les pays. Par exemple, sur les 26 pays d'Afrique subsaharienne qui ont été étudiés, neuf d'entre eux ne disposent d'aucune protection juridique contre les violences faites aux femmes.¹²² Dans certains pays, les lois demeurent faibles : la Banque mondiale a constaté que 62 des 100 pays étudiés ne réprimaient pas explicitement le viol conjugal ou les agressions sexuelles dans le mariage.¹²³ Enfin, même dans les pays où des lois fermes existent, leur mise en œuvre et leur application sont variables et souvent insuffisantes.

Les normes sociales contribuent à la violence à l'encontre des femmes et leur évolution peut prendre du temps

Souvent, les normes traditionnelles en matière de genre sous-tendent la violence à l'encontre des femmes.¹²⁴ Dans de nombreuses sociétés, les femmes sont encore

considérées comme soumises à l'autorité de l'homme qui dirige le foyer, et les hommes ainsi que les femmes pensent qu'il est acceptable qu'un mari batte sa femme. Les données du projet World Values Survey indiquent que les hommes sont plus enclins que les femmes à considérer qu'il est parfois justifiable pour un homme de battre son épouse. Dans 10 pays (l'Algérie, le Bahreïn, l'Égypte, l'Inde, l'Irak, le Nigeria, les Philippines, le Rwanda, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe), plus de la moitié des hommes pensent que les coups sont parfois acceptables. Les écarts les plus importants en matière de perception de l'acceptabilité de la violence entre les femmes et les hommes sont constatés dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA).¹²⁵ Ces normes persistent à travers le monde : en 2010, une enquête menée dans 27 pays de l'Union européenne a permis de montrer qu'en moyenne, plus de la moitié des hommes et des femmes étaient d'accord avec le fait que le comportement provocant des femmes était une cause de violence domestique à l'égard de celles-ci.¹²⁶

Des études ont également établi que, pour certaines personnes, les hommes ont le droit à des relations sexuelles avec une femme, avec ou sans son consentement. L'International Men and Gender Equality Survey (IMAGES, Enquête internationale sur les hommes et l'égalité des sexes) a montré qu'en République démocratique du Congo par exemple, 62 % des femmes et 48 % des hommes étaient d'accord ou partiellement

120 UN Women, "Global Norms and Standards—Ending Violence Against Women," <http://www.unwomen.org/en/what-we-do/ending-violence-against-women/global-norms-and-standards>

121 World Bank and International Finance Corporation, "Women, Business and the Law 2014," 2013. <http://wbl.worldbank.org/~media/FDPKM/WBL/Documents/Reports/2014/Women-Business-and-the-Law-2014-FullReport.pdf>

122 Ibid.

123 J. Klugman, L. Hanmer, S. Twigg, T. Hasan, J. McCleary-Sills, and J. Santamaria, "Voice and Agency: Empowering Women and Girls for Shared Prosperity," World Bank Open Knowledge Repository, 2014. http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/Gender/Voice_and_agency_LOWRES.pdf

124 WHO and London School of Hygiene and Tropical Medicine, "Preventing intimate partner and sexual violence against women: taking action and generating evidence," 2010. L. Heise and C. Garcia-Moreno, "Violence by intimate partners," in Etienne G. Krug *et al.*, eds., "World report on violence and health," WHO, 2002, p. 100.

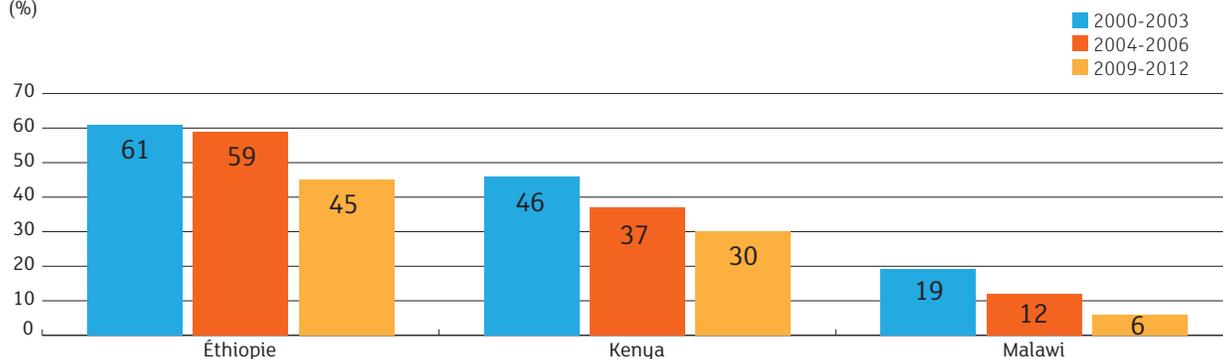
125 World Values Survey, <http://www.worldvaluessurvey.org>

126 E. Gracia, "Intimate Partner Violence against Women and Victim-Blaming Attitudes among Europeans," WHO Bulletin 92, No. 5, May 1, 2014: 380–81, doi:10.2471/BLT.13.131391.

Figure 15

Part des femmes pensant qu'un mari est en droit de frapper sa femme lors d'une dispute

(%)



Source : Données regroupées par la Banque mondiale à partir d'enquêtes démographiques et de santé (DHS) et d'enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS)

d'accord avec le fait qu'un homme ait le droit à des relations sexuelles même lorsqu'une femme refuse.¹²⁷ Par ailleurs, une étude des Nations Unies menée auprès de 10 000 hommes au Bangladesh, au Cambodge, en Chine, en Indonésie, au Sri Lanka et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, a démontré que la raison citée la plus souvent par les hommes pour expliquer les viols était la croyance selon laquelle ils avaient le droit à des relations sexuelles, que la femme y consente ou non.¹²⁸

Il existe toutefois des signes encourageants d'une évolution des normes, en particulier parmi les hommes, et dans certains pays, la plupart d'entre elles ont changé de façon significative depuis 1995. En 2012, 3 % des femmes seulement en Haïti étaient d'accord avec le fait qu'il était acceptable pour un homme de battre son épouse lors d'une dispute, contre 11 % en 2000.¹²⁹ En Amérique latine, une enquête a récemment démontré que l'acceptation des violences physiques faites aux femmes était en baisse dans plusieurs pays.¹³⁰ Depuis 2000, les comportements ont aussi évolué en Afrique subsaharienne, et notamment en Éthiopie, au Kenya et au Malawi.¹³¹

LES FEMMES, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

L'importance de la participation des femmes aux efforts de paix et de sécurité est de plus en plus reconnue

Les recherches laissent penser que la sécurité des femmes et la sécurité des États sont liées. Dans l'Indice institutions sociales et égalité homme-femme de l'OCDE, quatorze des 17 pays obtenant les moins bons résultats en matière de discrimination fondée sur le sexe dans les lois, les comportements et les pratiques ont également connu des conflits au cours des deux dernières décennies.¹³² Depuis 1995, ce lien est de plus en plus reconnu au sein de la communauté internationale, tout comme l'importance de l'implication des femmes dans les négociations de paix et la nécessité d'assurer leur sécurité lors de conflits armés. C'est encore plus important lorsqu'on considère que près de la moitié des accords de paix conclus dans les années 1990 ont échoué au cours des cinq années suivantes.¹³³ En 2000, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la Résolution 1325, qui a fait date puisqu'elle reconnaît le rôle majeur des femmes dans le rétablissement et le maintien de la paix.¹³⁴ Le Conseil de sécurité a depuis adopté six résolutions supplémentaires, dont quatre sont consacrées aux violences sexuelles associées à un conflit.¹³⁵ Enfin, depuis 1995, les tribunaux internationaux

127 H. Sleggh, G. Barker, and R. Levkov, "Gender Relations, Sexual and Gender-Based Violence and the Effects of Conflict on Women and Men in North Kivu, Eastern Democratic Republic of Congo: Results from the International Men and Gender Equality Survey (IMAGES)," Promundo-US and Sonke Gender Justice, May 2014.
 128 E. Fulu *et al.*, "Why Do Some Men Use Violence against Women and How Can We Prevent It? Quantitative Findings from the UN Multi-Country Study on Men and Violence in Asia and the Pacific," Partners for Prevention, 2013. <http://www.partners4prevention.org/about-prevention/research/men-and-violence-study/regional-findings>
 129 Percentage of women who believe a husband is justified in beating his wife when she argues with him; compiled by World Bank from DHS and MICS. <http://data.worldbank.org/indicator/SG.VAW.ARGU.ZS>
 130 S. Bott, A. Guedes, M. Goodwin, and J.A. Mendoza, "Violence Against Women in Latin America and the Caribbean: A comparative analysis of population-based data from 12 countries," Pan American Health Organization, 2012. http://www.paho.org/hq/index.php?option=com_content&view=article&id=8175:violence-against-women-latin-america-caribbean-comparative-analysis-population-data-from-12-countries&Itemid=1519&lang=en
 131 Percentage of women who believe a husband is justified in beating his wife when she argues with him; compiled by World Bank from DHS and MICS. <http://data.worldbank.org/indicator/SG.VAW.ARGU.ZS>

132 OECD Development Centre, Social Institutions and Gender Index 2014, available at <http://genderindex.org/>; Uppsala Conflict Data Program/International Peace Research Institute (UCDP/PRIO) Armed Conflict Dataset at Uppsala University. In 2014, the OECD ranked 17 countries as having "very high" levels of discrimination in their social institutions, including discriminatory family codes, restricted civil liberties, and restricted access to resources.
 133 Human Security Report Project (HSRP), Human Security Report 2009/2010: "The causes of peace and the shrinking costs of war," 2010. <http://www.hsrproject.org/docs/Publications/HSR20092010/20092010HumanSecurityReport-Part3-TrendsInHumanInsecurity.pdf>
 134 UN Security Council Resolution 1325 (October 31, 2000), UN Doc. S/RES/1325. Prior to this, recent resolutions on women and peace and security had largely focused on women as victims of sexual violence rather than agents for shaping peace and security. <http://www.un.org/womenwatch/ods/S-RES-1325%282000%29-E.pdf>
 135 B. Miller, M. Pournik, and A. Swaine, "Women in Peace and Security through United Nations Security Resolution 1325: Literature Review, Content Analysis of National Action Plans, and Implementation," Institute for Global and International Studies, The George Washington University, May 2014. http://www.peacewomen.org/assets/file/NationalActionPlans/miladpournikanalysisdocs/igis_womeninpeaceandsecuritythroughun1325_millerpournikswaine_2014.pdf

Aux Philippines, une première historique pour la participation des femmes dans le cadre des processus de paix

En mars 2014, Miriam Coronel-Ferrer, la toute première femme à jouer le rôle de chef des négociations dans un accord de paix, a signé, au nom du gouvernement, un accord de paix mettant fin à l'insurrection menée depuis plusieurs décennies aux Philippines par le Front Moro islamique de libération (FMIL). Les femmes représentaient la moitié du groupe de négociations et un quart du nombre total de signataires. Teresita Quintos-Deles, conseillère présidentielle sur le processus de paix, a d'ailleurs déclaré que la participation des femmes « ne constituait pas seulement une présence symbolique autour de la table, puisqu'elle a permis d'orienter les négociations ».¹

Il y avait déjà eu des précédents d'une plus grande implication des femmes dans les négociations de paix aux Philippines. En effet, en 2011, dans un processus de paix entre le gouvernement et le Front démocratique national, un groupe d'opposition de gauche, les femmes

1 "Women lead Philippines historic peace accord," Nobel Women's Initiative, April 1, 2014. <http://nobelwomensinitiative.org/2014/04/women-lead-philippines-in-historic-peace-accord/#sthash.86Vs9xuk.dpuf>

représentaient 35 % des groupes de négociations. Par ailleurs, les femmes menaient également une campagne active pour la paix au sein de la société civile depuis plusieurs dizaines d'années. Après avoir fait pression pour participer aux négociations et avoir apporté des contributions de plus en plus significatives, la perception de leurs rôles a évolué au fil du temps.

Irene Santiago, l'une des premières femmes à avoir représenté le gouvernement philippin dans des négociations avec le FMIL, entre 2001 et 2004, a affirmé que son expertise en matière de cessez-le-feu lui a permis d'obtenir une place autour de la table.² Avec d'autres femmes ayant ensuite pris part aux négociations avec le FMIL, elle a contribué à la nomination d'autres femmes en tant qu'experts au sein des groupes de négociations.³ « Le FMIL déclarait publiquement, en 2006, que les femmes n'avaient aucun rôle à jouer dans les prises de décisions publiques. Désormais, ils ne diraient plus jamais cela », affirme Irene Santiago.⁴

2 Unpublished research interview by Marie O'Reilly and Irene Santiago, carried out in conjunction with Andrea Ó Súilleabháin, at the International Peace Institute in New York, September 25, 2014.

3 Ibid.

4 Ibid.

de l'ex-Yougoslavie, du Rwanda et de la Sierra Leone, ainsi que le Tribunal pénal international, ont tous reconnu le viol et d'autres formes de violences sexuelles comme des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, des actes de torture ou des actes liés à un génocide, et ont condamné un petit nombre de leurs auteurs.

Les femmes sont toujours exclues des processus de paix et de sécurité

Malgré une reconnaissance croissante de l'importance de la participation des femmes aux efforts de paix et de sécurité, et en dépit de données de plus en plus nombreuses suggérant que les femmes parlent souvent au nom des groupes marginalisés et soulèvent des problèmes essentiels à la réconciliation et à la reconstruction lors des négociations de paix, les femmes ont rarement été représentées dans les processus de paix rassemblant les différents groupes à la table des négociations et établissant les bases des situations d'après conflit. Une étude récente des Nations Unies sur la participation des femmes dans le cadre des processus de paix entre 1992 et 2011 a ainsi permis de montrer qu'elles ne représentaient que 9 % des groupes de négociations, 4 % des signataires et 2 % des médiateurs en chef.¹³⁶

C'est donc en partie à cause du peu de sièges occupés par les femmes à la table des négociations à travers

136 UN Women, "Women's Participation in Peace Negotiations: Connections Between Presence and Influence," October 2012, p. 3.

le monde que l'analyse quantitative de l'impact de la participation des femmes aux négociations de paix est limitée. Nous savons cependant que les faibles niveaux de participation des femmes sont en corrélation avec une faible reconnaissance de leurs besoins dans les accords de paix. Seize pour cent seulement des 585 accords de paix conclus entre 1990 et 2010 faisaient référence aux femmes.¹³⁷ Dans les rares cas où des femmes ont pris part aux discussions de façon significative (comme au Guatemala, au Soudan et au Burundi), les enjeux de sécurité personnelle, incluant le soutien aux victimes de violences sexuelles, les services destinés aux veuves ou encore les questions d'éducation et de santé avaient davantage de chance d'être intégrés aux accords de paix définitifs.

Les femmes et les filles sont encore confrontées à des risques spécifiques pendant et après les conflits

Depuis 1995, les femmes et les filles ont continué à subir des violences sexuelles et domestiques lors des conflits et des catastrophes naturelles. Bien que les hommes subissent également des violences sexuelles au cours des guerres, les femmes sont exposées à des risques beaucoup plus importants.¹³⁸ En cas de conflit,

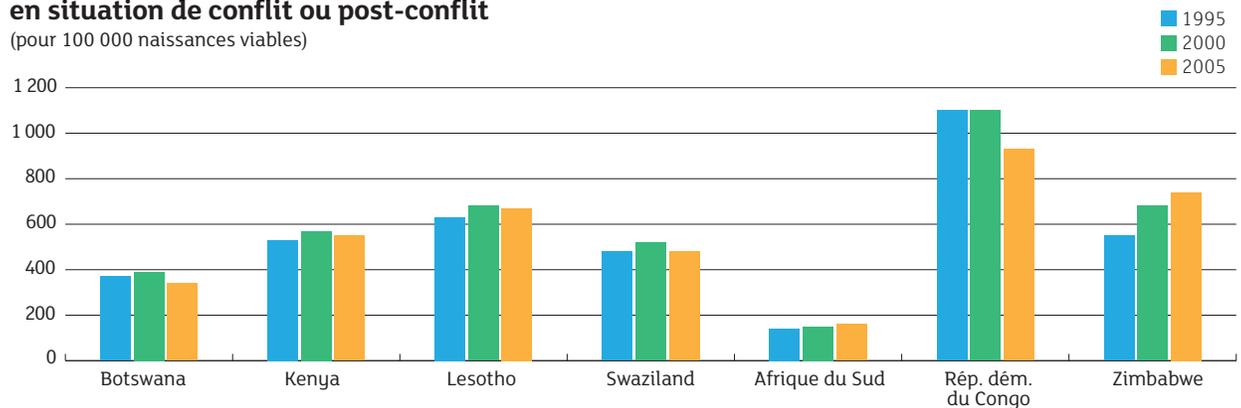
137 C. Bell and C. O'Rourke, "Peace Agreements or 'Pieces of Paper?': The Impact of UNSC Resolution 1325 on Peace Processes and their Agreements," *International and Comparative Law Quarterly* 59, No. 4 (2010): 941–980.

138 HSRP, Human Security Report 2012: "Sexual Violence, Education, and War—Beyond the Mainstream Narrative," 2012.

Figure 16

Taux de mortalité maternelle (TMM) pour les pays avec un taux élevé de VIH/SIDA en situation de conflit ou post-conflit

(pour 100 000 naissances viables)



Sources : Données issues de la Banque mondiale. Les pays ont été analysés sur la base du rapport : UNECA, « Évaluation des progrès de l'Afrique vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement », 2012.

le viol peut prendre des formes nouvelles et encore plus brutales.¹³⁹ Ainsi, on a pu assister dans les années 1990 à des atrocités majeures dans l'utilisation du viol comme arme de guerre. En Bosnie et au Rwanda, le viol collectif a été utilisé comme un outil de nettoyage ethnique, visant respectivement les femmes de confession musulmane et les femmes tutsies. Au Liberia, les milices ont eu recours au viol collectif et aux mutilations pour accroître leur pouvoir et terroriser les communautés. Par ailleurs, les femmes sont souvent stigmatisées et exclues de leurs familles et de leurs communautés après avoir été victimes d'un viol, perdant ainsi leurs filets de sécurité familial, social et économique en période de crise sociétale et d'instabilité.¹⁴⁰ Les femmes réfugiées sont également confrontées à des risques plus importants en matière de sécurité, notamment en termes de violence.¹⁴¹

Les conflits peuvent aussi faire augmenter les taux de violence conjugale.¹⁴² Au cours de différentes périodes de conflit en République démocratique du Congo, les femmes étaient presque deux fois plus nombreuses à signaler des actes de violence sexuelle commis par leurs partenaires que des viols en général.¹⁴³ Une analyse

statistique récente des facteurs déterminants dans les cas de violence conjugale, menée dans 22 pays en développement, a établi que le fait de vivre dans un État en situation d'instabilité ou affecté par un conflit augmente d'un tiers les risques pour une femme d'être victime de violences conjugales.¹⁴⁴

À la suite de conflits, de catastrophes ou de crises de santé publique, les femmes et les filles font souvent face à des difficultés spécifiques. En effet, alors qu'il est plus probable que les hommes meurent au combat, les femmes ont davantage de risques de mourir des effets indirects d'un conflit une fois celui-ci terminé, ce qui réduit leur espérance de vie.¹⁴⁵ Ces effets négatifs perdurent sur plusieurs décennies, voire générations. Des études récentes suggèrent également que les filles vivant dans des pays touchés par un conflit, une certaine instabilité ou des crises humanitaires, sont souvent plus vulnérables au mariage d'enfants.¹⁴⁶ Selon les Nations Unies, huit pays ont constaté une augmentation du nombre de victimes de trafic d'êtres humains en Syrie entre 2011 et 2013, par rapport aux années précédant le début du conflit.¹⁴⁷ En 2008, une étude a établi que les huit pays présentant les taux les plus élevés de mortalité maternelle étaient soit en période de conflit, soit à la sortie d'un conflit.¹⁴⁸ La récente crise Ebola en Afrique occidentale a mis

139 C. Cohn, "Women and Wars: A Conceptual Framework," in C. Cohn, ed., *Women & Wars* (Cambridge, UK: Polity Press, 2013): 29.

140 Ibid.

141 UN High Commissioner for Refugees (UNHCR), "Guidelines for Gender-based Violence Interventions in Humanitarian Settings," Inter-Agency Standing Committee (IASC), 2005. <http://www.unhcr.org/cgi-bin/text/xvt/home/opensslPDFViewer.html?docid=453492294&query=gender-based%20violence>

142 Human Security Report Project, *Human Security Report 2012: Sexual Violence, Education, and War—Beyond the Mainstream Narrative*. J.V. Gallegos and I.A. Gutierrez, "The Effect of Civil Conflict on Domestic Violence: The Case of Peru," Working Paper, August 3, 2011. <http://ssrn.com/abstract=1904417> S. Maguire, "Researching a Family Affair: Domestic Violence in FRY, Albania," in C Sweetman, ed., *Violence Against Women* (Oxford, UK: Oxfam, 1998).

143 Authors used "nationally representative household survey data from 3,436 women selected to answer the domestic violence module who took part in the 2007 DRC Demographic and Health Survey along with population estimates to estimate levels of sexual violence." A. Peterman, T. Palermo, and K. Bredenkamp, "Estimates and Determinants of Sexual Violence Against Women in the Democratic Republic of Congo," *American Journal of Public Health* 101, No. 6 (2011): 1060–1067. <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3093289/>

144 J. Klugman and L. Hanmer, "Expanding Women's Agency: Where Do We Stand?" *Feminist Economics*, unpublished at press time.

145 Thomas Plümper and Eric Neumayer, "The Unequal Burden of War: The Effect of Armed Conflict on the Gender Gap in Life Expectancy," *International Organisation* 60, No. 3 (2006).

146 G. Lemmon, "Fragile States, Fragile Lives: Child Marriage Amid Disaster and Conflict," Working Paper, Council on Foreign Relations, 2014. <http://www.cfr.org/global/fragile-states-fragile-lives/p33093>; World Vision, "Untying the Knot: Exploring Early Marriage in Fragile States," March 2013; M. O'Reilly and W. Alhariri, "While Seeking Stability, Yemen Builds Momentum Against Child Marriage," *The Global Observatory*, April 10, 2014. <http://theglobalobservatory.org/2014/04/finding-an-opening-yemen-makes-strides-against-child-marriage/>

147 UN Office on Drugs and Crime, "Global Report on Trafficking in Persons: 2014," 2014. http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/glotip/GLOTIP_2014_full_report.pdf

148 UNECA, "Assessing progress toward the Millennium Development Goals," 2012, p. 68. These countries were: Burundi, CAR, Chad, DRC, Guinea-Bissau, Liberia, Sierra Leone and Somalia.

les systèmes de santé à rude épreuve, compromettant la qualité des soins, en particulier pour les femmes enceintes, et entraînant ainsi un risque d'augmentation des taux de mortalité maternelle en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone.¹⁴⁹

SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE

Bien que les femmes puissent être plus vulnérables aux conséquences liées aux défis environnementaux, elles sont souvent exclues des phases de planification et de négociations

Les catastrophes naturelles entraînent des risques en matière de sécurité pour l'ensemble des populations, mais les femmes sont souvent confrontées à des défis différents de ceux rencontrés par les hommes. En effet, dans les régions pauvres et rurales, elles sont souvent chargées d'aller chercher de l'eau, de la nourriture et du bois de chauffage. Lorsque les femmes doivent aller plus loin pour trouver ces ressources, elles peuvent alors être exposées à des risques accrus de violence, en particulier autour des camps de réfugiés et des lieux dangereux qui apparaissent souvent à la suite de catastrophes naturelles.¹⁵⁰ Des données laissent aussi penser que les violences domestiques à l'égard des femmes peuvent augmenter à la suite de catastrophes naturelles, notamment en raison d'une hausse de l'alcoolisme et des troubles à l'ordre public.¹⁵¹

Même si les femmes sont touchées de façon disproportionnée par les catastrophes naturelles et assurent souvent la gestion des ressources naturelles,

elles ne participent pas pleinement aux programmes de gestion des risques de catastrophe ou aux processus environnementaux.¹⁵² Depuis 1995, des progrès ont été réalisés quant à la reconnaissance du rôle des femmes dans la lutte contre les menaces environnementales, notamment en matière de changement climatique. La Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) a identifié l'adaptation, l'atténuation et d'autres enjeux comme des domaines essentiels où le sexe doit être pris en compte. Toutefois, seulement 16 % des pays déclarent prendre le sexe en compte dans leur adaptation au changement climatique dans leurs communications nationales présentées au Secrétariat de la CCNUCC.¹⁵³ En outre, la participation des femmes aux processus environnementaux reste faible. Au cours de la 19e session de la Conférence des Parties (CdP) en novembre 2013, un peu moins du quart des délégués officiels étaient des femmes.¹⁵⁴

Les données sur l'environnement sont rarement ventilées par sexe. Cet aspect est important, car la détérioration de la qualité de l'environnement, notamment en matière d'accès à l'eau potable et aux équipements sanitaires, de pollution de l'air et de dégradation de l'habitat, peut toucher les hommes et les femmes de manière différente. Le manque de données empêche l'élaboration de politiques qui permettraient à la fois de relever le défi de la durabilité de l'environnement et de répondre aux besoins particuliers des femmes et des filles.

149 UNFPA, "Pregnant in the shadow of Ebola: Deteriorating health systems endanger women," 2014. <http://www.unfpa.org/news/pregnant-shadow-ebola-deteriorating-health-systems-endanger-women>

150 UNEP, UN Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women, UN-PBSO and UNDP, "Women and Natural Resources: Unlocking the Peacebuilding Potential," 2013. <http://www.fao.org/gender/gender-home/gender-programme/gender-natural/en/>

151 See, for example, Sarah Bradshaw, "Socio-economic impacts of natural disasters: a gender analysis," *Serie Manuales* 33 (2004) and Santiago de Chile: UN Economic Commission for Latin America and the Caribbean, cited in Neumayer and Plümper, "The Gendered Nature of Disasters: The Impact of Catastrophic Events on the Gender Gap in Life Expectancy, 1981–2002," *Annals of the Association of American Geographers* 97, No. 3 (2007): 551–566.

152 E. Enarson, P.G. Dhar Chakrabarti, eds., *Women, Gender and Disaster: Global Issues and Initiatives* (Thousand Oaks, CA: Sage, 2009).

153 Climate Change and Adaptation Research Group (CCARG) and WORLD Policy Analysis Center, Climate Adaptation Database. <http://www.worldpolicyforum.org>

154 The supreme body of the Convention. It currently meets once a year to review the Convention's progress. The word "conference" is not used here in the sense of "meeting" but rather of "association." The "Conference" meets in sessional periods; for example, the "fourth session of the Conference of the Parties."

Chapitre trois

Créer des opportunités

Lorsque les femmes ont la possibilité de participer plus pleinement à la vie économique, politique et civique, les avantages s'étendent à leur famille, à leur communauté et à leur pays. Mais les progrès ont été lents dans ces domaines. L'amélioration de l'éducation ne s'est pas traduite par des avancées importantes pour les femmes dans la sphère économique. Les disparités entre les sexes ont engendré les inégalités économiques, notamment la ségrégation des femmes dans certaines professions, les écarts de rémunération, les différences en matière de responsabilité des tâches ménagères et des soins apportés aux membres de la famille, ainsi que l'accès inégal aux biens et aux ressources. Les contraintes économiques, notamment la pauvreté, ont également contribué à l'inégalité des sexes. Les préjugés ont également limité la capacité des femmes à se faire entendre sur le plan politique et à occuper des postes de direction dans les secteurs privé et public. Ces différences persistantes en matière d'opportunités sont notamment dues aux obstacles juridiques officiels ainsi qu'aux normes sociales, qui transparaissent à la fois dans les attentes des filles et des femmes et dans les opportunités qui s'offrent à elles à la maison, à l'école, au travail et dans leur communauté. Cette section présente les tendances en matière de participation économique, politique et civique des femmes au cours des 20 dernières années et met l'accent sur les obstacles majeurs au progrès.

PARTICIPATION ÉCONOMIQUE

L'augmentation de la participation des femmes à la vie active stimule la croissance économique, mais certains obstacles subsistent.

L'OCDE estime que la réduction de l'écart entre l'emploi des hommes et des femmes a représenté un quart de la croissance annuelle du PIB de l'Europe entre 1995 et 2008.¹⁵⁵ Une analyse a révélé que si le taux de participation des femmes à la vie active atteignait celui des hommes, le PIB augmenterait de 5 % aux États-Unis, de 12 % aux Émirats arabes unis et de 34 % en Égypte.¹⁵⁶ Pour les pays qui accusent le plus de retard concernant la participation des femmes, les avantages de l'élargissement des opportunités économiques pour les femmes sont particulièrement importants. Le taux de croissance économique potentiel du Japon augmenterait

d'environ un quart de point de pourcentage par an si le taux de participation des femmes à la vie active augmentait pour atteindre la moyenne des pays du G7 ; il s'agirait d'un grand bond en avant pour un pays qui a connu une croissance du PIB réel de moins d'un pour cent en moyenne au cours de la dernière décennie.¹⁵⁷

Pourtant, les avantages potentiels de l'amélioration des opportunités économiques des femmes ne sont pas toujours reconnus. Des obstacles majeurs continuent de limiter la pleine participation économique des femmes. Certains obstacles sont de nature juridique et peuvent prendre de nombreuses formes, de restrictions juridiques explicites au droit de travailler des femmes à l'absence de dispositions contre la discrimination ou de politiques de conciliation travail-famille. Seulement un tiers des constitutions nationales protègent les femmes contre la discrimination au travail ou garantissent un salaire égal pour un travail égal.¹⁵⁸ Moins de trois pays sur 10 ont des protections juridiques contre la discrimination entre les sexes à la fois en matière d'embauche et de rémunération.¹⁵⁹

Dans de nombreux pays, il existe des lois qui limitent les perspectives économiques offertes aux femmes. Des données récentes de la Banque mondiale indiquent que 128 des 143 pays interrogés ont au moins une différence juridique entre les hommes et les femmes qui limite les opportunités économiques offertes aux femmes, et il existe plusieurs différences dans de nombreux pays. Les femmes sont désavantagées par cinq différences juridiques ou plus dans 54 pays. À l'échelle régionale, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne comptent le plus grand nombre de différences juridiques entre les hommes et les femmes. Il s'agit notamment de restrictions relatives aux types de travail que les femmes peuvent effectuer, au droit à la propriété et à l'âge de la retraite. Dans la Fédération de Russie, notamment, les femmes restent confrontées à des restrictions dans 456 emplois particuliers : par exemple, elles ne peuvent

¹⁵⁵ OCDE, "Gender and Sustainable Development: Maximizing the Economic, Social and Environmental Role of Women," 2008. <http://www.oecd.org/social/40881538.pdf>

¹⁵⁶ D. Aguirre, L. Hoteit, C. Rupp, and K. Sabbagh, "Empowering the Third Billion: Women and the World of Work in 2012," Booz and Company. http://www.strategyand.pwc.com/media/uploads/Strategyand_Empowering-the-Third-Billion_Full-Report.pdf

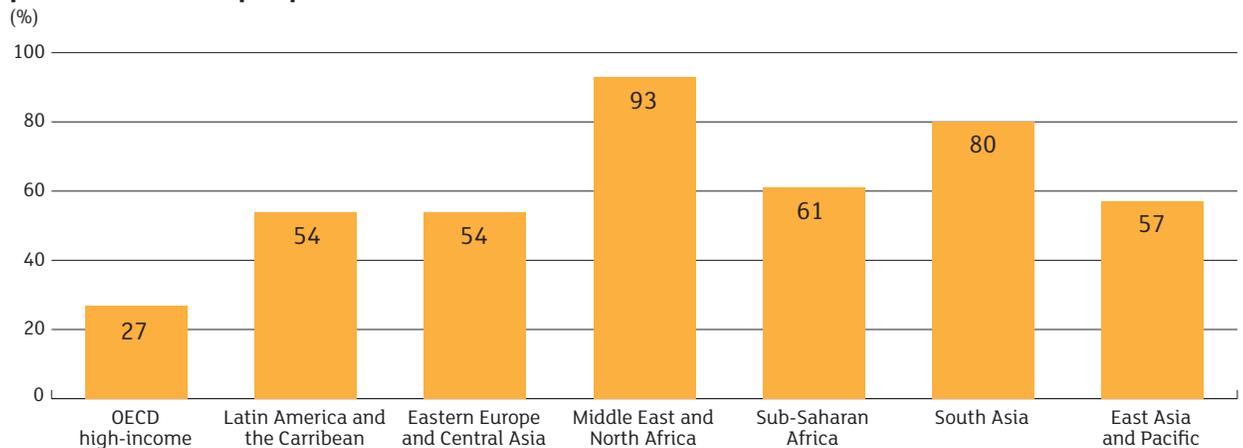
¹⁵⁷ International Monetary Fund (IMF), "Women, Work and the Economy: Macroeconomic Gains from Gender Equity," 2013. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2013/sdn1310.pdf>. IMF, Country Report No. 12/208, Japan Article IV Consultation, 2012. <http://www.imf.org/external/pubs/ft/sctr/2012/cr12208.pdf>

¹⁵⁸ While protection from discrimination is more common in constitutions adopted after Beijing (38% post-Beijing versus 12% pre-Beijing), there has been little change in constitutional guarantees of women's rights to equal pay for equal work (23% post-Beijing versus 20% pre-Beijing). WORLD Policy Analysis Center, "Equal Rights for Women and Girls in the World's Constitutions," (2015) WORLD Constitutions Database. <http://worldpolicyforum.org/>

¹⁵⁹ WORLD Policy Analysis Center, "Are States Parties to CEDAW Living up to Their Commitments to Women and Girls? A Globally Comparative Analysis of National Action," 2015. <http://www.worldpolicyforum.org>; World Bank, Women, Business and the Law Database.

Figure 17

Économies par région avec des restrictions sur les types d'emploi pouvant être occupés par des femmes



Source : Banque mondiale, Rapport « Les Femmes, l'Entreprise et le Droit », disponible à l'adresse <http://wbl.worldbank.org/data>, consulté en juin 2014

pas occuper un poste de chef de train de marchandises ou d'opérateur de monte-charge dans l'industrie des hydrocarbures.¹⁶⁰ Des changements ont eu lieu au fil du temps ; par exemple, depuis 1995, au moins six pays ont supprimé les obstacles aux droits juridiques des femmes leur permettant de signer un contrat ou d'ouvrir un compte bancaire, mais ces changements ont été limités.¹⁶¹

Les différences persistantes en matière d'opportunités économiques sont également causées par les normes sociales, qui peuvent être officialisées légalement ou exprimées dans les attentes qui influencent les expériences des femmes et des filles à la maison, à l'école, au travail et dans leur communauté. Les normes influent sur la possibilité de travailler des femmes si elles le souhaitent, les types d'emplois qu'elles peuvent occuper, la rémunération qu'elles reçoivent, leurs possibilités d'avancement au travail et leur part de responsabilités à la maison. À l'échelle mondiale, près de 40 % des gens conviennent que lorsque les emplois sont rares, la priorité doit être donnée aux hommes plutôt qu'aux femmes pour un emploi.¹⁶² Ces défis sont amplifiés pour celles qui sont confrontées à des difficultés combinées telles que la pauvreté, la race, le handicap ou l'isolement dans des régions éloignées.

Les obstacles aux opportunités économiques des femmes ne sont pas uniquement de nature juridique et culturelle, ils peuvent inclure des différences entre hommes et femmes en matière de capital humain, d'emploi du temps, d'accès aux biens, aux moyens de production et aux marchés, ainsi que les différences en matière de cadres juridiques et réglementaires et de

normes sociales. Ces différences limitent la productivité des femmes : Les femmes travaillent dur pour gagner de maigres revenus, c'est pourquoi les familles et les sociétés réalisent moins d'investissements en faveur des femmes.¹⁶³

La participation des femmes à la vie active est restée stable depuis deux décennies

Dans le monde, la participation des femmes à la vie active a stagné au cours des 20 dernières années. Même si les taux de participation des hommes ont chuté, l'écart entre hommes et femmes reste important et pratiquement inchangé depuis 1995. Aujourd'hui, selon l'Organisation internationale du Travail (OIT), environ 55 % des femmes dans le monde font partie de la population active, contre 82 % des hommes.¹⁶⁴

Toutefois, il existe des exceptions. Les taux de participation des femmes en Amérique latine ont augmenté de près de 20 % entre 1995 et 2013.¹⁶⁵ En Colombie, qui était autrefois l'un des pays de la région les moins ouverts aux travailleuses, la présence des femmes sur le marché du travail a augmenté de plus de 50 % au cours de cette période.¹⁶⁶ En revanche, les États-Unis ont connu une baisse, avec environ 66 % des femmes âgées de 15 à 64 ans qui participaient à la vie active en 2013, au lieu de 69 % en 1995.¹⁶⁷

¹⁶³ World Bank, "World Development Report 2012: Gender Equality and Development," 2012. <http://econ.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/EXTRESEARCH/EXTWDRS/EXTWDR2012/0,,contentMDK:22999750~menuPK:8154981~pagePK:64167689~piPK:64167673~theSitePK:7778063,00.html>

¹⁶⁴ International Labor Organization (ILO) Key Indicators of the Labor Market (KILM), labor force participation rates, male and female, percentage of population aged 15-64, modeled ILO estimate, accessed January 2015. As defined by the ILO, the labour force participation rate is the proportion of the population that is economically active—meaning all people who supply labor for the production of goods and services during a specified period.

¹⁶⁵ ILO, KILM. The labor force participation rate in Latin America rose from 48.5% in 1995 to 58.1% in 2013.

¹⁶⁶ ILO, KILM.

¹⁶⁷ Labor force participation rates for both men and women have been declining in the United States during the past 20 years.

¹⁶⁰ World Bank, "Women, Business and the Law 2014: Removing Restrictions to Enhance Gender Equality," 2013. <http://wbl.worldbank.org/~media/FPDKM/WBL/Documents/Reports/2014/Women-Business-and-the-Law-2014-FullReport.pdf>

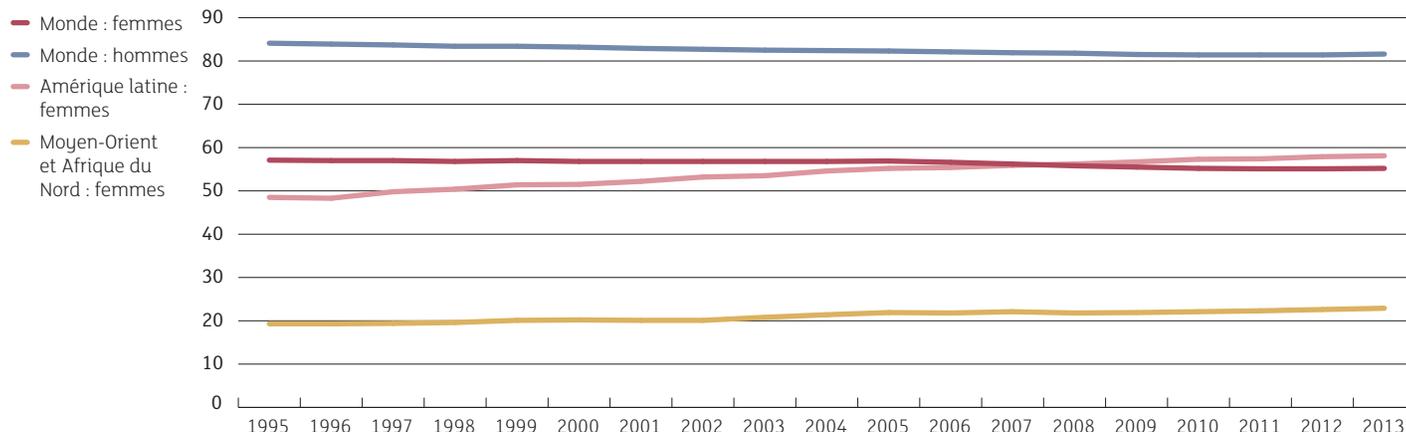
¹⁶¹ *Ibid.*

¹⁶² World Bank, "Gender at Work: A Companion to the World Development Report on Jobs," 2014. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/17121>

Figure 18

Participation dans le marché du travail

(% de 15 à 64 ans, à l'échelle mondiale et dans certaines régions)



Source : ILO, Indicateurs clés du marché du travail

Les taux de participation à la vie active sont souvent utilisés pour représenter les opportunités économiques des femmes. Ces données ont l'avantage d'être beaucoup plus largement disponibles que d'autres indicateurs, tels que les salaires ou la qualité du travail. Toutefois, il est important de noter que les taux de participation à la vie active ont tendance à être élevés dans les pays pauvres où les femmes peuvent ne pas avoir d'autre choix que de chercher du travail à l'extérieur de la maison. La participation à la vie active est également définie de façon à exclure le travail domestique non rémunéré et la garde des enfants au sein du foyer, ainsi que l'agriculture vivrière ; ce type de travail est beaucoup plus susceptible d'être réalisé par des femmes. Par conséquent, pour brosser un portrait complet du travail des femmes, les revenus, la sécurité de l'emploi, la qualité du travail et d'autres facteurs doivent être pris en compte.

Partout dans le monde, des dizaines de millions de personnes gagnent leur vie dans le secteur informel, par exemple les ouvriers agricoles dans de petites exploitations, les entrepreneurs qui vendent des produits sur les marchés locaux et les travailleurs domestiques. C'est le cas dans tous les pays, dans les pays à revenu élevé et les pays à faible revenu, même si cette tendance est beaucoup plus répandue dans les pays en développement. Bien qu'il existe une diversité des emplois dans le secteur informel, ces travailleurs ne sont généralement pas reconnus ou protégés en vertu de cadres juridiques et réglementaires nationaux et, par conséquent, sont souvent exclus du champ d'application des droits du travail, du salaire minimum, du congé parental et des prestations de retraite. Ils reçoivent généralement des prestations de congé parental et de retraite si ces prestations sont fournies par des régimes de sécurité sociale qui ne sont pas liés à l'emploi.

Selon un récent rapport de l'OIT, dans 30 pays sur 41 et dans six villes en Chine, les femmes sont plus susceptibles de travailler dans le secteur informel que les hommes.¹⁶⁸

Les femmes du monde entier continuent de gagner moins que les hommes

Même si les données sur les revenus des femmes et des hommes sont limitées, les écarts constatés entre les sexes varient généralement d'environ 10 à 40 %.¹⁶⁹ Dans les pays à revenu élevé, l'avantage de salaire moyen pour les hommes est d'environ 15 %. Il est de seulement 6 % en Belgique, mais il atteint 37 % en Corée du Sud.¹⁷⁰ L'écart se creuse généralement lorsque les femmes atteignent l'âge de procréer, entraînant une « pénalité liée à la maternité » qui représente 14 % de l'écart dans les économies avancées selon les estimations.¹⁷¹

Peu de progrès ont été accomplis pour combler l'écart salarial entre les hommes et les femmes depuis 1995. Selon des calculs fondés sur les données de l'OIT, l'écart salarial moyen entre les hommes et les femmes a diminué de 28 % à 20 % entre 1995 et 2011 dans environ 70 pays, qui représentent environ un tiers de la population mondiale.¹⁷²

168 ILO, "Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing (WIEGO), Women and Men in the Informal Economy: A Statistical Picture," second edition, 2013, http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/publication/wcms_234413.pdf; World Bank, "World Development Report 2013: Jobs," 2013, http://siteresources.worldbank.org/EXTNWDR2013/Resources/8258024-1320950747192/8260293-1322665883147/WDR_2013_Report.pdf

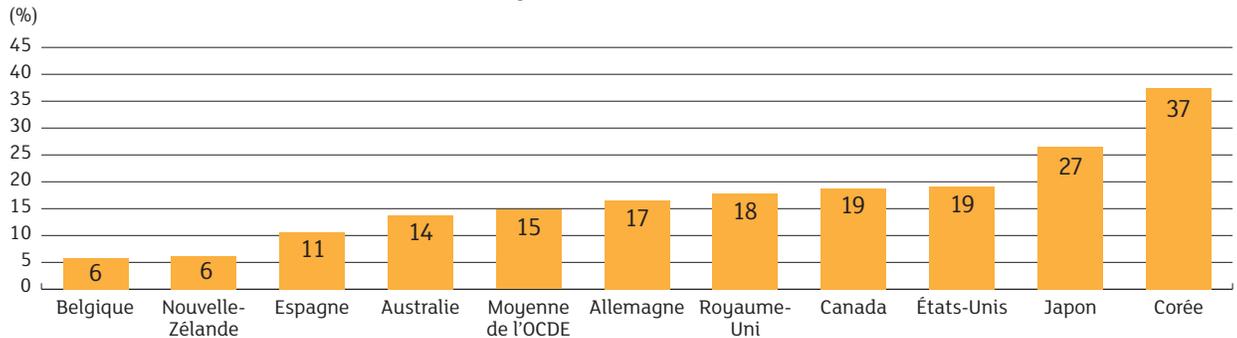
169 UN, "The World's Women 2010: Trends and Statistics." Earnings measured as the proportion of women's average earnings to men's average earnings, usually only for the manufacturing sector. <http://unstats.un.org/unsd/demographic/products/worldwomen/WW2010pub.htm#>

170 OECD, Gender Equality Database, gender wage gap. <http://www.oecd.org/gender/data/genderwagegap.htm>

171 IMF, "Women, Work and the Economy." <https://www.imf.org/external/pubs/cat/longres.aspx?sk=40915>

172 EIU calculations based on data from "ILO Global Wage Report 2012/13: Wages and Equitable Growth," 2012. Figures cited are gaps between average nominal monthly wages for women and average nominal monthly wages for men, comparing the periods 1995-1999 and 2007-2011, taking simple averages of all available country wage gaps during those two periods. <http://www.ilo.org/global/research/global-reports/global-wage-report/2012/lang--en/index.htm>

Figure 19

Écart salarial entre hommes et femmes pour certaines économies avancées

L'écart salarial entre hommes et femmes n'est pas ajusté et correspond à la différence entre la rémunération moyenne des hommes et des femmes par rapport à la rémunération moyenne des hommes ; 2012 ou plus récent.

Source : OCDE

La ségrégation professionnelle est un facteur important des écarts de rémunération persistants. Dans le monde entier, les femmes sont plus susceptibles d'occuper des postes précaires et des emplois du secteur informel alors que les hommes sont plus susceptibles d'avoir des emplois rémunérés à titre de salarié ou d'employeur, des emplois qui sont généralement plus sûrs et qui offrent plus de protections juridiques et sociales.¹⁷³ Toutefois, au cours des deux dernières décennies, il semble que l'écart entre les sexes en matière de travail rémunéré et salarié ait diminué : Pour un groupe de 66 pays à revenu moyen ou élevé représentant 28 % de la population mondiale, l'écart a diminué d'environ 27 % à la fin des années 1990 à environ 17 % au cours des dernières années.¹⁷⁴

Vingt ans après la quatrième conférence mondiale sur les femmes à Pékin, les femmes dans les pays en développement sont encore plus susceptibles de travailler dans les secteurs de l'agriculture et des services qui paient moins que d'autres secteurs tels que la fabrication, où les hommes sont plus nombreux. Dans les pays développés également, très peu de progrès ont été réalisés en matière d'équilibre entre les hommes et les femmes dans certaines professions. Aux États-Unis, par exemple, 80 % des secrétaires, des enseignants, des infirmiers et des aides en soins à domicile sont des femmes.¹⁷⁵

Pour les travailleurs du secteur formel, les politiques vigoureuses de salaire minimum peuvent permettre de sortir les travailleurs de la pauvreté et de combler l'écart

de rémunération entre les hommes et les femmes.¹⁷⁶ En outre, des preuves provenant d'Amérique latine démontrent que dans la majorité de ces pays, l'augmentation du salaire minimum a également entraîné l'augmentation des revenus dans le secteur informel.¹⁷⁷ Plus de quatre pays à revenu faible et intermédiaire sur cinq ont mis en place un salaire minimum.¹⁷⁸ Toutefois, dans près de 10 % de ces pays, le salaire minimum corrigé en fonction de la parité de pouvoir d'achat est inférieur à 2 USD par jour pour un travailleur et son enfant à charge. Dans plus de la moitié de ces pays, depuis 1999, le salaire minimum n'a pas progressé au même rythme que l'évolution de la croissance du PIB.¹⁷⁹

Les femmes continuent de ne pas avoir accès aux biens et aux ressources

Des lois peuvent prescrire que les femmes aient des droits égaux en matière de réception de biens familiaux. Aujourd'hui, la plupart des pays (81 %) ont des lois de ce type, et certaines réformes récentes en ce qui a trait à la succession ont eu des effets particulièrement importants. Une étude portant sur le droit successoral hindou en Inde a révélé des effets positifs sur l'accès des femmes aux comptes bancaires et l'augmentation de leur pouvoir de négociation au sein du ménage.¹⁸⁰ Toutefois, dans 17 % des pays, les femmes n'ont toujours pas les mêmes chances d'hériter que leurs

173 ILO, "Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing (WIEGO), Women and Men in the Informal Economy: A Statistical Picture," second edition, 2002. http://www.ilo.org/stat/Publications/WCMS_234413/lang-en/index.htm

174 ILO, KILM. A comparison of the gap, in percentage terms, in the actual number of women and men who were wage and salaried employees in these 66 countries, comparing the earliest year for which there are data from 1995 to 1999 with the latest year for which there are data from 2007 to 2012.

175 A. Hegewisch and H. Hartmann, "Occupational Segregation and the Gender Wage Gap: A Job Half Done," Institute for Women's Policy Research (IWPR) Scholars' Papers series, June 2014. <http://www.iwpr.org/publications/pubs/occupational-segregation-and-the-gender-wage-gap-a-job-half-done>

176 H. Robinson, "Regional evidence on the effect of the national minimum wage on the gender pay gap," *Regional Studies* (serial online) 39, No. 7, (2005): 855-872, available from EconLit, Ipswich, MA; D. Grimshaw and M. Miozzo, "Minimum wages and pay equity in Latin America," ILO, 2003. http://www.ilo.int/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---declaration/documents/publication/wcms_decl_wp_14_en.pdf

177 Maloney, W. and Mendez, J. (2004). Measuring the impact of minimum wages: Evidence from Latin America. pp.109-130. <http://www.nber.org/chapters/c10068.pdf>

178 MACHEquity and WORLD Policy Analysis Center, "Minimum Wage Policies to Support Women and Their Families in 121 Low- and Middle-Income Countries," MACHEquity Minimum Wage Database, 2015. <http://www.worldpolicyforum.org>

179 Ibid.

180 WORLD Policy Analysis Center, "Are States Parties to CEDAW Living up to Their Commitments to Women and Girls? A Globally Comparative Analysis of National Action," 2015. <http://www.worldpolicyforum.org>; World Bank, Women, Business and the Law Database; K. Deininger, F. Xia, S. Jin, and H.K. Nagarajan, "Inheritance law reform, empowerment, and human capital accumulation: second-generation effects from India," Policy Research Working Paper No. WPS 7086, World Bank Group, 2014.

L'entrepreneuriat en Afrique subsaharienne

Les activités entrepreneuriales créent des opportunités économiques. Dans de nombreux pays, les femmes et les hommes qui créent leurs propres entreprises peuvent sortir de la pauvreté, tout en entraînant des créations de postes et en dynamisant l'économie nationale. Les personnes vivant dans des pays à faible revenu présentent généralement de fort taux d'entrepreneuriat, ce qui s'explique notamment par le fait que l'entrepreneuriat peut représenter un important moyen de survie.¹ C'est certainement le cas dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, où les taux globaux en matière d'entrepreneuriat se situent le plus souvent entre 30 et 40 %.

Les études mondiales menées par le Global Entrepreneurship Monitor (GEM) montrent toujours que les hommes ont plus de probabilités que les femmes de créer des entreprises, même si les chiffres varient énormément d'un pays à l'autre. L'Afrique subsaharienne et l'Amérique latine affichent de meilleurs taux en matière de parité des sexes que les autres régions du monde. En 2012, les chiffres étaient égaux, ou presque, en Ouganda et en Namibie, et le Ghana et le Nigeria comptent parmi les rares pays du monde où le taux d'entrepreneuriat des femmes dépasse

1 Experts often distinguish between necessity-driven entrepreneurship, which may be a matter of basic survival for residents of a low-income countries, and opportunity-driven entrepreneurship, which is more common in higher-income countries in which residents may be creating more innovative businesses.

celui des hommes. À l'inverse, l'écart entre les sexes le plus important est constaté au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, où les hommes créent trois fois plus d'entreprises que les femmes.²

On dispose de peu de données pour connaître les différences en termes de taille de ces entreprises selon les sexes, et pour savoir dans quelle mesure elles sont dirigées par nécessité ou plutôt par opportunité. De nouvelles recherches sont nécessaires pour répondre à ces questions, mais aussi pour établir s'il y a des différences en matière de perception des hommes et des femmes entrepreneurs.³ L'Initiative intitulée Faits et données sur l'égalité des sexes (EDGE), lancée lors du Quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, organisé à Busan en novembre 2011, et initiée par l'appel à l'action des États-Unis lors de la Réunion ministérielle de l'OCDE sur l'égalité des sexes et le développement qui s'était déroulée plus tôt la même année, développe actuellement des normes et des principes pour définir des indicateurs selon les sexes sur l'entrepreneuriat et les patrimoines, parmi d'autres sujets.⁴

2 Gender Entrepreneurship Monitor, "African Entrepreneurship: Sub-Saharan African Regional Report 2012," 2012. <http://www.gemconsortium.org/docs/2909/gem-2012-sub-saharan-africa-regional-report>

3 GEM report, African Entrepreneurship, 2012. Although some time-series data exist on female entrepreneurship rates in Sub-Saharan Africa, annual rates tend to be volatile and say little about trends over time.

4 Busan Joint Action Plan for Gender Equality and Development, November 2011. <http://www.oecd.org/dac/gender-development/49503142.pdf>; UN Department of Economic and Social Affairs, UN Statistics Division, Gender Statistics, The Evidence and Data for Gender Equality (EDGE) Initiative. <http://genderstats.org/EDGE>

frères, et les femmes dont les maris meurent avant elles peuvent ne pas avoir les mêmes droits sur le bien qu'ils ont partagé pendant le mariage.¹⁸¹

Aujourd'hui encore, les femmes ont moins accès aux biens et ressources de base que les hommes. Par exemple, les femmes représentent près de la moitié des travailleurs agricoles en Afrique subsaharienne, mais possèdent généralement de plus petites parcelles de terre que les hommes ; et leurs récoltes sont souvent de 13 à 25 % inférieures d'après une étude menée sur six pays.¹⁸² Ces disparités limitent non seulement le potentiel des femmes, mais font également obstacle à une productivité et une croissance plus élevées. D'après les prévisions de la FAO, la réduction de l'écart entre les sexes concernant l'accès aux ressources pourrait stimuler la productivité agricole dans le monde entier de 2,5 à 4 %.¹⁸³ L'accès aux ressources de production, notamment le capital, la technologie et la formation est particulièrement important pour les femmes

181 WORLD Policy Analysis Center, « Are States Parties to CEDAW Living up to Their Commitments to Women and Girls? A Globally Comparative Analysis of National Action », (Les États membres du CEDAW respectent-ils leurs engagements envers les femmes et les filles ? Une analyse mondiale comparative de l'action nationale). Base de données sur les Femmes, l'Entreprise et le Droit de la Banque mondiale, 2015. <http://www.worldpolicyforum.org>

182 World Bank, "Levelling the Field: Improving Opportunities for Women Farmers in Africa," 2014. Productivity per hectare in six countries studied. <http://www.worldbank.org/en/region/afr/publication/levelling-the-field-improving-opportunities-for-women-farmers-in-africa>

183 Food and Agriculture Organization of the UN, "The State of Food and Agriculture, Women in Agriculture: Closing the Gender Gap for Development," 2011. <http://www.fao.org/docrep/013/i2050e/i2050e00.htm>

pauvres qui travaillent dans l'agriculture de subsistance et dans de très petites exploitations et entreprises.

Aujourd'hui, des centaines de millions de femmes gèrent leur propre entreprise, mais l'accès au financement demeure un obstacle. D'après la *base de données sur l'inclusion financière mondiale (Global Findex)* de la Banque mondiale, les femmes dans les pays en voie de développement sont 20 % moins susceptibles que les hommes d'avoir un compte dans une institution ou une banque financière formelle ; et 17 % moins susceptibles d'avoir effectué un emprunt auprès d'une institution formelle au cours de l'année écoulée.¹⁸⁴ Lorsque les femmes dans les pays à faible revenu obtiennent des prêts, il est beaucoup plus probable que ceux-ci proviennent d'un membre de la famille ou d'un ami que d'une institution financière. L'entreprise moyenne appartenant à un homme dans une ville ou une zone urbaine en Afrique dispose d'un capital de démarrage deux fois plus élevé que l'entreprise moyenne appartenant à une femme.¹⁸⁵ Au-delà des prêts, les femmes ont souvent moins accès que les hommes aux autres types

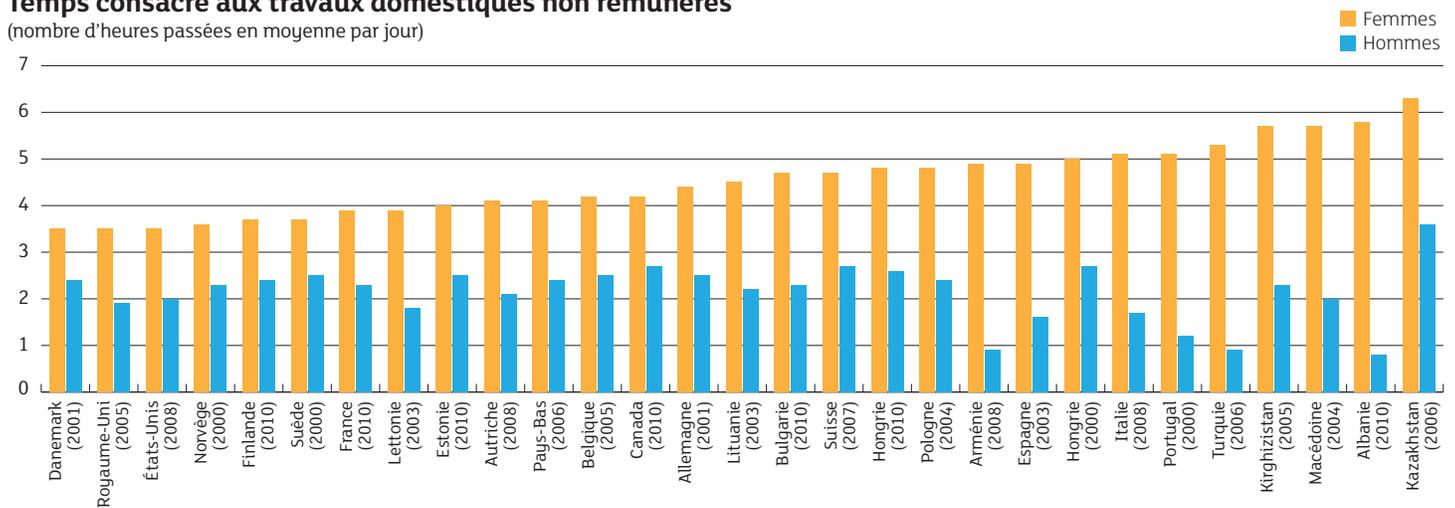
184 World Bank, Global Financial Inclusion Database. <http://siteresources.worldbank.org/EXTGLOBALFIN/Resources/8519638-1332259343991/N9gender.pdf>

185 World Bank, "World Development Report 2012: Gender Equality and Development," 2012. <http://econ.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/EXTRESEARCH/EXTWDRS/EXTWDR2012/0,,contentMDK:22999750~menuPK:8154981~pagePK:64167689~piPK:64167673~theSitePK:7778063,00.html>

Figure 20

Temps consacré aux travaux domestiques non rémunérés

(nombre d'heures passées en moyenne par jour)



Le temps consacré aux travaux domestiques renvoie au nombre d'heures que les femmes ou hommes âgés de 20 à 74 ans passent en moyenne par jour aux travaux domestiques, à la garde d'enfants et aux soins pour adultes, aux courses et services, parmi d'autres activités domestiques. Sources : Banque mondiale : statistiques différenciées par sexe, World DataBank ; données regroupées par la CEE-ONU

de services et de ressources financières, tels que l'épargne, l'assurance ou les méthodes de paiement numériques. Le manque de connaissances financières peut également limiter les opportunités offertes aux femmes de bâtir leurs propres entreprises.¹⁸⁶ Les opérations bancaires mobiles et numériques contribuent à faciliter l'accès des femmes à des comptes sécurisés, pratiques, privés et fiables.¹⁸⁷

Les femmes et les filles sont encore chargées de la plupart des travaux non rémunérés et domestiques

Les opportunités économiques des femmes demeurent limitées par le rôle proéminent qui leur est accordé dans les tâches domestiques non rémunérées. Dans chaque pays, les femmes sont encore largement tenues responsables du ménage, de la garde des enfants, ainsi que celle des personnes âgées. C'est ce que l'on

appelle la « deuxième journée de travail ».¹⁸⁸ Les femmes consacrent en moyenne jusqu'à trois heures de plus par jour aux tâches ménagères que les hommes, notamment deux à dix fois plus de temps pour la vie de famille, et une à quatre heures pour le travail extérieur à la maison.¹⁸⁹ Dans les pays à revenu élevé, y compris les États-Unis, les femmes consacrent deux fois plus de temps au travail non rémunéré que les hommes.¹⁹⁰

Pratiquement tous les pays prévoient un congé de maternité payé, mais d'autres politiques sont nécessaires

Les politiques du travail facilitant ou entravant la capacité des adultes actifs à équilibrer leur travail et leur vie familiale ont un impact considérable sur les femmes.

186 World Bank, Global Financial Inclusion Database, and World Bank website on women's access to finance. www.worldbank.org/en/results/2013/04/01/banking-on-women-extending-womens-access-to-financial-services

187 GSMA mWomen Global Development Alliance, "Unlocking the Potential: Women and Mobile Financial Services in Emerging Markets," last modified February 2013. http://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2013/02/GSMA-mWomen-Visa_Unlocking-the-Potential_Feb-2013.pdf

188 A. Hochschild, *The Second Shift: Working Parents and the Revolution at Home* (New York: Viking, 1989).

189 World Bank, "World Development Report 2012: Gender Equality and Development," 2012. <http://econ.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/EXTRESEARCH/EXTWDRS/EXTWDR2012/0,,contentMDK:22999750~menuPK:8154981~pagePK:64167689~piPK:64167673~theSitePK:7778063,00.html>

190 OECD, "Closing the Gender Gap—Act Now," 2012. According to the OECD, women in advanced economies spend around 277 minutes a day on work in the home, men about 140 minutes. http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oced/social-issues-migration-health/close-the-gender-gap-now_9789264179370-en#page1

Figure 21

| | 1995 | 2000 | 2005 | 2010 | 2014 |
|---|------|------|------|------|------|
| Évolution entre 1995 et 2014 du pourcentage de pays garantissant au moins 14 semaines de congés maternité payés, selon le niveau de revenu des pays* | | | | | |
| Tous les pays | 41 % | 43 % | 45 % | 50 % | 52 % |
| Pays à faible revenu | 39 % | 39 % | 39 % | 48 % | 48 % |
| Pays à revenu intermédiaire | 31 % | 33 % | 35 % | 39 % | 41 % |
| Pays à revenu élevé | 58 % | 61 % | 66 % | 70 % | 75 % |

*Le niveau de revenu d'un pays est basé sur la classification du niveau de revenu de la Banque mondiale en février 2014 et ne reflète pas l'évolution dans le temps. Source : MACHEquity et WORLD Policy Analysis Center, Base de données sur le travail des adultes (1995-2014)

Figure 22

Le congé payé existe-t-il pour les deux parents d'enfants en bas âge ?

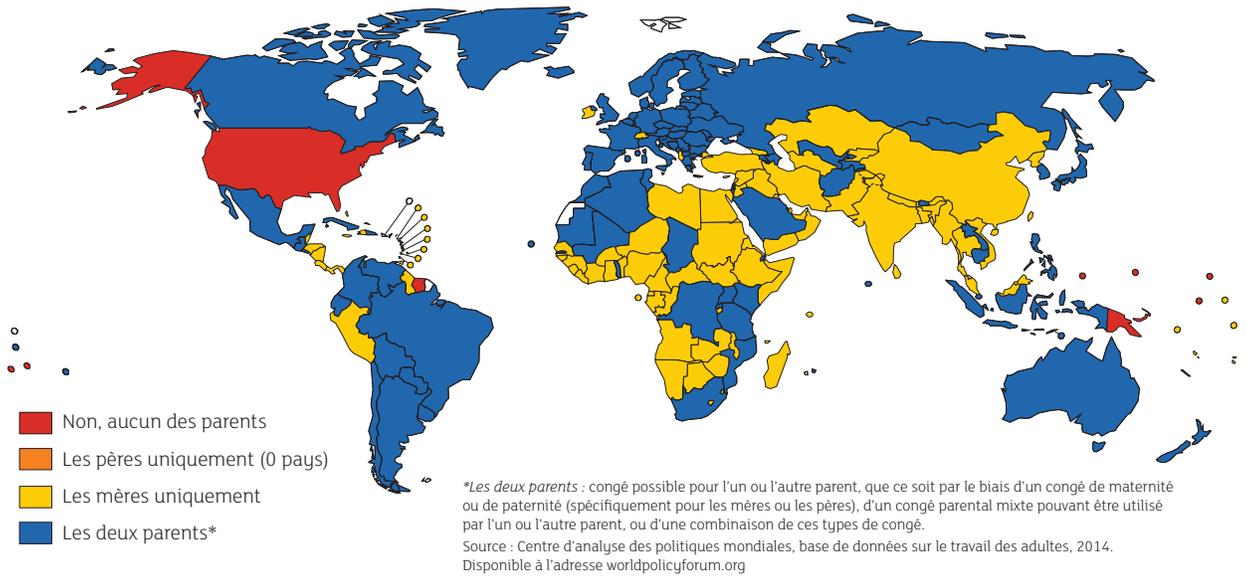
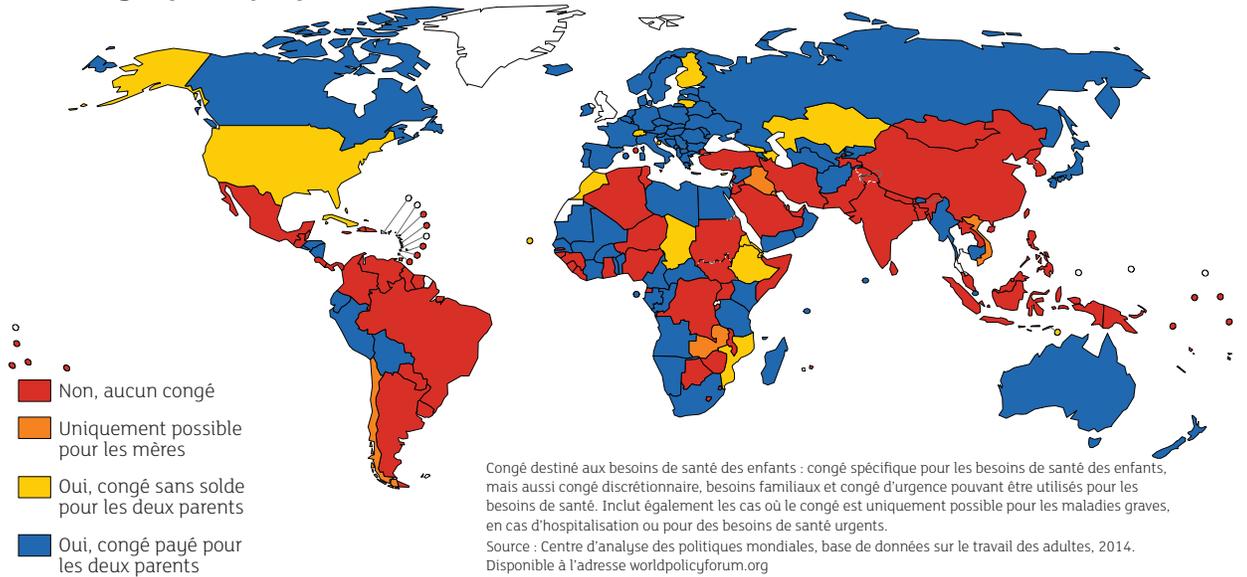


Figure 23

Les femmes et les hommes en activité ont-ils la garantie de pouvoir bénéficier d'un congé spécifique pour les besoins de santé de leurs enfants ?



Les congés de maternité payés sont en faveur de la pérennité et de la stabilité de l'emploi des femmes, ainsi que la croissance des salaires à plus long terme.¹⁹¹ Depuis 1995, huit pays ont adopté le congé maternité payé, plus de 50 en ont approuvé la prolongation et 20 ont augmenté les taux de rémunération.¹⁹² Aujourd'hui, seuls neuf pays (Îles Marshall, Micronésie, Nauru, Niue, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée,

Suriname, Tonga et États-Unis) ne disposent d'aucune loi donnant droit aux mères de nourrissons à un congé payé. Les États-Unis sont le seul pays à revenu élevé qui n'accorde pas de congés payés.¹⁹³

191 WORLD Policy Analysis Center and MACHEquity, "Labor Policies to Promote Equity at Work and at Home: Findings from 197 Countries," 2015. <http://www.worldpolicyforum.org>

192 WORLD Policy Analysis Center and MACHEquity, "Labor Policies to Promote Equity at Work and at Home: Findings from 197 Countries," WORLD and MACHEquity Adult Labor Database, 2015. <http://www.worldpolicyforum.org>

193 WORLD Policy Analysis Center and MACHEquity, "Labor Policies to Promote Equity at Work and at Home: Findings from 197 Countries," WORLD Adult Labor Database, 2015. <http://www.worldpolicyforum.org>; ILO, "Maternity and Paternity at Work: Law and Practice across the World," 2014. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-/dgreports/-/dcomm/documents/publication/wcms_242617.pdf. Of the 185 countries and territories surveyed, the ILO found only two countries (the United States and Papua New Guinea) that do not guarantee workers paid maternity leave. Because the WORLD Policy Analysis Center conducted a review of 197 countries, they found an additional seven countries (Micronesia, Marshall Islands, Nauru, Niue, Palau, Suriname, and Tonga) that do not guarantee such paid leave. Of note, five of the nine countries without universal paid maternity leave do include coverage for public sector workers (Micronesia, Nauru, Palau, Suriname, and Tonga).

Politiques relatives aux services de garde d'enfants et de personnes âgées à travers le monde

Dans le monde entier, les femmes sont en grande partie responsables de la garde des enfants et ont également une responsabilité croissante envers des parents âgés. Cela est particulièrement vrai à l'heure où de plus en plus de familles s'installent dans des zones urbaines, loin de leur famille élargie. L'accès aux services de garde d'enfants et de personnes âgées est important pour la participation à l'économie des parents, en particulier les femmes. L'investissement dans des programmes de services de garde d'enfants et préscolaires est également essentiel au développement des enfants, ainsi qu'à leur capacité à réaliser leur plein potentiel une fois adultes.

Il est difficile de trouver des services de garde abordables et de qualité, qui répondent aux besoins des parents en activité. D'importantes lacunes subsistent en matière d'accès à ces services, en particulier dans les pays à revenu faible : la qualité est fragile, les services pour les enfants âgés de moins de 3 ans sont souvent inexistantes et l'accès à des services pour la journée complète répondant aux besoins des parents en activité reste limité.¹ Les enfants les plus pauvres du monde sont ceux qui courent le plus de risques d'être laissés seuls ou confiés à des services de garde inadaptés.²

Les chiffres les plus fiables sur le coût de ces services (eux-mêmes incomplets) se rapportent à un groupe de pays à revenu élevé, membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ces données montrent que les services de garde d'enfants formels existent davantage dans les économies de l'OCDE que dans les pays à revenu faible, même si leur coût pour les familles peut être élevé.

1 OECD, "Babies and Bosses: Reconciling Work and Family Life—A Synthesis of Findings for OECD Countries," 2007. <http://www.oecd.org/els/family/babiesandbosses-reconcilingworkandfamilylifeasynthesisoffindingsforoecdountries.htm>

2 UNICEF, "Inequities in Early Development: What the Data Say," 2012.

Dans les 34 pays de l'OCDE, les coûts des services de garde pour un enfant de deux ans ou d'âge préscolaire s'élèvent à environ 27 % du salaire d'un travailleur moyen.³ Les données de l'OCDE montrent également que le niveau des dépenses nationales combinées pour les services de garde d'enfants et l'enseignement pré-primaire représente en moyenne presque un demi pour cent du PIB de ces économies, et un peu plus d'1 % en Suède.⁴

Seuls 29 % des pays garantissent aux hommes et femmes en activité un congé spécifique pour les besoins de santé de parents âgés.⁵ Dans de nombreux cas, ce congé est trop court pour des besoins de santé plus importants ou à long terme, ou n'existe qu'en cas de décès imminent. En l'absence de congé, les femmes qui s'occupent de leurs parents ont plus de chances de perdre leur emploi ou de faire face à une perte de revenus.⁶ Parmi les pays qui offrent un congé pour les besoins de santé de la famille (y compris les parents), les Seychelles et le Salvador accordent respectivement 15 et 30 jours. En Belgique, les travailleurs bénéficient d'un congé payé garanti sur de plus longues périodes pour s'occuper des membres de leur famille gravement malades.⁷

Il est essentiel de recueillir de meilleures données (en particulier au niveau national) sur les coûts, l'existence et la qualité des services de garde d'enfants, l'éducation préscolaire et les services de garde de personnes âgées.

3 OECD Family Database. <http://www.oecd.org/els/family/database.htm>.

4 Ibid.

5 WORLD Policy Analysis Center and MACHEquity, "Labor Policies to Promote Equity at Work and at Home: Findings from 197 Countries," WORLD Adult Labor Database, 2015. <http://www.worldpolicyforum.org>

6 J. Heymann and A. Earle, *Raising the Global Floor: Dismantling the Myth That We Can't Afford Good Working Conditions for Everyone* (Stanford Politics and Policy, 2009); J. Heymann, *Forgotten Families: Ending the Growing Crisis Confronting Children and Working Parents in the Global Economy* (Oxford University Press, 2007); World Bank, "World Development Report 2012: Gender Equality and Development," p. 219; H. E. Restrepo and M. Rozental, "The social impact of aging populations: some major issues," *Social Science & Medicine* 39 (9): 1323-38; P. B. Doress-Worters, "Adding Elder Care to Women's Multiple Roles: A Critical Review of the Caregiver Stress and Multiple Roles," *Literatures. Sex Roles* 31 (9-10): 597-616; Y. Hashizume, "Available but Not Accessible: An Examination of the Use of Workplace Policies for Caregivers of Elderly Kin," *Journal of Family Issues* 19 (3): 274-299.

7 WORLD Policy Analysis Center and MACHEquity, "Labor Policies to Promote Equity at Work and at Home: Findings from 197 Countries," WORLD Adult Labor Database, 2015. <http://www.worldpolicyforum.org>

Environ la moitié des pays ont adopté le congé de paternité payé, mais généralement pour des périodes beaucoup plus courtes ou simplement en tant que congé parental mixte.¹⁹⁴ Le fait d'accorder des congés de paternité payés est important, puisque les recherches démontrent que les hommes sont plus enclins à prendre des congés lorsque ceux-ci leur sont spécifiquement adressés. En Suède, où la durée du congé de paternité a considérablement augmenté depuis 1995, les pères disposent de 60 jours de congé supplémentaires, dont 360 jours qui peuvent être partagés avec la mère.¹⁹⁵

194 WORLD Policy Analysis Center and MACHEquity, "Labor Policies to Promote Equity at Work and at Home: Findings from 197 Countries," WORLD Adult Labor Database, 2015. <http://www.worldpolicyforum.org>

195 In 2013, a quarter of all parental leave days were taken by fathers compared with only 7% in 1989. Thirteen percent of couples share parental leave fairly equally. International Network on Leave Policies and Research, "10th International Review of Leave Policies and Related Research 2014," 2014. http://www.leavenetwork.org/fileadmin/Leavenetwork/Annual_reviews/2014_annual_review_korr.pdf

Ces lois visent à promouvoir la participation des hommes à la garde d'enfants au fil du temps.¹⁹⁶

Bien sûr, cela ne s'arrête pas à la petite enfance. De nombreux pays manquent de politiques permettant aux travailleurs de répondre aux besoins essentiels de la famille. Quarante-six pour cent des pays ne garantissent aucun congé permettant aux parents de répondre aux besoins de santé de leurs enfants ; les trois quarts ne fournissent aucune forme de congé permettant aux parents de s'impliquer dans l'éducation de leurs enfants ; et la moitié n'accorde aucun congé permettant de répondre aux besoins de santé d'un membre adulte

196 M. O'Brien, "Fathers, Parental Leave Policies, and Infant Quality of Life: International Perspectives and Policy Impact," *Annals of the American Academy of Political and Social Science* 624 (2009): 190-213; L. Nepomnyaschy and J. Waldfogel, "Paternity Leave and Fathers' Involvement with their Young Children," *Community, Work and Family* 10, No. 4 (2007): 427-453; S. Tanaka and J. Waldfogel, "Effects of Parental Leave and Work Hours on Fathers' Involvement with their Babies," *Community, Work and Family* 10, No. 4 (2007): 409-426.

de la famille. Cinq pays perpétuent l'inégalité de la cellule familiale en accordant des congés seulement aux mères, afin qu'elles répondent aux besoins de santé des enfants.¹⁹⁷

Moins de femmes vivent dans des ménages pauvres qu'il y a 20 ans, mais beaucoup restent encore vulnérables

La population mondiale qui vit dans la pauvreté avec moins de 1,25 USD par jour a chuté de 36 % en 1990 à 15 % en 2011.¹⁹⁸ Étant donné que la plupart des mesures de la pauvreté reposent sur des données d'enquêtes menées auprès des ménages et que la répartition des revenus au sein des ménages est généralement inégale, nous ne pouvons pas savoir le nombre de femmes et de filles qui vivent dans la pauvreté. Toutefois, les faits semblent indiquer que les femmes sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les hommes.¹⁹⁹

Les lois discriminatoires limitent l'accès des femmes à l'héritage, à la terre et à la propriété. Les femmes sont moins susceptibles de posséder des ressources, d'avoir accès au crédit et de trouver un emploi décent. Elles contribuent également et de façon disproportionnée aux soins et aux travaux domestiques. De ce fait, les femmes sont moins susceptibles de pouvoir de gagner un revenu et sont ainsi plus enclines à vivre dans la pauvreté.²⁰⁰ Même dans les pays à revenu élevé, la pauvreté demeure une préoccupation majeure, en particulier à l'égard des femmes. Aux États-Unis, par exemple, 60 % des adultes vivant dans la pauvreté sont des femmes. Plus d'une femme américaine sur sept, soit environ 18 millions, vivait dans la pauvreté en 2013, et les taux de pauvreté sont particulièrement élevés chez les femmes issues des minorités, les mères célibataires et les femmes âgées vivant seules.²⁰¹

Chez les personnes âgées, les femmes sont souvent plus vulnérables à la pauvreté que les hommes en raison d'un plus faible taux de participation dans la main d'œuvre formelle, de salaires plus bas et d'une espérance de vie plus longue. Dans 18 % des pays, les femmes dont les maris décèdent avant elles peuvent ne pas avoir le même droit à la propriété que celui qu'elle et leur mari partageaient pendant le mariage, mettant en péril leur sécurité économique.²⁰² Les pensions représentent un filet de sécurité important contre la pauvreté pendant la vieillesse. Alors que pratiquement tous les pays utilisaient une certaine forme de système de retraite

mis en place en 2012, environ la moitié des pensions n'étaient que « contributives », ce qui signifie qu'elles ne sont accessibles qu'aux travailleurs qui ont cotisé au système de retraite. Cette pratique porte préjudice aux nombreuses femmes qui travaillent dans l'économie informelle, ainsi que celles qui sont parties en congé afin de s'occuper de leurs enfants ou celles qui ont été moins bien rémunérées par rapport aux hommes.²⁰³

L'accès à la technologie s'améliore, mais un écart entre les sexes subsiste

Au 21^e siècle, la technologie et les médias ouvrent de plus en plus de voies pour avoir accès aux opportunités. L'accès aux ordinateurs et à Internet s'est considérablement amélioré depuis 1995 et a tout révolutionné, de la disponibilité des informations sur la santé aux opportunités éducatives et économiques. Selon l'Union internationale des télécommunications (UIT), environ 2,7 milliards de personnes ont utilisé Internet en 2013, faisant plus que doubler au cours de la décennie. Il y avait près de 7 milliards de téléphones portables et plus de 2 milliards d'abonnements pour le haut débit mobile d'ici la fin de 2013.²⁰⁴

Pourtant, il existe des écarts. Selon les estimations, les femmes sont 200 millions moins nombreuses que les hommes sur Internet dans les pays en voie de développement, et elles sont 300 millions moins nombreuses à posséder un téléphone portable.²⁰⁵ D'après une étude menée par Intel en 2012, dans tous les pays en voie de développement, les femmes sont en moyenne 23 % moins nombreuses que les hommes à avoir accès à Internet.²⁰⁶ Par ailleurs, les femmes des pays en voie de développement sont 21 % moins susceptibles de posséder un téléphone portable que les hommes, et cet écart s'accroît à 23 % en Afrique, 24 % au Moyen-Orient et 37 % en Asie du Sud. En Amérique latine, l'écart n'est que de 1 % et en Europe occidentale, l'écart est nul.²⁰⁷ Disposer d'une connexion Internet ou d'un téléphone portable peut faire toute la différence dans la vie des femmes. Intel estime que lorsque les femmes dans les pays en voie de développement vont sur Internet, 30 % s'en servent pour toucher un revenu supplémentaire, 45 % pour rechercher un emploi et 80 % pour améliorer leur éducation.²⁰⁸

203 WORLD Policy Analysis Center, Poverty Database.

204 International Telecommunication Union, "Measuring the Information Society," 2013. http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/mis2013/MIS2013_without_Annex_4.pdf

205 *Women and the Web: Bridging the Internet Gap and Creating New Global Opportunities in Low- and Middle-Income Countries* (Santa Clara, CA: Intel, Dalberg, 2012). <http://www.intel.com/content/dam/www/public/us/en/documents/pdf/women-and-the-web.pdf>; *Women & Mobile: A Global Opportunity*. (United Kingdom: GSMA mWomen, Cherie Blair Foundation for Women, 2010). http://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2013/01/GSMA_Women_and_Mobile-A_Global_Opportunity.pdf

206 Ibid.

207 *Women & Mobile: A Global Opportunity* (United Kingdom: GSMA mWomen, Cherie Blair Foundation for Women, 2010). http://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2013/01/GSMA_Women_and_Mobile-A_Global_Opportunity.pdf

208 *Women and the Web: Bridging the Internet Gap and Creating New Global Opportunities in Low- and Middle-Income Countries* (Santa Clara, CA: Intel, Dalberg, 2012). <http://www.intel.com/content/dam/www/public/us/en/documents/pdf/women-and-the-web.pdf>

197 WORLD Policy Analysis Center and MACHEquity, "Labor Policies to Promote Equity at Work and at Home: Findings from 197 Countries," WORLD Adult Labor Database, 2015. <http://www.worldpolicyforum.org>

198 World Bank Global Monitoring Report. <http://www.worldbank.org/en/publication/global-monitoring-report/report-card/twin-goals/ending-extreme-poverty>

199 UN, "The World's Women 2010: Trends and Statistics," <http://unstats.un.org/unsd/demographic/products/Worldswomen/WW2010pub.htm#>

200 Ibid.

201 National Women's Law Center, "Analysis of 2013 Census Poverty Data," based on data from the US Census Bureau. <http://www.nwlc.org/nwlc-analysis-2013-census-poverty-data>

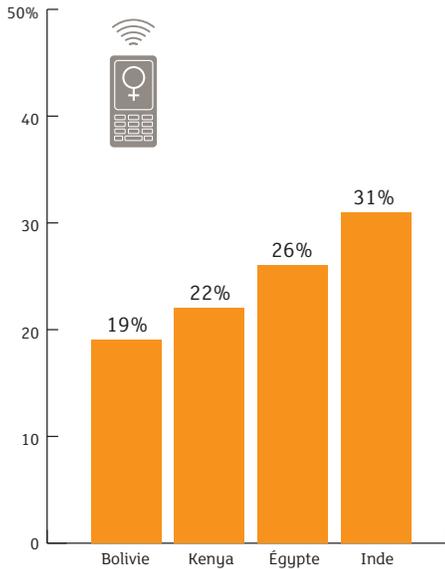
202 WORLD Policy Analysis Center, "Are States Parties to CEDAW Living up to Their Commitments to Women and Girls? A Globally Comparative Analysis of National Action," 2015. <http://www.worldpolicyforum.org>; World Bank, Women, Business and the Law Database.

Figure 24

Femmes et TIC

Écart hommes/femmes pour la téléphonie mobile

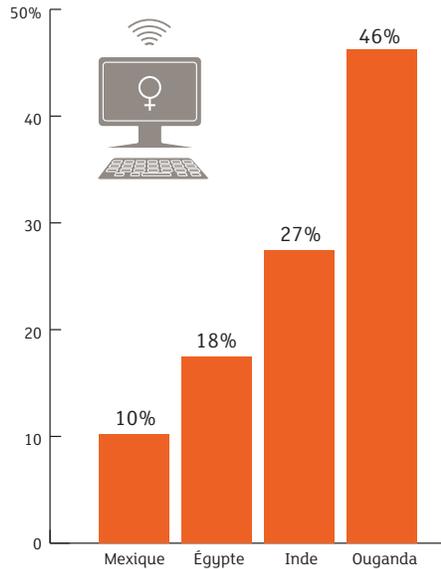
Quel pourcentage de femmes sont moins enclines à posséder un téléphone mobile que les hommes ?



Source : Cherie Blair Foundation for Women, GSMA mWomen, Vital Wave Consulting, « Women & Mobile: A Global Opportunity » (Femmes et téléphonie mobile : une opportunité mondiale), 2010

Écart hommes/femmes pour Internet

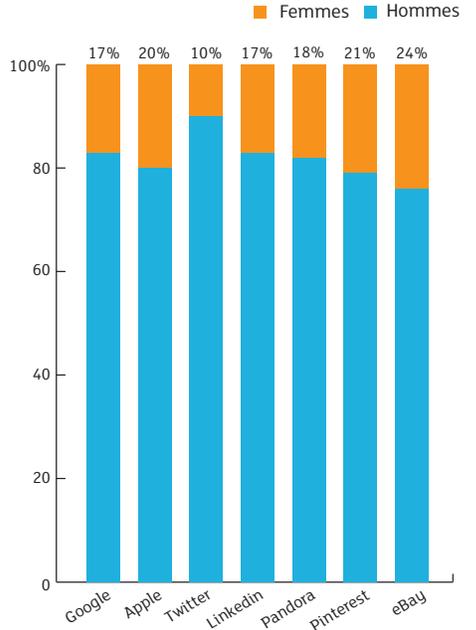
Dans quel pourcentage les femmes ont-elles moins accès à Internet que les hommes ?



Source : Intel, Dalberg, « Women and the Web: Bridging the Internet Gap and Creating New Global Opportunities in Low and Middle-Income Countries » (Femmes et Internet : combler le fossé d'Internet et créer de nouvelles

Écart hommes/femmes dans les emplois technologiques

Pourcentage d'hommes et de femmes à des postes technologiques dans des sociétés de technologie (2014)



Source : sites web des sociétés et C. Forrest, « Diversity stats: 10 tech companies that have come clean » (Statistiques de diversité : 10 sociétés de technologie qui respectent leur engagement), TechRepublic, août 2014

Sur le terrain : le pouvoir de la technologie mobile

Le téléphone portable est un outil essentiel au travail, à la sécurité et à l'indépendance de nombreuses femmes.¹ En Ouganda, les agricultrices ont recours aux SMS pour rester au fait des prix courants du marché et demander des conseils sur les techniques agricoles. Dans les régions rurales du Pakistan, le programme Lady Health Workers met en relation les patients avec les médecins et autres prestataires de soins grâce aux SMS. Au Kosovo, grâce à l'utilisation des téléphones portables, l'organisation humanitaire Women for Women a pu mobiliser des femmes dans tout le pays en 48 heures, afin qu'elles participent à un forum pour soutenir une clause sur l'égalité des sexes dans

la constitution, qui a ensuite été adoptée.² Un nombre record de femmes utilisent également Internet et les téléphones portables pour s'organiser et exprimer leurs opinions. Par exemple, Manal al-Sharif, fondatrice de la campagne Women2drive en Arabie saoudite, a pu attirer à la fois l'attention des médias sociaux et traditionnels sur ses efforts pour tenter d'octroyer aux femmes le droit de conduire dans son pays.³ En outre, un rapport récent a établi que l'accès aux comptes bancaires via un téléphone portable et par Internet permettait aux femmes de prendre davantage de décisions et de mieux contrôler leurs revenus.⁴

1 Women & Mobile: A Global Opportunity. (United Kingdom: GSMA mWomen, Cherie Blair Foundation for Women, 2010). http://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2013/01/GSMA_Women_and_Mobile-A_Global_Opportunity.pdf

2 Ibid.
 3 UNHCR, "Manal al-Sharif: a driving force for change," 2013. <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/ManalAl-Sharifadrivingforceforchange.aspx>
 4 World Bank Development Research Group for the G20 Australian Presidency, "The Opportunities of Digitizing Payments," 2014. http://siteresources.worldbank.org/EXTGLOBALFIN/Resources/8519638-133259343991/G20_Report_Final_Digital_payments.pdf

ACCÈS AUX POSTES DE DIRECTION

Si les femmes ont acquis des droits politiques au cours des deux dernières décennies, leur pouvoir et leur influence demeurent toutefois limités. Tant dans la vie publique et privée, la voix et le pouvoir de prise de décision des femmes restent encore limités, et elles sont toujours sous-représentées aux postes de direction.

Les droits des femmes à l'association politique, au vote et à occuper un poste se sont améliorés

Au cours des 20 dernières années, un nombre croissant de constitutions nationales ont mis en place des protections des droits politiques des femmes. Les constitutions qui ont été adoptées dernièrement sont plus susceptibles de garantir le droit d'une femme à occuper un poste législatif. Quarante-vingt-onze pour cent des constitutions adoptées après la Déclaration de Pékin garantissent ce droit, contre 70 % dans celles adoptées précédemment. De même, une proportion croissante (63 % contre 53 %) garantit le droit à l'association politique des femmes. Enfin, 95 % des constitutions adoptées depuis la Déclaration de Pékin garantissent le droit de vote des femmes, contre 73 % dans celles adoptées précédemment.²⁰⁹

À ce jour, plus de la moitié des constitutions du monde stipulent que femmes ont le droit de former et d'adhérer à des partis politiques, des syndicats et autres groupes. Trente-sept pour cent d'entre elles garantissent spécifiquement le droit à l'association politique des

femmes, tandis que 19 % garantissent ce droit au sens large du terme. Soixante-seize pour cent des constitutions actuelles garantissent le droit des femmes à occuper des fonctions législatives, que ce soit par des garanties explicites à l'intention des femmes (27 %) ou par l'établissement d'une assemblée législative élue avec une interdiction de discrimination fondée sur le sexe (49 %). Le droit de vote des femmes, qui apparaît dans 79 % des constitutions, constitue le droit politique le plus couramment protégé.²¹⁰

Les femmes sont toujours sous-représentées aux postes politiques et civiques

Bien que les données d'une série d'indicateurs clés sur la représentation des femmes dans les fonctions politiques et civiques soient manquantes, notamment leur participation dans le gouvernement local, l'administration publique, le système judiciaire, les partis politiques, les syndicats et l'organisation de la société civile, les chiffres dont nous disposons indiquent que les femmes sont désormais mieux représentées dans le gouvernement qu'elles ne l'étaient en 1995. Le nombre de pays avec une femme comme chef d'État ou chef du gouvernement est passé de 12 en 1995 à 18 aujourd'hui.²¹¹ La proportion de femmes législatrices dans la chambre basse a presque doublé au cours de cette période.

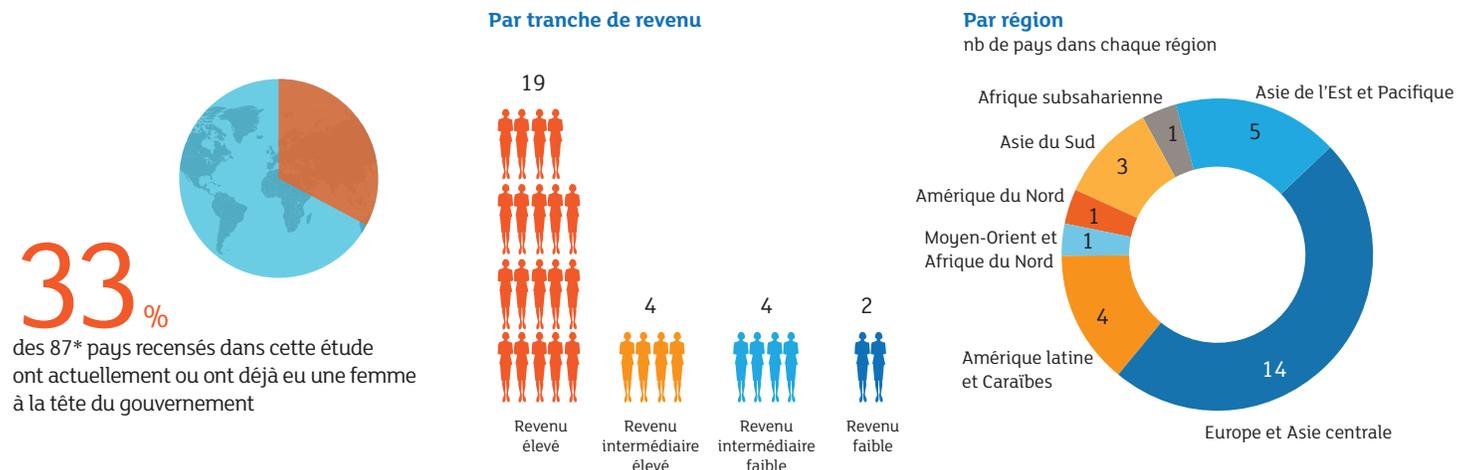
209 WORLD Policy Analysis Center, "Equal Rights for Women and Girls in the World's Constitutions," WORLD Constitutions Database, 2015. <http://www.worldpolicyforum.org>

210 Ibid.

211 According to the Inter-Parliamentary Union (IPU), as of January 1, 2014, nine women were serving as heads of state and 15 as heads of government. Six women served in both capacities, resulting in 18 countries with a woman in one of these positions. http://ipu.org/pdf/publications/wmmmap14_en.pdf; <http://www.ipu.org/news-e/wop/37/5.htm>

Figure 25

Femmes à la tête d'un gouvernement



*L'EIU a mené une étude sur les chefs de gouvernement de 87 pays entre 1900 et aujourd'hui. Ce groupe géographique inclut les pays qui contribuent à environ 92 % du PIB mondial et représentent environ 95 % de la population mondiale. Cette étude prend en compte les femmes à la tête d'un gouvernement, mais ne s'étend pas aux chefs d'État.

Répercussions du leadership des femmes : les femmes des Panchayats en Inde

Le *Panchayat* est le conseil de village indien traditionnel, qui supervise les politiques de gouvernance locale et de base. En 1993, le gouvernement indien a réservé le tiers des sièges des *Panchayats* aux femmes.¹ Ce chiffre est passé à 50 % en 2011 dans de nombreux états, y compris le Madhya Pradesh, l'Himachal Pradesh et le Bihar.² Aujourd'hui, en Inde, plus d'un million de femmes occupent des fonctions officielles. Cette politique a bousculé les normes sociales en faisant entrer les femmes des sociétés villageoises traditionnelles dans l'arène de la prise de décision. Une étude a permis d'établir que les femmes chefs de conseils de villages en Inde représentaient des modèles positifs, qui consolident les aspirations professionnelles et le niveau d'instruction des adolescentes, ainsi que les aspirations des parents quant à l'éducation et aux opportunités professionnelles de leurs filles, tout en réduisant le temps que celles-ci consacrent aux tâches ménagères.³ Une autre étude a montré que la représentation des femmes entraîne une

diminution de la corruption.⁴ En outre, au niveau local, de nombreuses femmes présentent leur candidature et gagnent désormais des sièges non réservés.⁵

De plus, il est prouvé qu'une participation politique accrue des femmes entraîne des changements en matière de dépenses publiques. Par exemple, les investissements dans le domaine de l'eau potable ont augmenté dans des états comme le Bengale occidental depuis que des femmes ont pris leurs fonctions : elles sont plus susceptibles que les hommes de faire part de leurs préoccupations au sujet de l'eau.⁶ En effet, en Inde comme ailleurs, des taux plus élevés d'une participation citoyenne des femmes peuvent encourager les gouvernements à améliorer les politiques et les pratiques dans des domaines qui affectent particulièrement les femmes, comme la mise à disposition de services sociaux. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour comprendre l'ampleur des répercussions du leadership politique des femmes.

1 The Hunger Project Brochure, "Women in Panchayati Raj: Change Agents for a New Future for India," http://thp.org/files/women_in_panchayati_raj_brochure.pdf
 2 "Cabinet approves 50% reservation for women in Panchayats," *Times of India*, July 2011.
 3 L. Beaman *et al.*, "Female Leadership Raises Aspirations and Educational Attainment for Girls: A Policy Experiment in India," *Science Magazine*, 2012.

4 R. Chattopadhyay and E. Duflo, "Women as Policy Makers: Evidence from a Randomized Policy Experiment in India," *Econometrica* 72 (5): 1409-1443.

5 UN Women, "Women emerge as strong leaders during village council elections in India's Odisha state," 2012. <http://www.unwomensouthasia.org/2012/more-women-emerge-as-leaders-and-voters-during-the-odisha-panchayat-elections/>

6 R. Chattopadhyay and E. Duflo, "Women as Policy Makers: Evidence from a Randomized Policy Experiment in India," *Econometrica* 72 (5): 1409-1443.

Selon l'Union interparlementaire (UIP), les taux de représentation des femmes les plus élevés ont été constatés en Europe occidentale et en Amérique latine, où les femmes détiennent environ un quart des sièges législatifs.²¹² Dans les pays scandinaves, les taux se rapprochent ou dépassent les 40 %. La représentation des femmes sud-asiatiques a été multipliée par trois depuis 1996, et pour les femmes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, elle a été multipliée par quatre,

en dépit de leur faible nombre de départ.²¹³ Dans trois pays, à savoir le Rwanda, la Bolivie, et l'Andorre, 50 % ou plus des sièges parlementaires de la Chambre unique ou de la Chambre basse sont occupés par des femmes.²¹⁴

Toutefois, le rythme de l'évolution du nombre de femmes occupant un poste de direction a été beaucoup trop lent, si bien que les femmes demeurent toujours largement sous-représentées aux postes de direction politiques et civiques dans presque toutes les régions

212 IPU database, world and regional, as of December 2014. <http://www.ipu.org/wmn-e/world.htm>

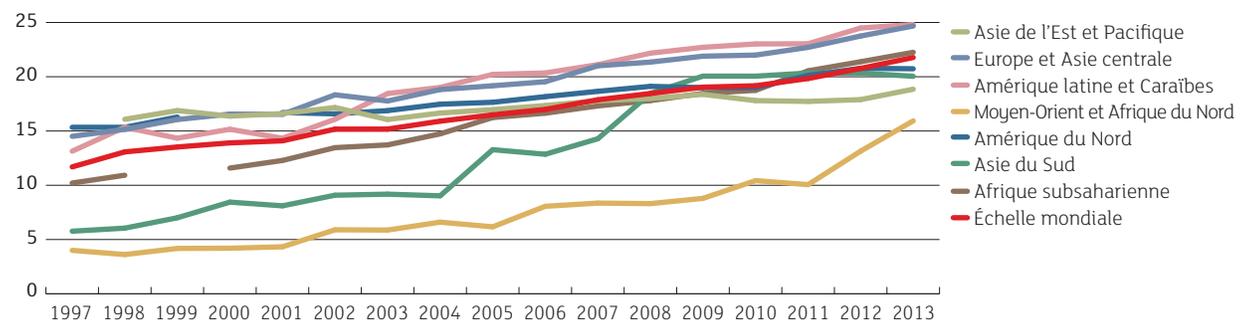
213 IPU Statistical archive. <http://www.ipu.org/wmn-e/world-arc.htm>

214 IPU database, countries, as of December 2014. <http://www.ipu.org/wmn-e/classif.htm>

Figure 26

Représentation des femmes dans les parlements nationaux (chambre unique ou basse)

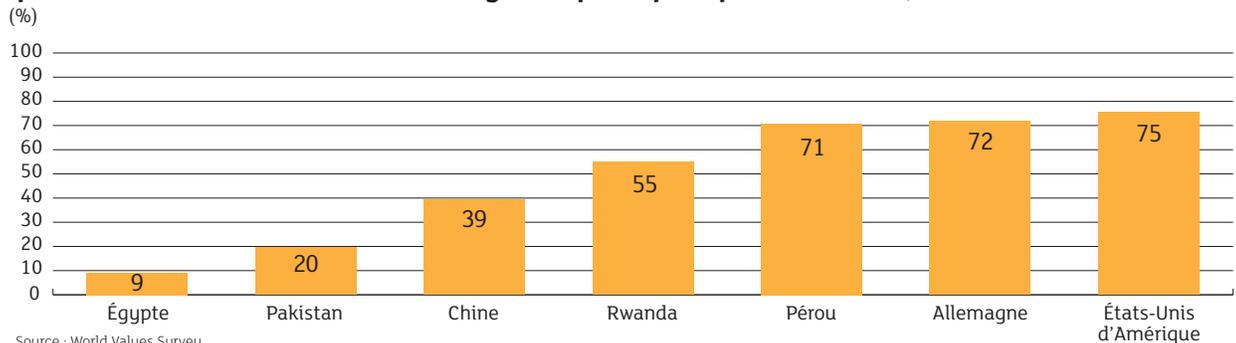
(% de tous les sièges occupés)



La représentation des femmes dans les parlements nationaux n'est pas disponible pour l'Asie de l'Est et Pacifique (1997), l'Afrique subsaharienne (1999) et l'Amérique du Nord (2000). Sources : Division de statistique des Nations unies via l'Union interparlementaire ; Indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement

Figure 27

Part des hommes qui sont en désaccord ou fortement en désaccord avec le fait que les hommes sont de meilleurs dirigeants politiques que les femmes, 2010 (%)



Source : World Values Survey

du monde. Malgré leur augmentation dans la participation parlementaire, dans la plupart des cas, la proportion de femmes élues demeure toujours en dessous de 30 %. Dans l'ensemble, seulement 22 % des parlementaires sont des femmes, selon l'UIP.²¹⁵ Et aujourd'hui, les femmes ne sont que légèrement plus enclines à devenir membres de cabinets.²¹⁶ Leur quota concernant les postes ministériels au sein d'un gouvernement a légèrement augmenté d'une moyenne de 15 % à l'échelle mondiale en 2005 à un peu moins de 17 % en 2012. Environ un cinquième des ministres en Amérique latine et en Afrique sont des femmes, mais, comme ailleurs dans le monde, elles ont tendance à gérer des portefeuilles sociaux tels que la santé, l'éducation ou les affaires sociales, et sont exclues des ministères de la défense et de la finance. En 2014, le nombre de pays dans lesquels les femmes occupaient des postes au sein des cabinets de la finance ou du budget étaient seulement de 24 pays sur 189, et ceux où elles étaient juge en chef dans les systèmes judiciaires étaient seulement de 16 pays sur 123.²¹⁷

Les normes sociales sur le rôle des femmes dans la vie publique et la confiance en leur capacité à occuper efficacement des postes de direction continuent à limiter leur potentiel en matière de direction.²¹⁸ L'analyse des données Gallup World Poll suggère que dans de nombreux pays, les hommes et les femmes estiment généralement que les hommes font de meilleurs leaders politiques que les femmes (soit près de 90 % en Égypte et en Irak, et plus

de 80 % en Libye, la Tunisie et d'autres pays d'Afrique du Nord) et ces chiffres demeurent relativement constants. En Égypte, 85 % des hommes et 80 % des femmes ont affirmé en 2011 qu'ils ne voteraient pas pour une femme qualifiée pour devenir présidente. Les jeunes étaient plus opposés que les aînés, de même que ceux qui vivaient dans les zones urbaines ou dans les 20 % des ménages les plus riches.²¹⁹

Cela dit, dans les pays tels que l'Australie, les États-Unis, l'Allemagne et le Mexique, le nombre d'hommes et de femmes qui croient que les hommes font de meilleurs leaders est en baisse. Pour lutter contre les normes sociales omniprésentes, certains pays ont adopté des quotas légaux afin de garantir des rôles de direction aux femmes. Les quotas électoraux hommes-femmes sont maintenant en vigueur dans près de 80 pays, et un certain nombre de partis politiques ont pris des engagements volontaires afin d'inclure les candidatures féminines.²²⁰

Les femmes sont sous-représentées aux postes de direction du secteur privé

Bien que des progrès modestes aient été constatés en la matière, les femmes demeurent extrêmement sous-représentées aux postes de direction, 20 ans après la Conférence de Pékin. En effet, le pourcentage de femmes PDG dans les 500 premières entreprises américaines (Fortune 500 companies) est passé de zéro en 1995 à un peu plus de 2 % en 2008, et à près de 5 % en 2014.²²¹ Entre 2000 et 2012, les données

215 IPU database, world and regional, as of December 2014.

216 IPU database concerning women ministers: http://www.ipu.org/pdf/publications/wmnmap14_en.pdf217 IPU database concerning women ministers: http://www.ipu.org/pdf/publications/wmnmap14_en.pdf, World Bank data for women on constitutional courts. <http://wbl.worldbank.org/~media/FPDKM/WBL/Documents/Reports/2014/Women-Business-and-the-Law-2014-FullReport.pdf>218 L. Beaman, R. Chattopadhyay, E. Duflo, R. Pande, and P. Topalova, "Powerful Women: Does Exposure Reduce Bias?" *The Quarterly Journal of Economics* 4 (2009): 1497-1540.219 J. Klugman and L. Hanmer, "Expanding Women's Agency: Where Do We Stand?" *Feminist Economics*, unpublished at press time.220 The Quota Project, Global Database of Quotas for Women. Fifteen countries have sub-national-level legislated quotas for women in public office and 65 have national (single or lower house of parliament) legislated quotas for women in public office. Data from 2013. <http://www.quotaproject.org>221 Catalyst, "Women in U.S. Management and Labor Force," June 2014. <http://www.catalyst.org/knowledge/women-united-states>

Accroître le recours à des femmes expertes

En octobre 2012, la journaliste et animatrice Caroline Criado-Perez a entendu à la radio britannique un groupe d'« experts » masculins qui décrivaient le ressenti des femmes atteintes d'un cancer du sein. Plus tard, lorsqu'elle a demandé à la société de radiodiffusion pourquoi il n'y avait aucune femme dans ce groupe, celle-ci lui a répondu qu'elle n'avait pas réussi à en trouver. Elle a alors rapidement diffusé sur son compte Twitter un appel pour trouver des expertes dans ce domaine et a reçu presque instantanément un nombre suffisant de réponses pour établir une liste d'expertes

du cancer du sein à envoyer aux organes de presse. Cette expérience a permis le lancement de The Women's Room (thewomensroom.org.uk), base de données d'expertes dans plusieurs domaines, qui est désormais régulièrement utilisée par les médias. Quelques mois plus tard, Mme Criado-Perez avait réuni assez d'argent par le biais du financement participatif pour financer un nouveau site Web. Elle a expliqué qu'« elle voulait simplement permettre aux médias de trouver plus facilement des femmes à qui parler ».

Source : « Women in Decision Making: The role of the new media for increased political participation. » (Les femmes et la prise de décision : le rôle des nouveaux médias dans l'augmentation de la participation politique) Direction générale des Politiques internes. Union européenne, 2013.

de l'Organisation internationale du Travail (OIT) ont montré qu'il y avait davantage de femmes aux postes de direction dans la plupart des pays. La proportion de femmes a ainsi augmenté dans 77 % des pays, soit dans 84 pays sur les 109 pour lesquels des données étaient disponibles. Cela étant, la hausse était marginale dans plus de la moitié de ces pays, et dans 22 pays (toutes régions et tous niveaux de développement confondus), le pourcentage de femmes aux postes de direction a diminué, malgré une meilleure participation des femmes sur le marché du travail et une hausse de leurs niveaux d'éducation.²²²

Les femmes demeurent également sous-représentées dans les conseils d'administration des entreprises. D'après l'OCDE, seuls 10 % des sièges étaient occupés par des femmes en 2009 dans les conseils d'administration des entreprises cotées de pays à revenu élevé.²²³ Une récente étude de l'OIT dresse un tableau tout aussi sombre. Trente pour cent des entreprises étudiées ne comptaient aucune femme au sein de leurs conseils d'administration, et environ deux tiers d'entre elles comptaient moins de 30 % de femmes.²²⁴ Aux États-Unis, les femmes occupent seulement 19 % des sièges dans les conseils d'administration des entreprises cotées au S&P 500, contre 14 % en 2006.²²⁵ La proportion de femmes occupant des sièges au sein des conseils d'administration varie dans les autres pays, allant de 8 % au Portugal à 36 % en Norvège. Toutefois, la parité reste hors de portée dans l'ensemble des pays.²²⁶

222 ILO, "Women in Business and Management: Gaining Momentum," 2015. Source for all ILO data in this paragraph. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_316450.pdf

223 OECD, "Closing the Gender Gap—Act Now," 2012.

224 ILO, "Women in Business and Management: Gaining Momentum," 2015. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_316450.pdf

225 Catalyst, "Pyramid: Women in S&P 500 Companies," January 2015. <http://www.catalyst.org/knowledge/women-sp-500-companies>

226 Catalyst, "2014 Catalyst Census: Women Board Directors," January 2015. <http://www.catalyst.org/knowledge/2014-catalyst-census-women-board-directors> See also Catalyst 2006 census. http://www.catalyst.org/system/files/2006%20Census.wbd_.pdf

La participation des femmes dans les médias s'améliore mais demeure trop faible

L'implication des femmes dans tous les types de médias est en augmentation partout, mais elles représentent souvent une minorité et font l'objet de stéréotypes. Une étude a révélé que seuls 24 % des sujets d'actualité à travers le monde étaient présentés par des femmes, contre 17 % en 1995.²²⁷ Par ailleurs, les femmes étaient représentées dans seulement 19 % des sujets politiques et gouvernementaux en 2010, contre 7 % en 1995.²²⁸ En ce qui concerne les sujets économiques, les femmes étaient représentées uniquement dans 20 % d'entre eux. Enfin, la part des femmes intervenant comme expertes ou commentatrices de l'actualité a augmenté légèrement, pour passer de 17 % en 2005 à 20 % en 2010.²²⁹

Les femmes s'en sortent un peu mieux lorsqu'il s'agit de façonner l'information. En 2010, 37 % des reportages étaient l'œuvre de femmes journalistes, contre 31 % en 2000, et elles étaient 41 % à occuper des postes de cadres en tant que reporters, auteurs et rédactrices en chef.²³⁰ À l'échelle mondiale, les femmes occupent seulement 27 % des postes de direction de haut niveau, ce qui constitue malgré tout une amélioration par rapport aux 12 % constatés en 1995.²³¹ Les pays d'Europe de l'Est et d'Europe du Nord comptent des pourcentages encore plus élevés de femmes dans les médias, et certains autres pays ont atteint d'excellents résultats. En Afrique du Sud par exemple, les femmes représentent près de 80 % des cadres supérieurs dans le secteur des médias.²³² Au Nigeria, les hommes

227 Global Media Monitoring Project. <http://whomakesthenews.org/> See also the *No Ceilings* database at www.noceilings.org

228 Ibid.

229 Ibid.

230 International Women's Media Foundation, "Global Report on the Status of Women in the News Media," 2011.

231 Ibid.

232 Ibid.

et les femmes journalistes perçoivent une rémunération identique et dans certains cas, le salaire des femmes est même plus élevé que celui de leurs homologues masculins.²³³ En revanche, des progrès vraiment moindres sont constatés en Asie, les femmes ne représentant que 13 % des cadres supérieurs.²³⁴ Enfin, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, les hommes occupant des postes de gouvernance ou de direction perçoivent un salaire trois à cinq fois plus élevé que celui des femmes.²³⁵

233 Ibid.

234 Ibid.

235 Ibid.

Conclusion

Nous vivons une période cruciale. Vingt ans après la Conférence de Pékin, 15 ans après l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, et à l'aube d'un nouvel ensemble d'objectifs de développement qui nous mèneront vers la prochaine décennie, cette année offre un potentiel énorme. Les preuves sont solides : nous savons désormais que si les femmes et les filles bénéficient d'un statut avancé, les économies se développent et les nations prospèrent. Nous ne pouvons pas avancer en laissant la moitié de la population derrière nous.

Ce rapport constitue une feuille de route sur le travail à accomplir et les avantages dont nous voulons bénéficier en nous consacrant à ce chantier inachevé. Les données de ce rapport nous montrent que des progrès importants sont possibles. Une fille née aujourd'hui a plus de chances que sa mère d'être scolarisée, de trouver un bon emploi, et de voir ses enfants grandir et devenir des adultes en bonne santé. Malgré les progrès accomplis depuis 1995, les données montrent également qu'il reste beaucoup de travail avant de réaliser la promesse du Programme d'action de Pékin et de parvenir à la pleine participation des femmes et des filles.

Les opportunités de progrès n'ont jamais été aussi importantes. Des outils tels que la technologie peuvent accroître l'accès aux services vitaux et améliorer les

efforts de plaidoyer. Un large éventail de partenaires, notamment le secteur privé, les leaders religieux, les hommes et les garçons, peuvent contribuer à exploiter les ressources permettant un changement plus important et plus rapide.

Pour tirer profit de cette période, la communauté internationale doit prendre des mesures permettant de faire avancer le progrès plus rapidement. Nous pouvons y parvenir en garantissant l'égalité par la loi, en éradiquant les obstacles juridiques qui limitent le potentiel des femmes et des filles, et en mettant en œuvre des garanties des droits là où ils existent déjà. Nous devons fournir des ressources pour soutenir les efforts visant à éliminer les écarts entre les sexes, changer les normes sociales qui sous-tendent l'inégalité, et répondre aux défis et opportunités uniques des plus marginalisés. Nous devons également nous engager à améliorer l'évaluation des progrès pour les femmes et les filles, car nous savons que ce qui est évalué est fait.

Pour parvenir enfin à la pleine participation des femmes et des filles, l'engagement de tous est nécessaire : gouvernements, institutions multilatérales, secteur privé et société civile. Il est temps, à présent, de nous engager à nouveau dans cet effort afin d'assurer un futur prometteur à la prochaine génération de femmes et de filles, ainsi qu'à leurs familles, communautés et pays. Pour en savoir plus et prendre part à notre effort, consultez le site www.noceilings.org.

Annexe A

Données relatives aux résultats

Synthèse

L'Economist Intelligence Unit (EIU) a évalué les progrès des femmes et des filles depuis 1995 en recueillant des indicateurs existants dans une grande variété de sources internationales respectées. (Une liste des principales sources figure à la fin de cette section.) Ces indicateurs ont ensuite été rassemblés dans une nouvelle base de données, qui figure sur le site www.noceilings.org.

La collecte des données de l'EIU était essentiellement axée sur les résultats quantifiables pour les femmes et les filles (par ex., la santé et l'éducation) et leur évolution depuis 1995. Dans certains cas, l'EIU a également analysé des indicateurs qualitatifs démontrant des progrès au niveau des lois, des protections juridiques et des politiques (par ex., la législation interdisant les violences conjugales). Les noms des indicateurs dans la base de données et le présent rapport respectent scrupuleusement la convention d'affectation de noms utilisée par les principales organisations internationales, afin d'assurer une cohérence avec les autres rapports dans ce domaine.

La base de données permet généralement l'analyse des progrès des femmes et des filles dans le temps, la comparaison des femmes et des filles d'une région ou d'une tranche de revenu avec d'autres, et la comparaison des femmes et des filles avec les hommes et les garçons.

Critères et organisation

Les indicateurs recueillis par l'EIU correspondaient à un ou aux trois critères suivants :

1. Ils étaient essentiels à la compréhension des progrès des femmes et des filles dans un domaine particulier du Programme d'action de Pékin.
2. Ils existaient dans le temps.
3. Ils couvraient un grand nombre de pays.

Thèmes du Programme de Pékin

L'EIU a établi neuf catégories de données basées sur les 12 domaines de préoccupation critiques d'origine sélectionnés en 1995 par le Programme de Pékin.

Ces catégories sont les suivantes :

1. Santé (158 indicateurs)
2. Éducation (192)

3. Opportunités économiques (308)
4. Participation politique et citoyenne (33)
5. Violence à l'encontre des femmes (35)
6. Conflit (21)
7. Environnement (55)
8. Communications (56)
9. Les filles (36)

La pauvreté figurait dans les opportunités économiques, et les droits de l'Homme et les mécanismes institutionnels étaient couverts par le WORLD Policy Analysis Center (WORLD) (voir Annexe B). En outre, le contexte des sujets identifiés comme critiques par le Programme de Pékin en 1995 a évolué avec le temps. Le Programme traite par exemple du « stéréotypage des femmes, ainsi que de l'inégalité de l'accès et de la participation des femmes à l'ensemble des systèmes de communication, en particulier dans les médias ». En 1995, cela faisait essentiellement référence à l'accès aux technologies informatiques et à la télévision par câble et satellite. L'EIU a modifié son orientation pour inclure les données et l'analyse relatives à l'augmentation de la téléphonie mobile et d'Internet, qui ont révolutionné la communication au cours des deux dernières décennies et transformé les vies des femmes et des filles.

Un ensemble de 32 indicateurs généraux est également inclus pour faciliter la compréhension des aspects macroéconomiques et démographiques des pays, des régions et des tranches de revenu.

Séries chronologiques

Si l'identification des séries de données chronologiques entre 1995 et 2014 (ou la dernière année disponible) s'est avérée cruciale pour dégager l'évolution des tendances, les séries en elles-mêmes étaient souvent incomplètes. Dans certains cas, seule une très petite quantité de points de données était disponible. L'équipe de projet décidait de l'inclusion ou de l'exclusion d'une série en fonction de sa perception de l'importance de l'indicateur dans la traduction des avancées en faveur des femmes et des filles. Dans quelques cas, les données ne sont disponibles qu'à partir de 1990 du fait de l'importance de l'analyse historique d'un thème spécifique, comme le taux de mortalité féminine excessif à la naissance.

Contenu et agrégations

La base de données finale comprend 900 indicateurs. Dans de nombreux cas, un écart de données existe selon les pays du fait du manque de couverture géographique nationale dans certains ensembles de données existants.

En plus des données à l'échelle nationale, la base de données comprend des agrégations générales, régionales et par tranche de revenu, collectées à partir des sources originales, lorsque ces dernières sont disponibles.

Dans le cas contraire ou pour offrir un plus grand éventail d'options, l'EIU a calculé ses propres agrégations en incluant des moyennes générales, régionales et par tranche de revenu, des données médianes et des valeurs pondérées selon la population lorsque les données étaient disponibles en quantité suffisante. L'EIU a utilisé comme critère de suffisance des données à agréger une représentation minimale de 60 % de la population dans chaque groupe. Par exemple, si pour un point de données disponible pour une année donnée, 60 % de la population d'Asie du Sud était représentée dans les données à l'échelon national concernant le taux d'alphabétisation des filles, alors l'EIU a calculé les valeurs moyennes, médianes et pondérées selon la population du taux d'alphabétisation des filles en Asie du Sud. Les données démographiques utilisées pour la pondération reposent sur la population au moment (année) où les points de données sont disponibles.

Dans le cadre d'un ensemble limité d'indicateurs, l'EIU a rassemblé des données à un échelon supérieur à l'échelon national, y compris la ventilation des données entre zones urbaines et zones rurales, en fonction des tranches de revenu au sein d'un pays et en fonction de différents niveaux d'éducation. Lorsque des données sont disponibles pour les hommes et les garçons, elles sont également incluses afin d'analyser l'écart hommes/femmes.

Consultations d'experts

Pour rassembler des données sur les avancées concernant les femmes et les filles et la façon de les évaluer, l'EIU a dirigé un comité d'experts issus des plus grandes académies et constitué d'analystes et de professionnels de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale de la santé, d'ONU Femmes, du Centre international pour la recherche sur les femmes, de l'OCDE, du Conseil national de la population, etc. Le groupe d'experts Data2X s'est concentré sur l'amélioration des données hommes/femmes, intervenant en tant que conseillers techniques

pour la réunion. L'EIU a également réalisé une série de consultations individuelles avec des experts pour élaborer des résultats à partir de la collecte de données et de l'analyse des avancées.

Principales sources de données

Voici les principales sources des indicateurs existants collectés par l'EIU :

- Banque mondiale
- Organisation mondiale de la santé (OMS)
- Enquêtes démographiques et de santé (EDS)
- Nations Unies, plusieurs agences
- Organisation internationale du travail (OIT)
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
- Economist Intelligence Unit
- Charge mondiale de morbidité de l'Institute for Health Metrics and Evaluation (GBD selon l'IHME)
- World Values Survey

Annexe B

Données relatives aux lois et politiques

Contexte : la nécessité de données comparatives transparentes

D'un point de vue historique, la disponibilité et l'accessibilité des informations sur les politiques et les lois concernant les droits des femmes et des filles dans le monde sont limitées. Les instances mondiales ont rassemblé une quantité phénoménale d'informations inestimables sur les résultats qui revêtent une importance pour les femmes et les filles, mais pour pouvoir commencer à analyser les actions mises en place par les pays pour améliorer ces résultats, il manquait des données comparables sur les lois et politiques. Certaines instances de l'ONU ont compilé et publié les textes de lois et de politiques de zones données dans leur intégralité. Ceci a permis d'obtenir une multitude d'informations cruciales, mais pour déterminer les performances d'un pays par rapport aux autres, il est nécessaire de lire des dizaines de milliers de pages de documents législatifs dans de nombreuses langues différentes.

Pour combler ce manque d'informations, le WORLD Policy Analysis Center (WORLD) transforme d'importantes quantités de données juridiques et politiques en documents-ressources plus accessibles. Cette annexe met en avant les méthodes de WORLD concernant l'initiative *No Ceilings*. Pour en savoir plus sur les méthodes de WORLD ou télécharger les données, visitez le site www.worldpolicyforum.org.

L'équipe du WORLD Policy Analysis Center comprend des individus du monde entier, y compris d'Amérique Latine, d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Nord. Les connaissances régionales et les compétences linguistiques de cette équipe multilingue mondiale permettent de minimiser les erreurs d'interprétation et la nécessité de traduire les documents. En analysant les lois et les politiques, l'équipe du WORLD offre une formation et une expertise avancées en matière de lois, de sciences politiques, d'économie, de développement international et de santé publique. Dans le cadre de l'initiative *No Ceilings*, le WORLD a travaillé en partenariat avec le programme de recherche Maternal and Child Health Equity (MACHEquity), une équipe mondiale basée à l'Université McGill.

Aperçu et critères

L'objectif des recherches du WORLD consistait à analyser les avancées relatives aux garanties constitutionnelles en matière d'égalité des droits des femmes et des filles depuis 1995 et à évaluer le niveau actuel des protections et des écarts concernant les femmes et les filles dans les lois et les politiques liées à l'éducation, au travail, à la famille et aux mariages des enfants dans 197 pays et signataires du Programme d'action de Pékin. Les données actuelles concernant ces domaines sont disponibles depuis 2013 ou 2014. Pour évaluer les modifications apportées aux protections juridiques au fil du temps, MACHEquity a recueilli des données historiques sur les lois et les politiques dans les domaines suivants : mariage des enfants, revenu minimum, pauses pour l'allaitement et congé maternité.

Les données de WORLD se concentrent sur le droit, les lois et les politiques au niveau national. À l'avenir, les écarts infranationaux en matière de protections juridiques seront pris en considération. Ces données sont particulièrement importantes pour les pays à régime fédéral.

Les indicateurs juridiques de l'initiative *No Ceilings* ont été sélectionnés en fonction des critères suivants :

1. Les données de recherche mettaient en évidence l'importance des opportunités pour les femmes et les filles dans de nombreuses situations géographiques, sociales et économiques
2. La pertinence de ces politiques par rapport au Programme de Pékin
3. La disponibilité de sources secondaires ou de législations comparables à l'échelon mondial

Sources de données

Les bases de données de WORLD sont principalement classées en fonction des lois sur la main d'œuvre nationale d'origine, la sécurité sociale et la famille, des politiques d'éducation et des constitutions nationales. Ces sources de premières mains sont privilégiées afin de limiter les erreurs de données et les incohérences d'interprétation. Au besoin, des informations supplémentaires sont extraites de sources secondaires fiables et comparables à l'échelon mondial. La priorité a été allouée aux rapports nationaux soumis aux

organisations de l'ONU. Les documents ont été analysés dans leur langue d'origine ou dans une version traduite dans l'une des langues officielles de l'ONU. Une liste des principales sources de données utilisées pour élaborer le contenu de l'initiative *No Ceilings* figure à la fin de cette annexe.

Codage des données

Le codage est un processus qui permet à un chercheur individuel de récupérer des informations sur une législation, politique ou constitution et de les traduire en un ensemble de paramètres mappables, analysés de manière quantitative et facilement compréhensibles et partageables. WORLD a développé des schémas de codage permettant la comparaison des lois et des politiques entre tous les pays du monde, même en cas de variation conséquente en termes d'approche entre des nations individuelles. Les approches analytiques de chaque domaine politique ont commencé par s'intéresser aux aspects essentiels en fonction des caractéristiques intrinsèques des politiques, des données de recherche sur les aspects importants et des accords mondiaux en vigueur. Pour recueillir des informations aussi fiables que possibles, le codage a été exécuté aussi souvent que possible par les chercheurs de WORLD maîtrisant la langue des documents d'origine ou dans la version traduite par une source de l'ONU.

Les politiques, lois, constitutions, rapports et sources secondaires ont été codés à deux reprises de manière indépendante. Les résultats de chaque codage ont ensuite été comparés pour réduire les erreurs humaines.

Précision, analyse et mise à jour

Les nations faisant exceptions sur des politiques particulières ont fait l'objet d'un contrôle à l'aide de sources externes dès que cela était possible. Si de nombreux efforts ont été mis en œuvre pour limiter les erreurs et fournir des informations les plus précises possible, des erreurs peuvent malgré tout survenir. L'ONU et d'autres sources utilisées peuvent ne pas toujours disposer de la dernière législation en vigueur lors de l'utilisation de sources de premières mains.

Même avec un double codage, l'équipe de recherche n'est pas à l'abri d'erreurs. WORLD apprécie le retour des lecteurs qui pensent que des pays donnés ont été placés dans une catégorie erronée et veillera à mettre à jour les rapports nationaux dans les bases de données dès la réception de nouvelles sources principales de législation ou de politique.

Sources de l'initiative *No Ceilings*

Voici les principales sources de collecte des documents intégraux de constitution, législation, politique et rapports nationaux de l'initiative *No Ceilings* :

- Base de données NATLEX de l'Organisation internationale du travail
- World Constitutions Illustrated - HeinOnline (site en anglais)
- Constitutions des pays du monde
- Constitutions Finder (site en anglais)
- Lexadin World Law Guide (site en anglais)
- Foreign Law Guide (site en anglais)
- Institut d'information juridique des îles du Pacifique
- Institut asiatique d'information juridique
- JaFBase
- Institut mondial d'information juridique
- Base de données des programmes de sécurité sociale à travers le monde (SSPTW)
- Copies imprimées des législations pertinentes au siège social de l'OIT à Genève, à la bibliothèque juridique de l'Université McGill et à la bibliothèque juridique d'Harvard
- Sites Web officiels nationaux
- Bases de données de la protection de la maternité et du temps de travail de l'OIT
- Rapport « Les Femmes, l'Entreprise et le Droit » de la Banque mondiale
- Rapports du Bureau international d'éducation (BIE) de l'UNESCO : cinquième (2003), sixième (2006/2007) et septième (2010/2011) éditions, y compris tous les rapports disponibles depuis juin 2014
- Rapports de la 48e Conférence internationale sur l'éducation
- Planipolis
- Rapports sur les objectifs de développement pour le Millénaire (2003-2010) et sur l'évaluation de l'éducation pour tous à la mi-décennie (disponibles sur Planipolis)
- Eurydice – réseau relatif aux politiques et aux systèmes d'éducation européens
- « International Review of Leave Policies and Related Research », édité par Peter Moss, Institut d'éducation, Université de Londres
- Les informations sur le congé de maternité et les pauses pour l'allaitement ont été explicitées ou corroborées avec les informations contenues dans le rapport de l'OIT sur la maternité et la paternité au travail de 2014

Annexe C

Couverture géographique nationale

L'EIU et WORLD ont collecté des données sur 197 pays et signataires du Programme d'action de Pékin. Nous avons commencé par les 189 pays qui ont participé à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, y compris trois états non membres de l'ONU : les Îles Cook, Niue et le Saint-Siège. Nous avons ensuite ajouté les autres états membres de l'ONU ne figurant pas sur cette liste : Grenade, le Monténégro, l'Arabie saoudite, la Serbie, la Somalie, le sud Soudan et Timor-Leste. Enfin, nous avons également collecté des données sur le Kosovo, qui est reconnu par les États-Unis.

Conformément aux définitions de la Banque mondiale, les pays figurant dans la base de données ont été classés en quatre tranches de revenu et sept régions, comme suit :

- Asie de l'Est et Pacifique
- Europe et Asie centrale
- Amérique latine et Caraïbes
- Moyen-Orient et Afrique du Nord
- Amérique du Nord
- Asie du Sud
- Afrique subsaharienne

Les pays sont intégrés dans une tranche de revenu en fonction de l'affectation correspondante par la Banque mondiale. Voici les tranches de revenu 2013 et 2014 de la Banque mondiale :

- Faible revenu : RNB inférieur ou égal à 1 035 \$ par habitant
- Revenu intermédiaire faible : RNB compris entre 1 036 et 4 085 \$ par habitant
- Revenu intermédiaire élevé : RNB compris entre 4 086 et 12 615 \$ par habitant
- Revenu élevé : RNB supérieur ou égal à 12 616 \$ par habitant

Quatre pays figurant dans la base de données ne sont pas affectés à une région ou à une tranche de revenu de la Banque mondiale. Il s'agit des Îles Cook, de Nauru, de Niue et du Saint-Siège. Ils ont été reconnus par l'EIU et WORLD à l'aide de leur RNB par habitant pour chaque groupe tel que défini par la Banque mondiale.

Annexe D

Écarts de données hommes/femmes

Ce tableau (fourni par Data2X, un projet de la Division de la population des Nations Unies) souligne les écarts de données hommes/femmes. Data2X a été lancé en 2012 par la secrétaire d'État, Mme Hillary Clinton, pour identifier les écarts hommes/femmes et développer des partenariats pour améliorer la collecte et l'utilisation des données, puis exploiter les résultats obtenus pour orienter les choix politiques et les investissements. En premier lieu, Data2X a identifié 28 écarts dans cinq domaines : santé, éducation, opportunité économique, participation politique et sécurité humaine.

| Tableau 1. Écarts de données hommes/femmes soulignés dans le rapport | | | | |
|--|---|---|--|--|
| Type d'écart (pays en voie de développement) | | | | |
| | Manque de couverture entre les pays et/ou la production normale du pays | Normes internationales limitées pour permettre des comparaisons | Manque de complexité (informations dans les divers domaines) | Manque de granularité (ensembles de données détaillés et suffisamment importants permettant la ventilation en fonction de la démographie et d'autres caractéristiques) |
| Santé | | | | |
| Morbidité/mortalité maternelle | ● | | | ● |
| Impact excessif des maladies sur les femmes | ● | | | |
| Violence à l'encontre des femmes | ● | | ● | |
| Santé mentale | ● | | ● | ● |
| Santé des adolescentes | ● | | ● | ● |
| Utilisation des services de santé par les femmes | ● | | | ● |
| Éducation | | | | |
| Objectifs en termes d'apprentissage | ● | ● | | |
| Exclusion des filles | ● | ● | | |
| Taux de transition | ● | | | |
| Opportunités économiques | | | | |
| Travail non rémunéré | ● | | | |
| Emploi informel | ● | | | |
| Revenu et coût d'opportunité du travail rémunéré | ● | ● | | |
| Conditions des travailleurs migrants | ● | ● | | |
| Mobilité de l'emploi | ● | ● | ● | ● |
| Entrepreneuriat | ● | | ● | ● |
| Propriété des actifs | ● | | ● | ● |
| Productivité agricole | ● | ● | ● | ● |
| Accès aux services financiers | ● | | | |
| Accès aux services de garde d'enfants | ● | ● | ● | ● |
| Accès aux technologies de l'information et des communications (téléphones portables et Internet) | ● | ● | ● | ● |
| Participation politique | | | | |
| Représentation au sein de la gouvernance locale, des organisations politiques et des professions | ● | ● | | |
| Documentation sur l'identité nationale | ● | | | ● |
| Inscription et participation électorales | ● | ● | | |
| Sécurité des personnes | | | | |
| Mortalité et morbidité liées aux conflits | ● | | | ● |
| Profils des migrants et des populations déplacées de force | ● | | | ● |
| Impact des conflits sur les variables par sexe ; réactions d'adaptation des femmes lors d'un conflit | ● | | ● | ● |
| Violences sexuelles et sexistes liées aux conflits | ● | | ● | ● |
| Participation des femmes dans les processus de paix et de sécurité | ● | ● | ● | ● |



BILL & MELINDA
GATES *foundation*